

Cadre stratégique d'actions clés en faveur de la réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable en Afrique

FAITS MARQUANTS



African Union



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



AUDA-NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY



Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites inter-nationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© Banque africaine de développement 2024

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

Editing and layout by Communications Development Incorporated, Washington, DC.

AVANT-PROPOS

En 2013, l'Union africaine (UA) a adopté une stratégie à long terme, l'Agenda 2063, qui vise à construire « une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ». En outre, l'Afrique s'est engagée à atteindre des objectifs mondiaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) 2030 des Nations Unies et l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique. Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs, en stimulant une transformation économique et structurelle profonde, le Groupe de la Banque africaine de développement a identifié cinq domaines prioritaires fondamentaux – les *High 5* : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Selon le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, en 2023, les économies africaines devaient être transformées, inclusives et durables, avec une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) de 7 %. L'ODD 8 vise une croissance économique soutenue, inclusive et durable, avec une croissance annuelle du PIB d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés. Malgré cela, la plupart des pays africains ne sont pas en bonne voie de réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD. La situation a été exacerbée par la pandémie de COVID-19, dont les effets ont entraîné le continent dans la pire récession économique subie depuis plus de 50 ans. Parmi les autres chocs, citons le changement climatique, les crises financières mondiales et les tensions géopolitiques. Depuis les années 1960, les économies africaines ont connu des fluctuations de leur taux de croissance du PIB avec, à certains moments, l'espoir de voir une « Afrique qui se relève ». Les périodes d'optimisme ont été, à plusieurs reprises, interrompues par des chocs extérieurs, qui ont entraîné une tendance à la baisse

des taux de croissance du PIB. Pendant pratiquement une vingtaine des années entre 1961 et 2020, le continent a enregistré une baisse du PIB par habitant, l'augmentation globale du PIB étant malheureusement inférieure à la croissance démographique.

Individuellement, les pays africains ont connu des trajectoires de croissance différentes, généralement avec diverses phases de croissance, de stagnation, de déclin ou même de chute catastrophique. Des pays tels que le Botswana, le Burkina Faso, le Cabo Verde, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont connu de longues années de croissance. D'autres, tels que le Liberia, le Mozambique et la Sierra Leone, ont connu des conflits qui ont fait brutalement chuter leur PIB par habitant, avant de le voir rebondir. Dans certains pays, le PIB réel par habitant de 2020 était même inférieur à celui de 1961. Quelques pays africains, dont l'Angola, le Botswana, la Guinée équatoriale et l'Éthiopie, ont enregistré des taux de croissance moyens du PIB supérieurs à 7 % pendant deux décennies, mais n'ont pas maintenu ce taux de croissance élevé par la suite. Dans l'ensemble, les pays africains présentent des schémas de croissance du PIB fluctuants, reflète des problèmes fondamentaux existant dans la structure de la croissance.

Les effets multiplicateurs bénéfiques de taux de croissance élevés et soutenus du PIB sur le bien-être social global des citoyens sont évidents, mais il faut du temps pour qu'ils se manifestent. Par exemple, la littérature académique montre qu'avec un taux de croissance du PIB d'au moins 7 %, une économie aurait besoin d'environ 50 ans pour passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu élevé. Les données empiriques issues de pays ayant effectué cette transition, notamment la Chine, Singapour et la Corée du Sud, confirment cette hypothèse. En 1960, le PIB moyen par habitant de l'Afrique était



de 919 dollars US (en dollars US constants de 2015) et celui de la Chine de 238 dollars US. En 2020, le PIB par habitant de l'Afrique atteignait environ 1 905 dollars US, contre 10 431 dollars pour celui de la Chine. Certains pays africains, qui avaient obtenu des résultats nettement meilleurs en 1960, sont aujourd'hui loin derrière la plupart des pays asiatiques. La différence entre les trajectoires à long terme reflète la divergence dans la durabilité de la croissance.

La politique industrielle, articulée autour de trois éléments – l'intervention de l'État pour pallier les défaillances du marché, l'orientation vers l'exportation, et la concurrence – a été identifiée comme un facteur clé des miracles de la croissance en Asie. Un État tourné vers le développement, la technologie et l'innovation sont d'autres facteurs transversaux qui ont favorisé ces réalisations. Parmi les autres conditions préalables à un développement inclusif et durable figurent la stabilité macroéconomique, une structure juridique et réglementaire et un climat des affaires sains, un système financier efficace, la libéralisation du commerce, et l'accumulation de capital physique et humain.

L'Afrique est confrontée à des défis qui limitent la durabilité de sa croissance et son caractère inclusif. Il s'agit notamment de la dynamique de la dette, de la faiblesse des capacités institutionnelles et de gouvernance, de la dépendance à l'égard des ressources naturelles et des produits de base, du changement climatique, de l'insuffisance des investissements, de la faiblesse du commerce intra-africain et de l'intégration régionale, de la médiocrité des infrastructures et, bien entendu, de l'impact plus récent de la crise de la COVID-19. Mais il existe également d'opportunités « exploitables » pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable. Par exemple, la zone de libre-échange continentale africaine pourrait créer un marché de 3 400 milliards de dollars US avec 1,3 milliard de personnes.

Les difficultés que rencontre l'Afrique pour réaliser l'Agenda 2063, les ODD et les *High 5* sont le reflet de la croissance insuffisante, non durable et non inclusive des pays. Avec la première aspiration de l'Agenda 2063 – « Une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » – et une mise en œuvre alignée sur les *High 5*, le continent dispose d'un solide potentiel de réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable. L'Afrique doit trouver un moyen d'exploiter durablement ses ressources naturelles (son capital naturel), d'améliorer considérablement

ses capacités (son capital humain), d'augmenter rapidement sa croissance économique (son PIB) et d'améliorer son bien-être social (son capital social). Elle améliorera ainsi la qualité de vie de ses citoyens à court, moyen et long termes. Les taux de croissance du PIB de l'Afrique doivent se situer au bon niveau, être socialement inclusifs et écologiquement durables.

Dans ce contexte, il est nécessaire de réaliser une étude analytique fondée sur des données probantes afin de fournir un schéma directeur indiquant ce qu'il faudrait à l'Afrique pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et réaliser, en fin de compte, l'Agenda 2063, les ODD et les *High 5* d'ici 2063. L'étude suggère que les pays africains peuvent réaliser ces exploits si des actions clés sont identifiées pour placer chaque pays africain sur la voie d'une croissance annuelle du PIB réel de 7 à 10 %, et la maintenir durant toute la période 2025–2063.

Nous sommes très reconnaissants au professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement, et à l'ambassadeur Albert Muchanga, commissaire de l'Union africaine chargé du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux, que nous avons mandatés pour diriger l'étude et préparer le rapport. Nous saluons l'excellence de leur leadership et leur travail acharné en liaison avec d'autres dirigeants et experts du Groupe de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine, de l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD), ainsi que d'autres experts et professionnels du développement en Afrique et dans le monde.

Les analyses et actions clés présentées dans le rapport sont fondées sur des données probantes et sont résolument pratiques, applicables et évolutives. Le rapport présente un schéma directeur clair pour que l'Afrique accélère sa croissance inclusive et son développement durable, sous l'impulsion des pays africains et de leurs citoyens dans un monde en mutation rapide.

Nous saluons la qualité de ce rapport et le soumettons au sommet des chefs d'État africains pour qu'ils l'examinent et l'adoptent en tant que schéma directeur pour le développement de l'Afrique au cours des 40 prochaines années.

S.E. Moussa Faki Mahamat **Dr Akinwumi A. Adesina**

Président, Commission de
l'Union africaine

Président, Groupe de
la Banque africaine de
développement

REMERCIEMENTS

Un travail aussi important n'aurait pu être mené à bien sans l'excellente direction, le travail acharné, le partenariat et la coopération de nombreux experts. Les premières félicitations vont à Son Excellence M. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, et au Dr Akinwumi A. Adesina, président de la Banque africaine de développement, qui ont commandé l'étude.

L'étude a été menée sous la direction et l'orientation générales du professeur Kevin Urama, économiste en chef et vice-président de la Banque africaine de développement, et de Son Excellence Albert Muchanga, commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux de la Commission de l'Union africaine. Tous deux ont assuré la direction générale et la supervision des travaux du consortium d'étude composé de représentants de la Commission de l'Union africaine, du Groupe de la Banque africaine de développement, de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) et d'un consortium d'étude international convoqué et financé par le Groupe de la Banque africaine de développement. Le professeur Urama et S.E. Albert Muchanga ont été rejoints par le professeur Jeffrey Sachs, le professeur Adesoji Adelaja et le Dr Éric Kehinde Ogunleye en tant qu'éditeurs principaux du rapport.

Le consortium de l'étude a fait un excellent travail en rassemblant et mobilisant des experts en la matière, techniques, thématiques et régionaux pour préparer le rapport. Le consortium comprend des experts de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine, de l'AUDA-NEPAD et des collègues externes. Banque africaine de développement: professeur Kevin Urama;

professeur Banji Oyelaran-Oyeyinka; Abdoulaye Coulibaly; Désiré Vencatachellum; Eric K. Ogunleye; Louis Kouakou Koua; Vanessa Ushie; Anthony Sim-pasa; Ferdinand Bakoup; Hervé Lohoues; Audrey Chouchane; Marcellin Ndong Ntah; Martin Wafula Nandelenga; Zerihun Alemu; Amadou Boly; Paul Mungyereza; Hammed Amusa; Francis Anguyo; Andinet Woldemichael; Adamon Mukasa; Walter Owuor Odero; Seedwell Hove; Lacina Balma; Chidiebere Ibe; Martin Fregene; Fred Kabanda; Innocent Onah; Jerry Ahadjie; Charles Nyirahuku; Julius Tieguhong; Paul Mpuga; Sara Bertin; Alexandre Kopoin; Hacamiré Dicko; Nathaniel Agola; Issiaka Coulibaly; Saminirina Andriambeloso; Robert Maate; Bora Roza; Chaouch Anouar; Momar Kouta; et Mary Wanyonyi. Commission de l'Union africaine: ambassadeur Albert Muchanga; Ghrib Djamel; et Patrick Olomo. AUDA-NEPAD: Pamla Gaupol et Kossi Toulassi. Externes: professeur Jeffrey Sachs; professeur Adesoji Adelaja; John-Mary Matovu; Augustin Fosu; Melvin Ayogu; Mohamed Boussaid; Hakim Ben Hammouda; Seth Terkper; Johan Krynauw; Étienne Yemek; Assome Aminata Diatta; Chukwuma Agu; Ashraf Elaraby; Dawit Tessema; Fan Yang; Moussa Blimpo; Justin George; Tharcisse Guedegbe; Philippe Tous; James Cust; et Woubet Kassa.

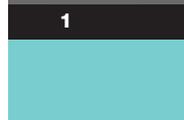
Les versions antérieures du rapport ont été examinées par des membres du consortium et d'autres collègues, notamment Friday Ohuche, Olumide Ayo-dele, Franklin Ngwu et Abdelmajid Mellouki. Nous remercions également le Comité spécial de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration pour leur examen, leurs commentaires et leurs conseils sur les versions préliminaires du rapport présentées au cours de leurs réunions en 2022 et 2023.

ABRÉVIATIONS

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique (<i>Alliance for Green Revolution in Africa</i>)	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (<i>New Partnership for Africa's Development</i>)
AIDI	Indice de développement des infrastructures en Afrique (<i>Africa Infrastructure Development Index</i>)	ODD	Objectifs de développement durable
APD	Aide publique au développement	OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ASC	Agent de santé communautaire	OMS	Organisation mondiale de la santé
AUDA	Agence de développement de l'Union africaine (<i>African Union Development Agency</i>)	ONU	Organisation des Nations Unies
BAD	Banque africaine de développement	PIB	Produit intérieur brut
BMD	Banques multilatérales de développement	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques	PPP	Partenariat public-privé
CDN	Contributions déterminées au niveau national	PRII	Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	RDC	République démocratique du Congo
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement	R&D	Recherche et développement
CUA	Commission de l'Union africaine	RD&V	Recherche, développement et vulgarisation
CVD	Cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale	R-IGA	Rapport sur l'indice de genre en Afrique
DTS	Droits de tirage spéciaux	RNB	Revenu national brut
FFI	Flux financiers illicites	SNRVA	Système national de la recherche et de la vulgarisation agricoles
FMI	Fonds monétaire international	TB	Tuberculose
G20	Groupe des vingt	TIC	Technologies de l'information et de la communication
GHSI	Indice de sécurité sanitaire mondiale (<i>Global Health Security Index</i>)	UA	Union africaine
High 5	Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie; nourrir l'Afrique; industrialiser l'Afrique; intégrer l'Afrique; et améliorer la qualité de vie des populations africaines	UIT	Union internationale des télécommunications
ICI	Indice de Croissance Inclusive	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international (<i>United States Agency for International Development</i>)
IDH	Indice de développement humain	WDI	Indicateurs du développement dans le monde (<i>World Development Indicators</i>)
IdO	Internet des objets	ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Faits marquants	1
Introduction et justification	1
Objectifs, méthodologie et structure de l'étude	3
Les fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique et la dynamique de la dette, de 1960 à nos jours	4
Principaux résultats	22
Actions stratégiques transversales visant à parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable en Afrique	35
Actions clés pour les autorités et les populations d'Afrique	46
Actions clés pour la communauté internationale : banques multilatérales de développement, institutions de financement du développement et partenaires bilatéraux	51
Suivi et évaluation de la mise en œuvre	54
Notes	56
Références	57
Annexe 1 Actions clés détaillées en matière de politiques	59
Figures	
1 Croissance du PIB réel par région, 2015–2022	5
2 Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2015–2022	6
3 Inflation des prix à la consommation en 2023	7
4 Proportion des pays africains dont la monnaie s'est dépréciée en 2022 et 2023	8
5 La situation des finances publiques et des comptes courants devrait rester sous pression	9
6 Dette extérieure décaissée par type de créancier, 2000–2022	11
7 Principaux créanciers des économies africaines, 2000–2022	12
8 Performance historique moyenne de l'Afrique en matière de croissance annuelle	16
9 Indice de développement humain pour 1990, 2010 et 2022	18
10 Croissance du PIB réel, par région d'Afrique et par décennie	19
11 Taux de croissance moyen du PIB par décennie dans certains pays, 1971–2021	20
12 Indice de développement des infrastructures en Afrique, 2022	25
Tableaux	
1 Résumé des périodes de croissance par continent, 1960–2021	15
2 Revenu moyen par habitant pour la période de forte croissance et 2022	21



FAITS MARQUANTS

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION

En 2013, l'Union africaine a adopté une stratégie à long terme pour 2063, qui vise, entre autres, à construire «une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable». L'Afrique s'est depuis engagée à atteindre plusieurs autres objectifs mondiaux, notamment les objectifs de développement durable (ODD) 2030 des Nations Unies, adoptés en 2015 en tant que schéma directeur commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et dans le futur. L'Accord de Paris de 2015 vise à promouvoir des actions climatiques ambitieuses, y compris une transition juste et équitable vers des voies de développement à faible émission de carbone, menée par les pays. En 2016, la Banque africaine de développement a défini les priorités d'investissement stratégique – les *High 5* – qui constituent une approche holistique et pragmatique pour relever les très anciens défis de développement de l'Afrique dans les domaines de l'électricité, l'énergie, le changement climatique et la croissance verte; de la transformation agricole; de l'industrialisation; de l'intégration régionale; et de l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines. En 2017, une étude du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a montré que, bien mise en œuvre et exécutée, la réalisation des *High 5* de la Banque permettrait d'atteindre environ 90% des ODD et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.¹

D'autre part, l'histoire économique montre que l'une des voies vers un développement inclusif et durable nécessite des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) supérieurs à ceux de la population du pays, et ce sur une longue période, généralement de plusieurs décennies. Pour être inclusifs et favoriser la cohésion sociale, les avantages de la croissance économique doivent donc être équitablement répartis entre les citoyens afin de réduire les inégalités de revenus entre les riches et les pauvres. De même, pour être durable, la croissance économique à court terme doit maintenir le degré de disponibilité du capital (naturel, humain, commercial, social et financier) nécessaire pour soutenir les niveaux de croissance économique requis à moyen et long terme. Parvenir à un développement inclusif et durable exige donc de viser des taux élevés de croissance économique, d'inclusion sociale et de durabilité financière et environnementale.²

Pour atteindre les objectifs continentaux et mondiaux, l'Afrique doit donc prendre des mesures stratégiques pour exploiter ses ressources (naturelles, humaines et financières) d'une manière prudente et durable. Elle doit rapidement augmenter ses taux de croissance économique pour atteindre au moins 7% du PIB par an et un PIB par habitant d'au moins 3,5% de manière constante pendant quatre à cinq décennies. Elle doit également répartir équitablement les avantages de la croissance afin de renforcer le bien-être social des citoyens

(capital social) en améliorant la qualité de vie de tous les Africains à court, moyen et long terme. Une forte productivité sera nécessaire dans les secteurs économiques clés pour pouvoir élever aux niveaux appropriés les taux de croissance du PIB et du PIB par habitant de l'Afrique, et mettre ensuite en œuvre des politiques engendrant une équité sociale (inclusivité) et une durabilité environnementale.

Des évaluations récentes montrent toutefois que le continent n'est pas en mesure d'atteindre la quasi-totalité des ODD d'ici 2030 ni même les objectifs de son propre Agenda 2063.³ Selon les Perspectives économiques en Afrique 2024 de la Banque africaine de développement et les estimations de la pauvreté produites par la Banque mondiale⁴ : « Si aucune mesure n'est prise pour corriger le tir, notamment pour inverser la courbe de la pauvreté qui s'accroît, près de 9 personnes extrêmement pauvres sur 10 (soit 87 %) se trouveront en Afrique d'ici 2030. Il pourrait falloir aux pays africains plus d'un siècle en moyenne (108 ans, soit une médiane de 86 ans) pour passer au statut de pays à revenu élevé. Il existe également un risque que la plupart des pays africains qui ont réussi à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire restent coincés à ce stade, où, après s'être rapidement développé, un pays subit une chute brutale et durable de sa croissance économique, généralement à cause d'une réduction du taux d'expansion de la productivité. Environ 26 pays africains (soit 48 %) ont été piégés dans leur statut de revenu au cours des quatre dernières décennies ». ⁵ Cette évaluation montre que l'actuel modèle de développement de l'Afrique, qui repose largement sur l'extraction des ressources sans valeur ajoutée significative, n'est pas adapté et nécessite de toute urgence une refonte complète pour que le continent puisse rattraper les régions développées du monde.

Il est également de plus en plus évident que l'Afrique reste un élément essentiel de la capacité mondiale à réaliser les ODD et qu'elle se trouve actuellement à un moment critique de son histoire. Au cours des vingt dernières années et après les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines, le

continent a fait preuve d'une résilience remarquable. Par exemple, la croissance du PIB réel s'est fortement redressée après la crise financière mondiale de 2008–2009 et la récession induite par la pandémie. L'Afrique a toujours été la deuxième région affichant la croissance la plus rapide après l'Asie en développement, avec un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale pendant la majeure partie du siècle. Malgré les multiples chocs récurrents, plusieurs pays africains (15 en 2024) continuent d'enregistrer des taux de croissance du PIB réel supérieurs à 5 % par an, et les prévisions placent en Afrique 10 des 20 économies ayant la croissance la plus rapide du monde.⁶ Étayée par une meilleure gestion des politiques macroéconomiques et des progrès impressionnants en matière de gouvernance économique et institutionnelle depuis le début du XXI^e siècle, cette résilience a fait naître le sentiment croissant d'une Afrique qui se relève et donne des raisons d'être optimiste quant à l'avenir radieux du continent en tant que pôle de croissance mondial.

Afin de remettre l'Afrique sur la voie de la réalisation des objectifs de développement et de lui redonner sa place de continent prometteur, le Groupe de la Banque africaine de développement, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a réalisé la présente étude intitulée « Cadre stratégique pour les actions clés visant à réaliser une croissance inclusive et un développement durable en Afrique ». L'analyse présentée dans cette étude s'appuie sur un optimisme croissant et identifie des actions stratégiques clés pour plus que doubler les taux de croissance du PIB réel de l'Afrique afin d'atteindre de manière cohérente 7 à 10 % par an au cours des 40 prochaines années – le seuil requis pour atteindre l'objectif de l'Agenda 2063 de l'Afrique : Une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable – l'Afrique que nous voulons. Les conclusions de ce rapport confirment qu'avec les bonnes actions stratégiques mises en œuvre par les États africains et soutenues par les partenaires au développement, le continent peut atteindre les taux élevés de croissance économique requis. Les prochaines décennies offrent de bonnes perspectives de réalisation de la vision d'une Afrique prospère, dynamique, diversifiée et

compétitive, avec les sociétés pacifiques, stables et vivantes décrites dans l'Agenda 2063. Cette vision repose sur une population estimée à 1,4 milliard d'habitants aujourd'hui et prévue à près de 2,5 milliards d'ici à 2050.⁷ Son énorme potentiel en ressources naturelles générera des revenus et stimulera la croissance de la productivité dans tous les secteurs économiques clés. Des stratégies et politiques continentales transformatrices ont déjà été élaborées et adoptées par les États membres, et des initiatives ont été prises par des institutions régionales, notamment la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). En plus des réformes menées par les pays, des réformes essentielles des systèmes de gouvernance et de l'architecture financière doivent être entreprises au niveau continental et mondial pour accélérer la transformation de l'Afrique.

OBJECTIFS, MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURE DE L'ÉTUDE

objectifs

Cette étude a été réalisée à la demande de S.E. Mousa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine et du Dr Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement. L'objectif principal est de proposer des actions stratégiques clés nécessaires pour placer chaque pays africain sur la voie d'une croissance annuelle du PIB de minimum 7 %, soutenue pendant le reste de la période de mise en œuvre de l'Agenda 2063. L'objectif secondaire est donc de porter la croissance du PIB par habitant à des niveaux permettant de créer des emplois de qualité afin de briser le cercle vicieux de la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie de tous les Africains. L'étude fournit donc des schémas directeurs d'actions clés que les pays membres africains et les partenaires au développement de l'Afrique doivent entreprendre pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons – une Afrique prospère, basée sur une croissance inclusive et un développement durable.

L'étude suit une approche en trois étapes. Tout d'abord, elle identifie les principaux catalyseurs et obstacles à la transformation structurelle et à la

croissance en Afrique. Elle examine de manière critique l'histoire du développement en Afrique et ailleurs, identifie les principaux moteurs et contraintes de la croissance et propose des actions clés qui favoriseront une croissance inclusive et un développement durable en Afrique. Elle reconnaît et prend pour appui les visions, aspirations, stratégies et actions de politiques existantes, telles que l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ainsi que les priorités stratégiques *High-5* et la stratégie décennale (*Ten-Year Strategy – TYS 2.0*) de la Banque africaine de développement pour la période 2024–2033. Deuxièmement, elle compare les performances économiques de l'Afrique avec celles du reste du monde afin d'en tirer des leçons et d'identifier les vents favorables et contraires. Troisièmement, sur la base de ses principales conclusions, elle formule des recommandations politiques sur les actions clés nécessaires pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable en Afrique.

Méthodologie

L'étude a adopté une approche mixte, combinant des techniques de recherche tant qualitatives que quantitatives, comprenant des simulations et des analyses de scénarios. La première étape de l'étude a été un examen approfondi de la littérature en vue d'identifier les principaux moteurs d'une croissance économique soutenue, supérieure à une moyenne de 7 %, sur des périodes prolongées en Afrique et ailleurs. Cela comprenait des études de cas approfondies de certains pays d'Afrique et d'ailleurs visant à identifier les principaux facteurs responsables des décollages, pics et échecs de la croissance. Les politiques, stratégies, programmes et projets nationaux ou régionaux existants dans les pays étudiés et la manière dont ils ont facilité ou entravé une croissance soutenue et son inclusivité ont été examinés par un consortium d'experts africains et mondiaux réunis par le Groupe de la Banque africaine de développement.

La deuxième étape de l'étude comprenait une modélisation quantitative et une analyse de scénario des performances et des projections de croissance dans chaque pays africain afin

d'identifier les actions clés permettant d'atteindre et maintenir des taux de croissance annuels de minimum 7 % au cours des prochaines décennies, d'une manière inclusive et durable sur le plan environnemental. Cette étape comprenait une analyse approfondie de l'historique de la croissance économique en Afrique et dans les études de cas sélectionnées, avant et après l'indépendance, ainsi que des projections de qui sera nécessaire pour que chaque pays africain atteigne les taux de croissance ciblés pour la période 2025 à 2063.

Afin de tirer des leçons et d'éclairer les recommandations, la troisième étape comprenait des discussions de groupe avec des décideurs anciens et actuels issus des secteurs public et privé du continent et du reste du monde, ainsi que des consultations structurées avec les États membres africains et le Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'UA. Ces entretiens, consultations et discussions de groupe ont permis à l'équipe chargée de l'étude de tirer des enseignements des réussites et des échecs antérieurs et d'éclairer les recommandations concernant la voie à suivre par l'Afrique à l'aide de données historiques et empiriques.

La quatrième étape de l'étude comprend des examens externes par les pairs et des ateliers de validation par les parties prenantes rassemblant les ministères, les organismes des secteurs public et privé et la société civile concernés afin qu'ils vérifient et s'approprient les recommandations de l'étude. Enfin, la cinquième étape a consisté à présenter la version préliminaire du rapport d'étude à la Commission de l'Union africaine et au Groupe de la Banque africaine de développement pour examen, examen par des pairs de haut niveau et validation, avant qu'il ne soit soumis pour examen à l'organe compétent de l'Union africaine.

Structure de l'étude

L'étude s'articule autour de deux grandes parties interdépendantes afin d'aider à comprendre le paradoxe du développement du

continent et la façon d'en sortir. La première partie se concentre sur les défis et opportunités internes et examine les fondamentaux macro-économiques de l'Afrique et la dynamique de la dette, le développement et l'utilisation des capacités endogènes, le développement d'infrastructures productives intégrées, le développement du capital des entreprises, le commerce et l'intégration régionale, les capacités de l'État, les institutions et la gouvernance, la fragilité, ainsi que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre. La deuxième partie, consacrée aux défis et opportunités externes, analyse les défis communs mondiaux. Cela comprend notamment le changement climatique, les pandémies sanitaires récurrentes, les risques récurrents liés à la vulnérabilité de la dette, et l'évolution des tensions géopolitiques. Cette partie examine également l'évolution des réformes de l'architecture financière mondiale et leurs implications sur les perspectives de croissance de l'Afrique, ainsi que la manière dont elles peuvent être exploitées pour stimuler les taux de croissance nécessaires à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063.

LES FONDAMENTAUX MACRO-ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE ET LA DYNAMIQUE DE LA DETTE, DE 1960 À NOS JOURS

La voie vers un développement durable et inclusif repose sur des fondamentaux macro-économiques sains capables de soutenir et entretenir des taux élevés de croissance du PIB sur de longues périodes. Les gains d'une croissance économique élevée à long terme peuvent être énormes et avoir un impact considérable sur le bien-être de la société.⁸ Sur le continent africain, où la croissance a été épisodique et s'est établie en moyenne à moins de 5 % au cours des soixante dernières années, l'Afrique devrait chercher à doubler la croissance de son PIB pour atteindre au moins 7 %. Avec des taux de croissance de 7 % ou plus, les revenus peuvent au moins doubler environ tous les dix ans. Avec de tels taux de croissance, il faudrait 50 ans à une économie pour passer d'un revenu faible à un revenu élevé.⁹ Les performances macroéconomiques historiques et

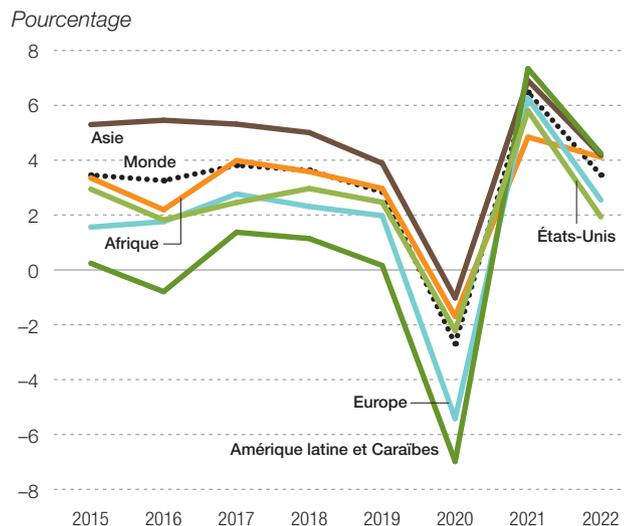
actuelles de l'Afrique, ainsi que ses fondamentaux macroéconomiques et la dynamique de sa dette, montrent qu'elle est encore loin d'atteindre cet objectif. Mais le potentiel dont elle dispose pour inverser son actuelle trajectoire de croissance est considérable.

Quels sont les résultats actuels de l'Afrique ?

Après une croissance restée stable à environ 3% depuis 2015, l'Afrique est entrée en récession à la suite de l'impact sans précédent de la pandémie de COVID-19, avec une croissance négative du PIB réel de 1,7% en 2020, mais elle s'est depuis lors fortement redressée. Depuis lors, la croissance est restée résiliente, avec une moyenne de 4% par an depuis 2021, mais toujours en deçà de l'objectif de 7%. En 2022, le taux de croissance du PIB réel de l'Afrique était estimé à 4,1%, contre 4,8% en 2021 (figure 1). Cette performance a été enregistrée dans un contexte de chocs multiples et se chevauchant, notamment la persistance de prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, la faiblesse de la demande mondiale qui a pesé sur les résultats des exportations, ainsi que le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes qui ont affecté la productivité agricole et la production d'électricité. À cela s'ajoutent des poches d'instabilité politique et des conflits dans certains pays.

Le ralentissement économique qu'a subi l'Afrique s'est également fait sentir dans plusieurs régions du monde. La croissance du PIB réel s'est ralentie entre 2021 et 2022, chutant de 6,3% à 2,5% en Europe et de 7,3% à 4,2% en Amérique latine et Caraïbes. L'économie mondiale, qui avait bénéficié d'une reprise forte et généralisée dans toutes les régions du monde avec un taux de croissance de 6,5% en 2021, est descendue à 3,5% en 2022. La reprise est donc restée tiède et confrontée à de multiples défis et risques. L'effet cumulatif de ces chocs multiples n'a pas seulement entravé les progrès de l'Afrique dans le renforcement de la reprise après la pandémie et dans la remise des économies sur la voie d'une croissance soutenue et plus forte, il a également annulé certains des progrès réalisés en matière de

FIGURE 1 Croissance du PIB réel par région, 2015–2022



Source: BAD, 2024.

développement avant l'apparition de la COVID-19. Malgré ces vents contraires, l'Afrique a été la deuxième région du monde à connaître la croissance la plus rapide, après l'Asie en développement.

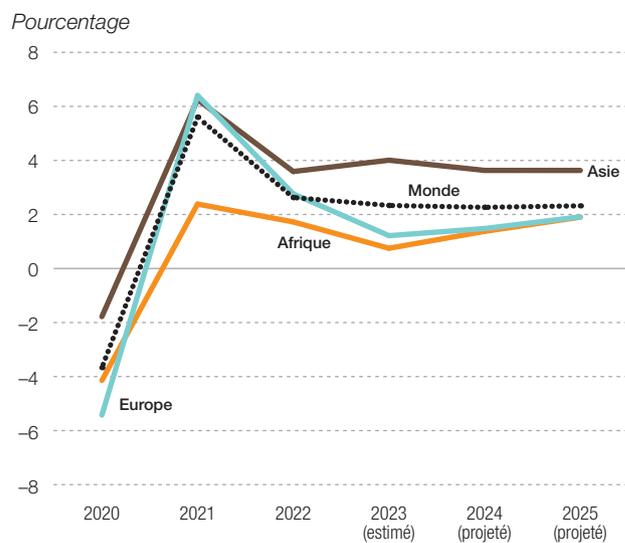
Au cours de la dernière décennie, la croissance moyenne de l'Afrique a été inférieure aux deux tiers des 7% requis pour réaliser l'Agenda 2063. Pourtant, le continent a continué à faire preuve de résilience, grâce aux efforts continus des États africains pour détacher leurs économies de leur dépendance à l'égard des produits de base. Ces efforts consistent notamment à investir dans des secteurs clés à forte intensité de ressources favorisant la croissance, à mener des politiques nationales saines pour encourager la diversification économique, et à inverser l'augmentation du coût de la vie.

D'une manière générale, les récentes performances de l'Afrique en matière de réalisation des ODD ne sont pas très encourageantes. Contrairement à la croissance du PIB réel, où l'Afrique se compare favorablement à la plupart des régions du monde et n'est distancée que par l'Asie en développement, la croissance du PIB réel par habitant du continent est restée inférieure à celle de toutes les autres régions du monde pendant trois années consécutives (figure 2). En 2022,

la croissance du PIB réel par habitant était de 1,7 % en Afrique, soit en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2021, loin des niveaux permettant de créer des emplois de qualité pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et améliorer la qualité de vie de tous les Africains. En outre, la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique en 2022 était inférieure d'environ 1,8 et 1,9 point de pourcentage à celles de l'Asie en développement et de l'Amérique latine et des Caraïbes, les deux régions les plus performantes au niveau mondial. Il s'agit là d'un revers important pour un continent cherchant à faire converger ses revenus avec ceux des régions en développement les plus performantes et, plus encore, avec ceux des économies avancées. À l'avenir, le PIB réel par habitant doit croître en Afrique au-delà des 3,7 % requis et se maintenir à ce niveau pendant une longue période. Toutefois, sur base des tendances actuelles de la croissance, il pourrait falloir beaucoup plus de temps aux pays du continent pour accéder à des tranches de revenus plus élevées en absence de mesures durables visant à promouvoir le changement structurel et la croissance de la productivité dans leurs économies.

Si l'on examine la dynamique des fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique, les

FIGURE 2 Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2015–2022



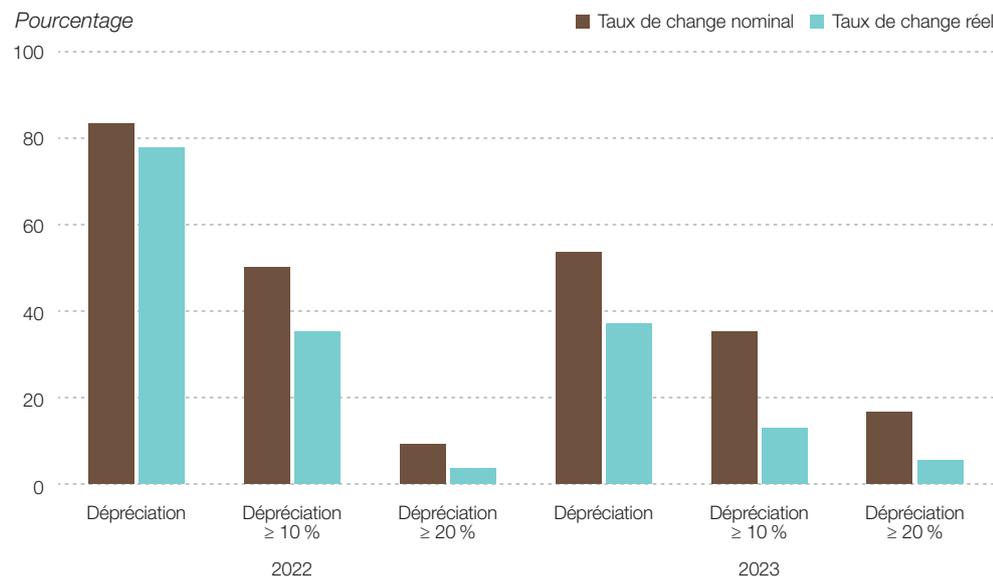
Source: BAD, 2024.

résultats sont mitigés, et la plupart des indicateurs ne montrent pas de signes notables d'une stabilité macroéconomique soutenue capable de stimuler une croissance inclusive.

Au cours des deux dernières années, on estime que l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022 (figure 3). Ce record rappelle les tendances historiques et reflète l'impact d'une augmentation des prix alimentaires locaux due à des pénuries d'approvisionnement domestique dues à la sécheresse, combinée à des excédents de liquidités résultant de politiques fiscales et monétaires expansionnistes, déclenchées en 2020–2021 par les mesures de relance liées à la pandémie. L'inflation a également été alimentée par les effets de transmission des dépréciations monétaires. Le taux de dépréciation rapide en 2022 par rapport à un dollar US fort est principalement le résultat des taux d'intérêt élevés aux États-Unis, qui ont déclenché des sorties de capitaux du continent et exercé une pression sur les monnaies nationales. Le tableau de l'inflation est contrasté d'une région à l'autre. L'Afrique de l'Est a historiquement enregistré le taux d'inflation le plus élevé, estimé à 26,5 % en 2023, le Soudan étant en tête avec 245,3 %. L'Afrique de l'Ouest a enregistré le deuxième taux d'inflation le plus élevé (20,3 %), avec la Sierra Leone et le Ghana en tête de liste. C'est en Afrique du Nord que l'augmentation de l'inflation a été la plus forte de toutes les régions, principalement en raison de la hausse des prix en Égypte et des effets des tensions géopolitiques dans les pays voisins du Moyen-Orient, qui ont perturbé les routes commerciales et entraîné une hausse des coûts d'expédition et des prix intérieurs. En Afrique centrale, l'inflation a également augmenté de 3,5 points de pourcentage pour atteindre 10,3 % en 2023. La République démocratique du Congo, seul pays de la région à ne pas faire partie de la zone du franc CFA, a connu une augmentation de 10,6 points de pourcentage.

Dans l'ensemble, les pays dont la monnaie est arrimée ont eu tendance à connaître des taux d'inflation relativement plus faibles. Le fait est évident dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui appartiennent à la zone du franc CFA. L'arrimage

FIGURE 4 Proportion des pays africains dont la monnaie s'est dépréciée en 2022 et 2023



Source : Calculs du personnel de la BAD.

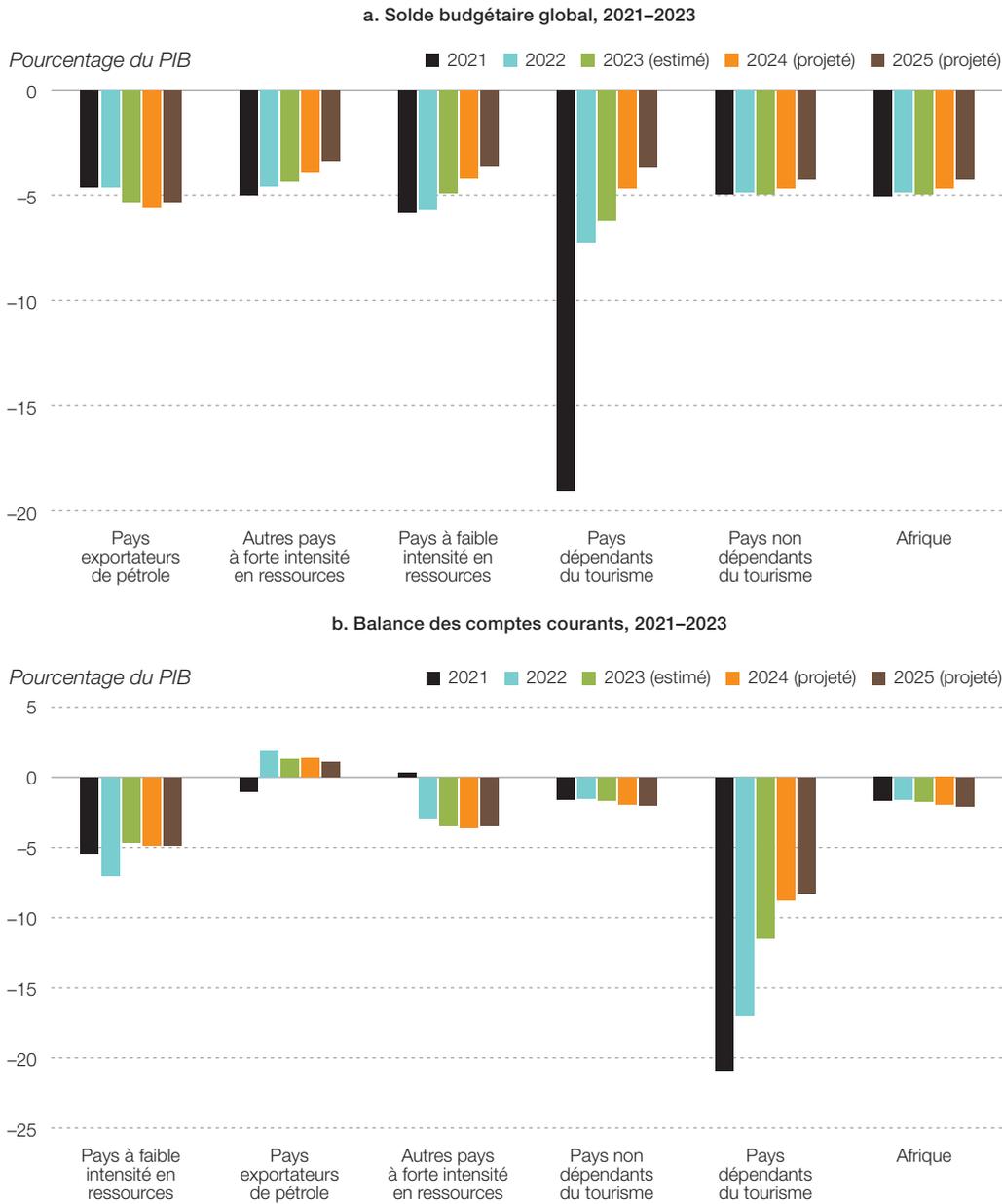
des dépréciations du taux de change réel – qui, dans des conditions macroéconomiques adéquates, favorisent la compétitivité.

Toutefois, comme le montre la figure 3, de nombreux pays ont encore enregistré une appréciation de leur taux de change, en termes réels, par rapport au dollar US, car l'augmentation de l'inflation intérieure dépasse l'effet de la dépréciation du taux de change nominal. Lorsqu'il s'écarte du niveau d'équilibre soutenu par les fondamentaux macroéconomiques, le désalignement du taux de change est préjudiciable à la croissance économique et nuit au commerce. Dans la plupart des pays africains, les pertes de croissance économique sont principalement associées à des pertes de compétitivité réelle.

La prodigalité budgétaire a été l'une des principales sources de déséquilibres internes en Afrique, de nombreux pays affichant, en 2023, des déficits supérieurs au seuil traditionnel de 3 % du PIB. À la suite des pressions exercées sur les dépenses par l'épidémie de COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux antérieurs à la pandémie, à mesure que les pays limitent leurs dépenses et mettent en place des mesures pour mobiliser des recettes. Les estimations des PEA 2024 montrent que le

déficit budgétaire moyen sur le continent a légèrement augmenté, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 5 % en 2023, principalement en raison d'un élargissement marginal du solde primaire, qui est passé de 1,6 % du PIB en 2022 à 2,1 % en 2023 (figure 5a). La détérioration du déficit primaire est principalement due aux mesures visant à atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires dans un contexte de baisse des recettes du secteur de l'énergie. Le service de la dette s'est toutefois stabilisé grâce à des programmes supplémentaires de restructuration de la dette et à des accords de moratoire sur la dette, ce qui a profité à des pays comme l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, dont les déficits budgétaires se sont réduits en 2023. Les programmes de consolidation budgétaire liés à la restructuration de la dette dans plusieurs pays continueront à renforcer la marge de manœuvre fiscale de ces pays et contribueront à la réduction de leurs déficits budgétaires. En revanche, la volatilité des prix du pétrole dans un contexte d'incertitude mondiale pourrait affaiblir les recettes pétrolières, faisant naître des risques budgétaires pour les pays exportateurs de pétrole. D'autres groupes économiques pourraient toutefois connaître une réduction progressive de leur déficit budgétaire à court terme.

FIGURE 5 La situation des finances publiques et des comptes courants devrait rester sous pression



Source: *Perspectives économiques en Afrique, 2024*

Sur le plan extérieur, la balance moyenne des comptes courants suit l'évolution des recettes d'exportation et des flux financiers. Étant donné la dépendance de l'Afrique à l'égard des produits de base exportés, qui souffrent souvent de la volatilité des prix internationaux, le compte courant était largement déficitaire et estimé à une moyenne de 1,7 % du PIB en 2023, contre 1,6 % en 2022 (figure 5b). À moyen terme, le compte

courant pourrait se creuser, car les prévisions de hausse des prix du pétrole ont un impact sur les économies importatrices nettes de pétrole. En revanche, les excédents de la balance des comptes courants des économies exportatrices nettes de pétrole devraient s'améliorer, en raison de la hausse des prix du pétrole due aux actuelles tensions géopolitiques au Moyen-Orient et aux chocs de l'offre principalement provoqués par

plusieurs réductions unilatérales et négociées de la production des pays de l'OPEP et de l'OPEP+. L'effondrement des prix des produits de base non énergétiques a touché des économies à forte intensité de ressources autres, ce qui a eu un impact sur la dynamique du déficit des comptes courants de ce groupe, estimé à 3,5 % du PIB en 2023, contre 2,9 % l'année précédente. Malgré la pression continue exercée par la dépréciation des monnaies nationales, les économies à faible intensité de ressources (la moitié des pays d'Afrique) ont contenu leur déficit des comptes courants à 4,6 % du PIB en 2023. Par rapport à 2022, cela représente une amélioration de 2,4 points de pourcentage du PIB et reflète les avantages de la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Une amélioration de la position extérieure est attendue pour les économies dépendantes du tourisme, dont la balance des comptes courants pourrait se réduire à moyen terme. La décomposition du compte courant de l'Afrique à l'aide de l'approche du compte extérieur montre que l'instabilité et les déficits persistants du compte courant sont largement déterminés par la dynamique de la balance commerciale, qui dépend à son tour de l'évolution des termes de l'échange.

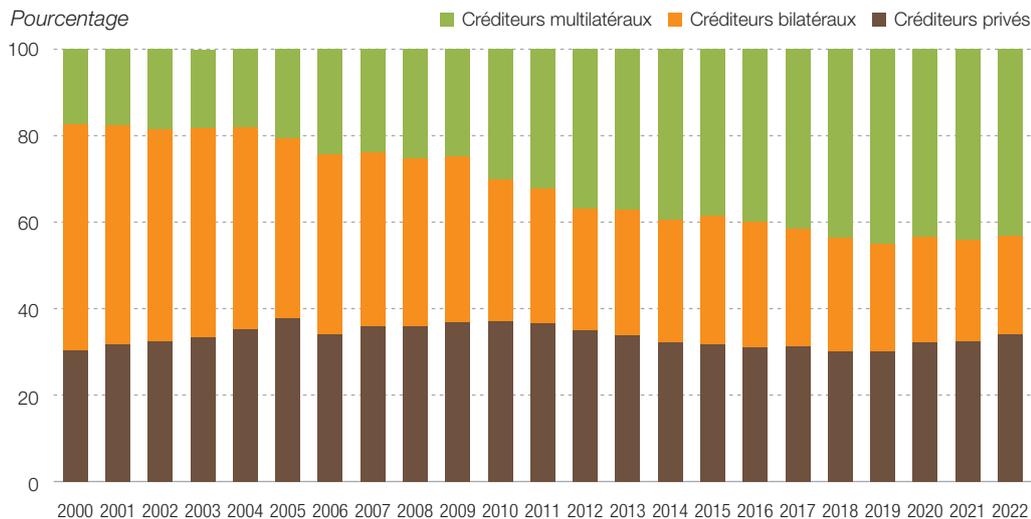
Bien qu'en baisse grâce aux mesures d'assainissement budgétaire, la dette publique reste supérieure aux niveaux d'avant la pandémie, soulignant la gravité du fardeau de la dette pour le continent et les défis de financement des ODD. Le ratio médian de la dette publique de l'Afrique, qui est passé de 54,5 % du PIB en 2019 à 64 % en 2020, devrait se stabiliser autour de 63,5 % à partir de 2021–2023, mettant ainsi fin à une tendance à la hausse longue d'une décennie. Le ratio reste néanmoins supérieur au niveau d'avant la pandémie. Le surendettement reflète, d'une part, le poids de l'endettement consenti par l'Afrique pour soutenir les économies frappées par la pandémie et protéger les ménages des effets de la hausse des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie, et d'autre part, l'augmentation du coût des emprunts résultant du resserrement des conditions financières mondiales consécutif aux multiples chocs. Les niveaux d'endettement se sont stabilisés dans tous les pays, parallèlement à l'amélioration relative des situations budgétaires,

mais dans de nombreux pays où les finances publiques ont été volatiles en raison de chocs sans précédent et de problèmes budgétaires persistants, le ratio dette/PIB reste supérieur aux niveaux d'avant la pandémie. Le ratio de la dette publique pourrait encore diminuer à court terme dans dix pays africains, pour passer en dessous du niveau d'avant la pandémie grâce à un assainissement budgétaire général, et dans certains pays, la baisse est due à d'importantes réformes des subventions énergétiques qui ont libéré une marge de manœuvre et amélioré les soldes budgétaires.

Malgré un déplacement de la composition de la dette africaine vers l'emprunt privé, les emprunts multilatéraux concessionnels sont restés stables. Le continent est engagé avec les institutions financières internationales (IFI) et les partenaires bilatéraux depuis des décennies, et malgré le glissement de la composition de la dette publique vers les créanciers privés, les emprunts multilatéraux sont restés relativement stables depuis 2000, représentant 34 % de la dette extérieure totale en 2022 (figure 6).

Parmi les créanciers multilatéraux, le principal créancier était la Banque mondiale – l'Association internationale de développement (IDA – International Development Association) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). La dette combinée de l'Afrique à l'égard de l'IDA et de la BIRD était d'environ 55 % en 2022, en baisse par rapport aux 62 % de 2000. La part de la dette détenue par la BAD dans le total de la dette multilatérale est restée relativement stable depuis 2000, passant de 22,5 % à 19 % à la fin de 2022, avec une moyenne de 22,9 % au cours des dix dernières années. Cette part devrait augmenter grâce à des instruments innovants permettant de lever des capitaux pour soutenir les opérations de la BAD, comme indiqué dans sa stratégie décennale 2024–2033. La Banque européenne d'investissement, la Banque islamique de développement et le Fonds arabe pour le développement économique et social contribuaient respectivement à hauteur de 5 %, 4 % et 3 % au total de la dette multilatérale de l'Afrique en 2022. Les autres

FIGURE 6 Dette extérieure décaissée par type de créancier, 2000–2022



Source: Calculs du personnel basés sur les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale.

créanciers multilatéraux représentaient 11 % en 2022, contre 4 % en 2000 (figure 7a).¹⁰

Parmi les créanciers bilatéraux, on observe un glissement croissant vers la Chine au cours des deux dernières décennies.

La ventilation par créanciers bilatéraux, qui représentaient 23 % de l’encours total de la dette extérieure de l’Afrique en 2022, place en tête la Chine (42 %), la France (10 %), l’Arabie saoudite (7,9 %), le Koweït (6,4 %), l’Allemagne (6,4 %) et le Japon (5,7 %), les autres créanciers représentant 21 % (figure 7b). D’un point de vue historique, on observe un glissement croissant des prêteurs traditionnels du Club de Paris vers des prêteurs n’appartenant pas à ce dernier, notamment la Chine. L’ampleur des prêts hors Club de Paris a augmenté pour ce groupe de pays, mais en raison de l’opacité et du manque de transparence, la taille et les conditions précises des prêts ne sont pas claires.

Le resserrement des conditions financières mondiales a augmenté les coûts d’emprunt.

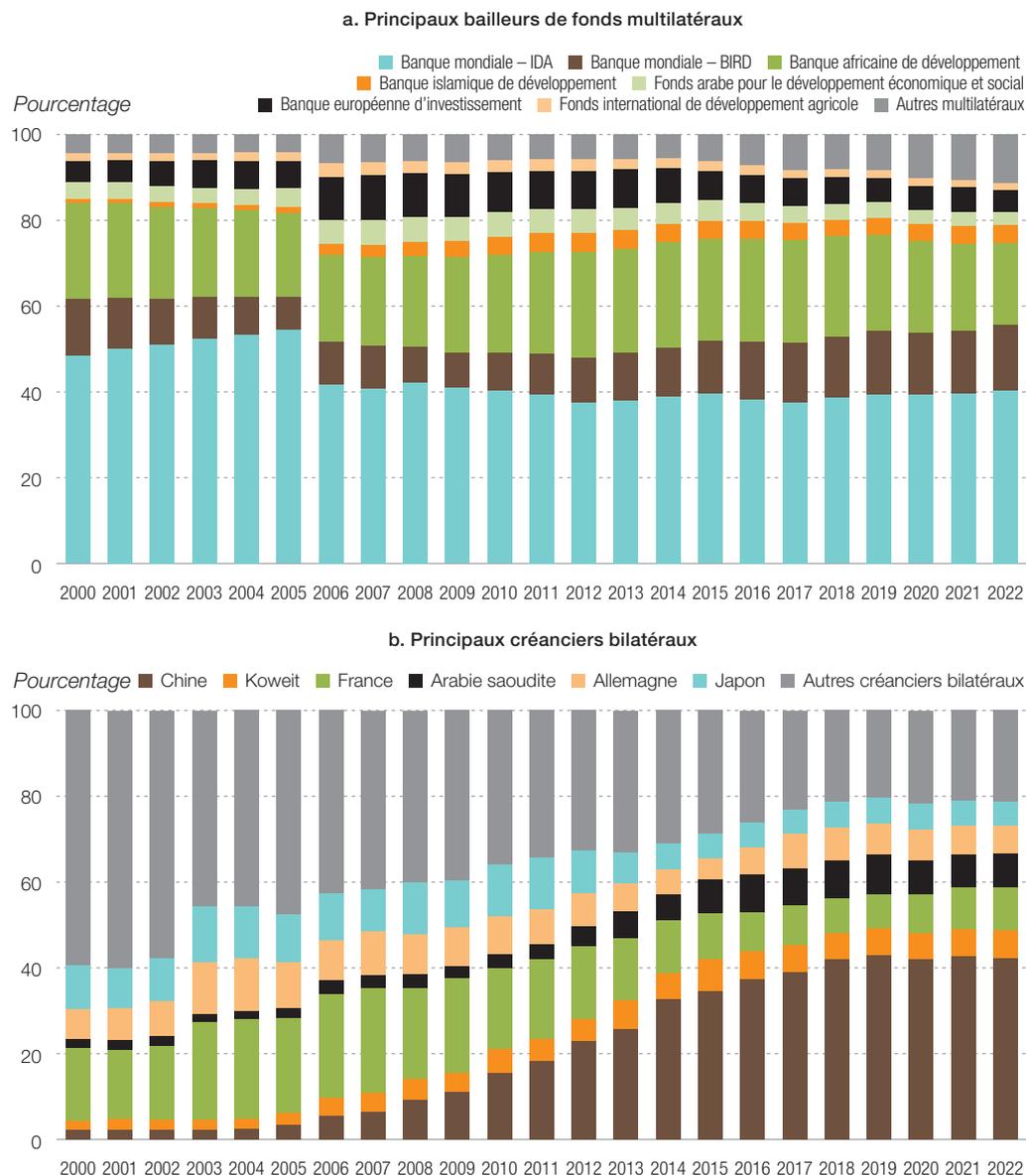
La vague de hausses des taux d’intérêt mondiaux qui a débuté en juillet 2022, les écarts de taux élevés sur la dette souveraine qui en ont découlé et les dépréciations des taux de change ont augmenté les coûts d’emprunt et fermé les marchés des capitaux internationaux à la plupart des pays ayant accès au marché. En conséquence, aucun

pays n’a émis d’euro-obligations entre avril 2022 et la fin de l’année 2023. Toutefois, la pause dans les hausses de taux d’intérêt qui a commencé vers la fin de 2023 a réduit les écarts souverains par rapport à leur pic d’octobre 2023. En effet, le premier trimestre 2024 a vu un nouveau resserrement de l’écart, mais les coûts d’emprunt restent élevés par rapport à leurs niveaux d’avant la crise. En conséquence, le premier trimestre 2024 a vu le retour des pays africains sur le marché des euro-obligations avec les émissions réussies du Bénin, de la Côte d’Ivoire, du Kenya et du Sénégal. Toutefois, les taux de coupon de ces émissions sont plus élevés que les taux de la dette arrivant à échéance, indiquant ainsi que les coûts de financement externe restent élevés.

Le resserrement des conditions financières mondiales et l’appréciation du dollar US ont fait grimper le coût du service de la dette, ce qui a détourné des ressources d’autres domaines de dépenses prioritaires.

Les coûts du service de la dette ont augmenté, accroissant les vulnérabilités de la dette et réduisant en fin de compte la marge de manœuvre des dépenses publiques dans les secteurs critiques. Le service médian de la dette extérieure pour 49 pays disposant de données est passé de 6,8 % des recettes publiques en 2015–2019 à 10,6 % en 2020–2022. En effet, 20 pays africains étaient en situation de surendettement ou

FIGURE 7 Principaux créanciers des économies africaines, 2000–2022



Source: Calculs du personnel basés sur les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale.

présentaient un risque élevé de surendettement en avril 2024. Les ressources affectées au service de la dette ont érodé la marge de manœuvre budgétaire, limitant encore davantage la capacité de l'État à investir dans des secteurs favorisant la croissance et dans le développement du capital humain – éducation et santé, deux domaines dans lesquels les dépenses publiques moyennes sur le continent sont inférieures à celles des régions comparables. Par exemple, entre 2010 et 2019, les

dépenses publiques moyennes dans l'éducation étaient de 3,6 % du PIB en Afrique, moins que les 4 à 6 % recommandés pour financer l'éducation et que les 4,2 % du PIB de la moyenne mondiale. Le chiffre consacré à la santé en Afrique était encore plus bas (1,8 % du PIB), contre 4,5 % pour l'Asie-Pacifique et 3,9 % pour l'Amérique latine, et en dessous de la moyenne mondiale de 5,8 %. En 2024, les pays africains pourraient dépenser environ 74 milliards de dollars US pour le service

de la dette (dont 40 milliards dus à des créanciers privés), contre 17 milliards de dollars US en 2010. Avec près de 90 milliards de dollars US externalisés chaque année par le biais de flux financiers illicites, et 74 milliards de dollars US perdus à cause de mauvaises notations de crédit, des ressources qui financeraient autrement le développement socioéconomique sont détournées des moteurs fondamentaux de la croissance inclusive.

Les paiements du service de la dette arrivant à échéance au cours des deux prochaines années pourraient encore exacerber les risques de refinancement, en particulier pour les pays ayant d'importants remboursements d'obligations. Le montant total des paiements du service de la dette souveraine s'élève à 74 milliards de dollars US en 2024 et à 67 milliards de dollars US en 2025, avec des échéances obligataires relativement importantes en Angola, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Kenya et au Nigeria. En 2025, les créanciers privés représenteront plus de 50 % du total des paiements du service de la dette arrivant à échéance. La part dominante des créanciers privés dans les futurs paiements du service de la dette a pour conséquence que les risques de refinancement pourraient encore augmenter, comme le montre le récent retour des pays africains sur le marché international des capitaux à des taux d'intérêt nominaux plus élevés. Cela souligne également que les mécanismes de restructuration de la dette mis en place dans le cadre commun (CC) du G20 devraient s'efforcer d'impliquer les créanciers privés. Depuis sa création en novembre 2020, le CC a franchi des étapes importantes en faisant progresser la coordination des créanciers bilatéraux officiels du G20 et du Club de Paris pour l'octroi de traitements de la dette aux pays à faible revenu confrontés à des problèmes de viabilité de la dette. Sur les quatre pays ayant soumis une demande de traitement de la dette (Tchad, Éthiopie, Ghana et Zambie), des restructurations de prêts bilatéraux officiels ont été réalisées pour le Tchad, le Ghana et la Zambie, donnant à ces pays un levier pour négocier un traitement de la dette avec les créanciers privés. En mars 2024, la Zambie a conclu avec les détenteurs d'obligations externes un accord portant sur une restructuration de 3 milliards de dollars US, levant ainsi l'un

des principaux obstacles qui subsistaient dans le processus de restructuration de la dette du pays.

La réalisation des ODD nécessite un partenariat mondial renforcé pour mobiliser des financements supplémentaires, car les flux financiers extérieurs destinés à l'Afrique ont souffert du resserrement des conditions financières mondiales et de l'augmentation des besoins de financement. Les flux financiers extérieurs allant vers l'Afrique – investissements directs étrangers (IDE), aide publique au développement (APD), investissements de portefeuille et envois de fonds – ont chuté de 19,4 % en 2022, passant de 217,1 milliards de dollars US en 2021 à 174,9 milliards de dollars US, soit 5,9 % du PIB de l'Afrique. Ce déclin, qui annule la forte reprise qui a suivi la pandémie, a été généralisé. L'investissement direct étranger a chuté d'environ 44 % et le continent a enregistré des sorties nettes de portefeuille de 17 % et une réduction des entrées d'APD d'environ 6 %. Seuls les envois de fonds ont enregistré une augmentation marginale de 0,2 % pour atteindre 96 milliards de dollars US en 2022, dont plus de la moitié (52 %) proviennent des économies avancées et 48 % des pays en développement. Après avoir plus que doublé pour atteindre environ 80 milliards de dollars US en 2021, l'IDE a dégringolé à près de 45 milliards de dollars US en 2022. Cette chute est principalement due à une importante reconfiguration des entreprises en Afrique du Sud, dont la part de l'IDE en Afrique a plus que diminué de moitié, passant de 49,3 % en 2021 à 20 % en 2022, soit environ 32 milliards de dollars US de moins qu'en 2021. Le déclin de l'IDE destiné à l'Afrique reflète la perception par les investisseurs d'un risque associé à l'incertitude mondiale croissante, malgré le fait que le continent offre des retours sur investissement comparativement plus élevés que d'autres régions du monde. En dépit de la baisse des flux d'IDE vers l'Afrique, le nombre d'annonces de nouveaux projets a augmenté de 39 % pour atteindre 766, ce qui suggère que la baisse de l'IDE en 2022 découle plus de la perception du risque que des fondamentaux macroéconomiques et autres.

Malgré cela, les actuels flux d'investissement étranger vers l'Afrique présentent un paradoxe :

une prime de risque élevée et de faibles taux de défaillance sur les investissements à long terme. En effet, comme le montrent les PEA 2024, sur les marchés internationaux des capitaux, les États souverains d'Afrique sont confrontés à des coûts de financement plus élevés que ceux des économies avancées et émergentes, en raison de la perception du risque et de la mauvaise évaluation de leur dette souveraine par les investisseurs internationaux qui en découle, principalement en raison de notations de crédit subjectives. En 2021, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 % et, dans 40 % des cas, supérieurs à 8 %. En revanche, le rendement moyen des obligations souveraines des économies avancées était de 1,1 % et celui des économies de marché émergentes de 4,9 %.

On estime que les pays africains paient 500 % de plus en frais d'intérêt lorsqu'ils empruntent sur les marchés financiers internationaux plutôt qu'auprès de la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement. Comme le montre une étude réalisée en 2020 par *Moody's Analytics*, contrairement aux perceptions du risque induites par les notations souveraines des pays africains, parmi ses pairs, c'est l'Afrique qui présente le plus faible risque de défaillance en matière d'infrastructures. L'étude a montré que l'Afrique est la grande région la moins défaillante, avec un taux de défaillance de seulement 1,9 %. Ce chiffre contraste fortement avec l'Europe de l'Est (12,4 %), l'Amérique latine (10,1 %), l'Amérique du Nord (6,6 %), l'Asie (4,6 %) et l'Europe de l'Ouest (4,6 %). Selon une estimation du PNUD, la subjectivité et le manque de transparence des notations coûtent aux pays africains plus de 24 milliards de dollars US d'intérêts excédentaires et plus de 46 milliards de dollars US de renoncement à des prêts sur la durée de vie de multiples obligations en devises nationales et étrangères. En outre, en 2024, l'Afrique devra payer un service de la dette de 74 milliards de dollars US en partie à cause des taux d'intérêt mondiaux élevés et d'un dollar US plus fort.

Les sorties et les fuites financières dépassent les entrées en Afrique en raison des faibles

capacités de l'État. L'augmentation de la dette publique en Afrique a certes été associée à un accroissement des investissements publics, mais il est également prouvé que la faible efficacité des investissements publics a affaibli les avantages de la croissance et les gains de productivité de cette dette en Afrique. L'Afrique présente un déficit d'efficacité de l'investissement public de 39 %, soit 10 points de pourcentage de plus que l'Asie (29 %) et plus du double de celui de l'Europe (17 %). Une faible efficacité signifie que les avantages des investissements publics financés par la dette obtenus dans la productivité et la croissance ne sont pas suffisants pour générer des flux de revenus permettant de liquider la dette et de financer de nouveaux investissements. Cette situation a des répercussions sur la croissance inclusive, comme le montrent les données relatives à l'Amérique latine. Pendant la crise de la dette latino-américaine des années 1980, une période souvent appelée « décennie perdue », de nombreux pays de la région n'ont pas pu assurer le service de leur dette extérieure et ont dû procéder à des ajustements douloureux, notamment en réduisant les dépenses dans les infrastructures, la santé et l'éducation.¹¹ Il en a résulté des taux de chômage élevés, une forte baisse du revenu par habitant et une croissance stagnante ou négative. Le bilan de l'Afrique, avant ou immédiatement après l'initiative d'allègement de la dette des PPT, illustre une expérience similaire à celle de l'Amérique latine. Dans les pays où le coût du service de la dette est plus élevé, la croissance du PIB par habitant a été plus faible, voire négative dans certains cas.

S'ajoutant à la faible efficacité des investissements publics financés par la dette, le transfert international des bénéfices est l'une des sources de fuites les plus courantes. Il coûte aux pays africains environ 7 % de leurs recettes fiscales totales, soit 1 % du PIB de l'Afrique (environ 275 milliards de dollars US), ce qui correspond au total des transferts internationaux nets vers l'Afrique en 2022.¹² Selon certaines estimations, la corruption coûte à l'Afrique 148 milliards de dollars US par an et environ 90 milliards de dollars US quittent le continent chaque année sous la forme de flux financiers illicites. La lutte contre les flux financiers illicites est donc essentielle pour

relever le défi de la mobilisation des ressources nationales. Ces fuites créent un cercle vicieux de coût élevé du capital, de manque d'accès au financement du développement à long terme, de faiblesse des investissements dans les projets de développement, de médiocre croissance de la productivité, d'augmentation de la pauvreté et, en fin de compte, d'augmentation de la vulnérabilité de la dette.

Performances historiques de l'Afrique de 1960 à nos jours

Les performances de l'Afrique en matière de croissance au cours des quatre décennies précédant l'apparition de la COVID-19 varient considérablement au cours du temps et même au sein de chaque décennie, reflétant en grande partie les conditions macroéconomiques et les effets de perturbations économiques majeures. Le tableau 1 montre le nombre de périodes de croissance (au moins 5 ans de croissance ininterrompue) par continent. Pour le PIB réel, le taux de croissance doit être supérieur à 7 %, tandis que pour le PIB par habitant, il doit dépasser 3,5 %. En Asie, 18 pays ont enregistré 21 périodes de croissance du PIB totalisant 206 ans. En Afrique, 7 pays ont enregistré 7 périodes de croissance du PIB, pour un total de 83 ans, contre 4 pays, 4 périodes de croissance et 28 ans pour l'Amérique latine. En ce qui concerne le PIB par habitant, en Asie, 29 pays ont enregistré 43 périodes de croissance du PIB par habitant, pour un total de 478 ans. En Afrique, 12 pays ont enregistré 14 périodes de croissance du PIB, totalisant 129 ans, contre 12 pays, 12 périodes de croissance et 94 ans pour l'Amérique latine.

Les relativement faibles performances économiques du continent s'expliquent en partie par le fait que la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles n'a pas été uniforme et cohérente dans la plupart des pays. Elle est donc souvent caractérisée par des revirements de politique périodiques, principalement liés aux changements de régime politique et aux idéologies qui y sont associées. Cela signifie que les horizons de planification sont à court terme et ciblent les cycles électoraux, ce

TABLEAU 1 Résumé des périodes de croissance par continent, 1960–2021

Continent	Nombre d'années	Nombre de périodes	Nombre de pays
Afrique	83	7	7
Asie	206	21	18
Europe	37	6	6
Amérique latine	28	4	4
Océanie	7	1	1
Total	361	39	36

Source : Calculs du personnel basés sur les données du département des statistiques de la Banque africaine de développement.

qui a sapé les efforts de diversification des économies et rendu les pays vulnérables aux chocs extérieurs, en particulier ceux dépendant de la production et de l'exportation de produits de base (pétrole et gaz, minéraux et métaux, produits agricoles). L'incapacité de l'Afrique à mettre en place une politique intérieure et un modèle économique durables et crédibles l'a empêchée de tirer pleinement parti des nouvelles possibilités de croissance rapide et accélérée, même lorsque les conditions économiques mondiales se sont nettement améliorées. Les gains issus d'opportunités telles que la hausse des prix des produits de base sont donc généralement temporaires, et les tendances à la baisse des fondamentaux économiques ainsi que les risques réapparaissent souvent à moyen terme, si bien que le continent revient à sa trajectoire de croissance faible et instable.

Le continent n'a pas été en mesure d'atteindre et de maintenir un taux de croissance de 7 à 10 % qui permettrait la transition vers des revenus plus élevés. Entre 1961 et 2020, le taux de croissance annuel moyen du PIB de l'Afrique n'a dépassé 7 % que 5 fois (soit environ 13 % du temps). Au cours de la même période, le taux de croissance du PIB par habitant n'a dépassé 3,5 % que 5 fois (10 % du temps) et a été négatif 11 fois (soit 22 % de la période), ce qui indique que la croissance démographique a dépassé la croissance du PIB ou que la croissance du PIB a diminué (figure 8). Pour que l'Afrique passe du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu

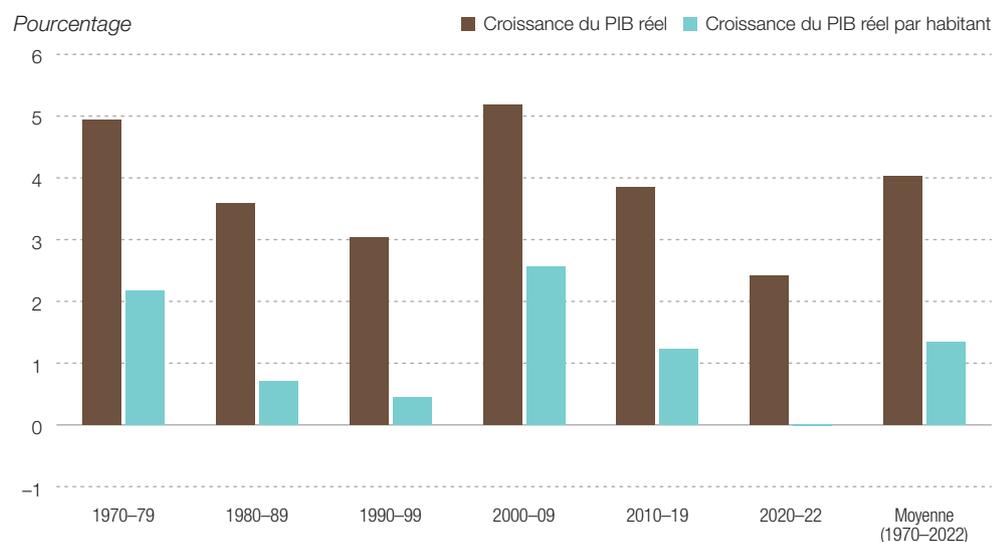
élevé, les taux de croissance du PIB réel (qui ont augmenté en moyenne de 4,2 % par an depuis 2000) doivent plus que doubler pour atteindre 7 à 10 % – et ce de manière constante pendant environ 50 ans.¹³

Un coup d’œil sur l’histoire révèle également la volatilité de la croissance économique de l’Afrique, au sein des groupements économiques du continent et de ses cinq principales régions. La volatilité de la croissance de la production est le symbole des chocs externes successifs et des expériences de politique intérieure. Entre 1970 et 2022, la croissance moyenne du PIB réel a été de 4 % pour le continent, alors que la plupart des économies connaissaient des effondrements brutaux de la production, un affaiblissement des conditions macroéconomiques tel qu’une inflation élevée, un creusement des déficits budgétaires et une augmentation de la dette publique. La volatilité des prix à l’exportation des produits de base, en particulier du pétrole brut, des minéraux et des métaux, a entraîné une baisse des recettes en devises et, en raison d’une forte inflation intérieure, les taux de change se sont appréciés en termes réels. La compétitivité de l’agriculture et de la production manufacturière s’en est trouvée amoindrie. D’autres problèmes structurels, tels que la faiblesse des infrastructures, l’émergence

de poches de fragilité dues aux conflits et à l’instabilité politique, et l’érosion des institutions qui en découle, ont également contribué à la période de performance économique la plus faible de l’Afrique. Certaines recherches attribuent également les piètres performances économiques de l’Afrique à la malédiction de la géographie – climat tropical et manque d’accès à la mer dû à l’enclavement de nombreux pays.¹⁴ D’autres soutiennent que l’architecture financière mondiale actuelle et la géopolitique inhérente au développement excluent que les pays africains arrivent à passer structurellement de secteurs à faible productivité à des secteurs à plus forte productivité, étant donné que les problèmes récurrents liés à la vulnérabilité de la dette, aux chocs climatiques et aux répercussions d’autres facteurs exogènes induits par les politiques économiques des partenaires commerciaux continuent d’enfermer le continent dans des chaînes de valeur à faible productivité.¹⁵

Au tournant du XXI^e siècle, l’Afrique a connu un retournement de situation économique. La croissance du PIB réel s’est à nouveau accélérée au cours des vingt premières années du nouveau millénaire, avec des taux de croissance annuels moyens atteignant 5,2 % dans les années 2000 avant de retomber à 3,9 % en 2010–2019, une histoire trop familière pour le continent. De

FIGURE 8 Performance historique moyenne de l’Afrique en matière de croissance annuelle



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

l'avis général, la période allant du milieu des années 1990 aux années 2000 a marqué l'essor du continent. Cette performance a été soutenue par le considérable allègement de la dette accordé par la communauté internationale au milieu et à la fin des années 2000, combiné aux avantages d'une meilleure gestion des politiques macro-économiques et des réformes structurelles des années 1990, ainsi qu'au super-cycle des prix des produits de base allant de 2003 à 2008, qui n'a été interrompu que par la crise financière mondiale de 2008 à 2009. Cette période a également été marquée par une réaffectation significative de la main-d'œuvre vers l'extérieur de l'agriculture – avec certains signes de transformation structurelle, l'émergence d'exportations de services et un rebond relatif de l'industrie manufacturière – après des années de politiques dirigistes et de stratégies d'industrialisation non coordonnées de substitution des importations qui ont caractérisé la majeure partie des années 1970 et 1980.

Contrairement aux années 1980, où la croissance était lente par rapport aux autres régions du monde, les vingt dernières années ont vu l'Afrique obtenir de bons résultats en matière de croissance du PIB réel. Par exemple, à l'exception des performances plus remarquables de l'Asie dans les années 2000, soutenues par la forte croissance économique de la Chine, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique a dépassé celle des autres régions du monde dans les années 2000 et 2010, et la tendance s'est poursuivie jusqu'en 2019, jusqu'à l'apparition de la COVID-19, qui a perturbé la dynamique de la croissance. Même au plus fort de la crise de l'Ebola, qui a ravagé une grande partie de l'Afrique de l'Ouest en 2014–2015, avec un effet domino sur d'autres régions africaines, et a attisé l'aversion au risque des investisseurs, la croissance est restée résiliente. Cela a mis en évidence les cadres politiques solides que de nombreux pays d'Afrique ont mis en place au fil des ans. Ainsi, bien qu'elle ait enregistré sa première récession économique depuis plus d'un demi-siècle, l'Afrique a également été l'une des régions du monde dont la croissance a été la moins affectée par la pandémie de COVID-19 et elle a émergé du choc de la pandémie avec une croissance plus robuste que celle d'autres régions du monde.

Si les performances de l'Afrique en matière de croissance sont louables depuis le début du millénaire, exprimées par habitant, elles ne sont pas suffisantes pour favoriser une croissance inclusive et un développement durable. La croissance moyenne du PIB réel par habitant de l'Afrique s'est contractée dans les années 1980 et 1990, avant de se redresser dans les années 2000 et de poursuivre sur sa lancée au cours de la décennie précédant le déclenchement de la COVID-19. Au plus fort de la pandémie de COVID-19 en 2020, la croissance du PIB réel par habitant a brutalement chuté à -4,2 %, faisant craindre un retour à une croissance négative rappelant les années 1980 et 1990. Le ralentissement de la croissance du revenu par habitant en Afrique et les cycles d'expansion et de ralentissement qui caractérisent la croissance du PIB ont limité les perspectives de réduction de la pauvreté et de l'inégalité des revenus.

Ainsi, malgré quelques progrès, la pauvreté et l'inégalité des revenus restent élevées. Au début des années 1980, les taux de pauvreté élevés reflétaient les faibles performances économiques de cette période. Depuis la fin des années 1990, la baisse des taux de pauvreté en Afrique a été progressive, la plus forte baisse étant de 15 % entre 2015 et 2021. Les efforts de réduction de la pauvreté ont également été limités par la structure de nombreuses économies africaines, dominées par une agriculture à faible productivité et des activités informelles, principalement dans le commerce de gros et de détail.

Bien que marginaux, les gains réalisés dans la réduction de la pauvreté ne se sont pas traduits par une baisse correspondante de l'inégalité des revenus. Jusqu'au début des années 1990, l'inégalité était en hausse, puis elle a diminué par la suite, tout en restant supérieure à la moyenne du début des années 1980. Cela a empêché l'Afrique de rattraper les autres régions du monde en ce qui concerne les principaux indicateurs de développement humain (figure 9). Bien que l'indice de développement humain de l'Afrique soit passé de 0,43 en 1990 à 0,57 en 2022 (soit une augmentation de 33 %), ses valeurs actuelles restent loin derrière celles des autres régions. Par

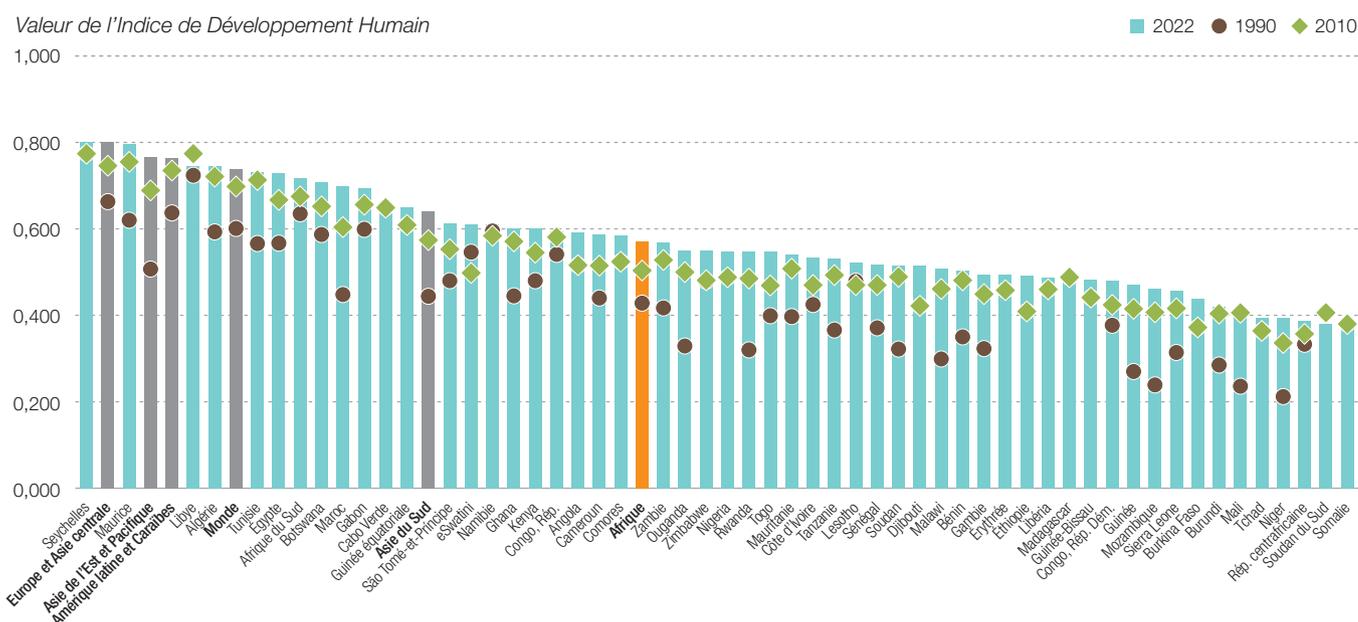
exemple, en 2022, l'indice de développement humain moyen de l'Afrique était inférieur de 10 % à celui de l'Asie du Sud, de 25 % à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que de l'Asie de l'Est et du Pacifique, et de 29 % à celui de l'Europe et de l'Asie centrale.

Sur le plan régional, les différences de performance de la croissance réelle sont évidentes entre les régions au cours de la période postérieure à 1980. Le taux de croissance annuel moyen le plus élevé (4,8 %) a été enregistré par la région de l'Afrique de l'Est, qui est également la plus diversifiée (figure 10). La croissance y a été la plus élevée au cours des trois décennies suivant 1990, soulignant l'importance de la diversification pour l'amortissement des effets des chocs mondiaux et régionaux sur la croissance. Cela a été encore plus évident récemment, puisque l'Afrique de l'Est a été la seule région à échapper à la récession au plus fort de la pandémie, avec une croissance de 1,8 % en 2020, contre une contraction moyenne du PIB réel de 1,7 % sur l'ensemble du continent. Le taux de croissance annuel moyen le plus bas (2,7 %) entre 1980 et

2022 a été enregistré par l'Afrique australe, mettant clairement en évidence la morne croissance de l'Afrique du Sud et ses implications pour le reste de la région. Pour l'essentiel, la croissance du PIB réel a été épisodique et, au cours de la décennie précédant l'apparition de la COVID-19, elle n'a été en moyenne que de 1,5 %, soit moins de la moitié de la moyenne continentale d'environ 4 % au cours de la même période.

Individuellement, les pays africains ont connu des trajectoires de croissance différentes, alternant généralement des phases de croissance, de stagnation, de déclin ou même de chute catastrophique. Tandis que plusieurs pays africains enregistraient de longues années de croissance, d'autres ont vu leur PIB réel par habitant chuter brutalement en raison de conflits ou d'autres chocs exogènes, avant de rebondir. Dans certains pays, le PIB par habitant de 2020 était inférieur à celui de 1961. Les effets multiplicateurs d'une croissance du PIB élevée et soutenue sur le bien-être social global des citoyens d'un pays sont bien documentés dans la littérature économique. Comme indiqué plus haut, avec des

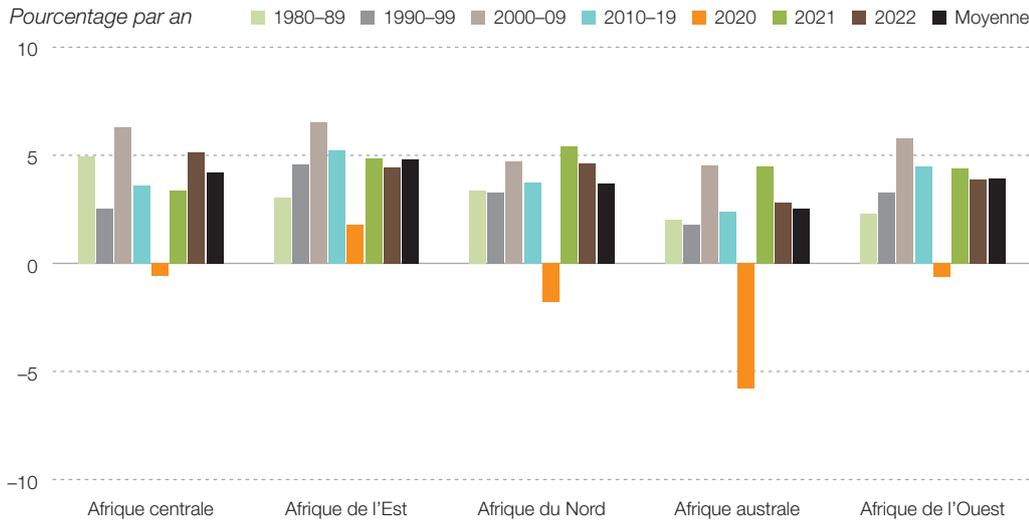
FIGURE 9 Indice de développement humain pour 1990, 2010 et 2022



Source: Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Note: Les diagrammes à barres (en bleu foncé, bleu clair et rouge) correspondent à la valeur de l'indice de développement humain en 2022.

FIGURE 10 Croissance du PIB réel, par région d'Afrique et par décennie



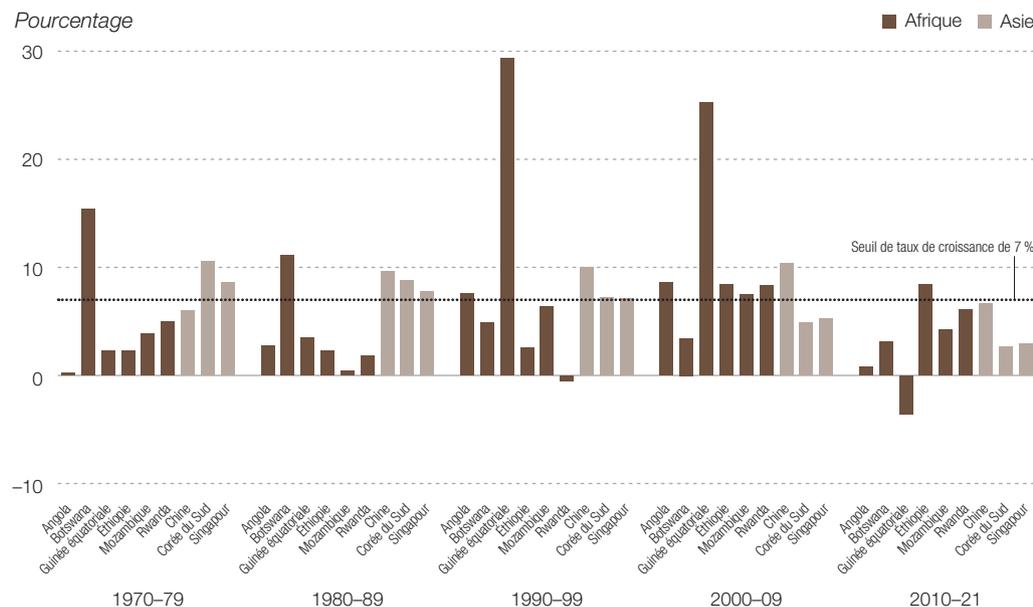
Note: Les décennies sont basées sur des moyennes simples.
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

taux de croissance du PIB d'au moins 7 %, il faudrait environ 50 ans pour qu'une économie passe du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu élevé.¹⁶ Les pays qui ont récemment effectué cette transition, notamment la Corée du Sud, Singapour et la Chine, confirment cette hypothèse. La Chine montre qu'il est possible de maintenir un taux de croissance annuel du PIB de 7 % pendant plusieurs décennies (figure 11). Elle a connu une croissance moyenne de 8,7 % entre 1971 et 2021, atteignant un PIB par habitant de 10 431 dollars US (en dollars constants de 2015), et a maintenu un taux de croissance moyen d'environ 10 % pendant trois décennies (de 1980 à 2009). En Afrique, cependant, la croissance des grandes économies a été inférieure aux prévisions, et ces pays ont tiré vers le bas la performance globale moyenne.

Depuis 1961, seuls 19 pays africains ont enregistré une croissance moyenne soutenue du PIB réel d'au moins 7 % pendant une décennie (voir tableau 2). Seul le Botswana y est parvenu pendant trois décennies consécutives, mais bon nombre de ces économies à croissance rapide ont également connu des ralentissements à certaines périodes. Entre 1961 et 1970, la croissance moyenne de l'économie du

Botswana a atteint 8,7 %, avant de s'accroître jusqu'à 15,22 % entre 1971 et 1980 et de se maintenir au niveau élevé de 12,33 % entre 1981 et 1990. La forte croissance du Botswana a suivi la découverte et la production subséquente de diamants, associées à une amélioration de la stabilité macroéconomique et de la gouvernance institutionnelle concernant le déploiement des revenus du diamant. Le pays n'a toutefois pas réussi à maintenir des taux de croissance aussi élevés et, pendant les trois décennies suivant 1990, la croissance a été inférieure à 7 %. L'affaiblissement de la croissance du Botswana reflète deux éléments clés du passé : la faiblesse de la demande mondiale de diamants et, surtout, le déclin graduel, mais constant de la qualité de la formulation des politiques publiques et de l'efficacité du secteur public, auxquels était attribué le succès des précédentes poussées de croissance du pays. Selon le Fonds monétaire international, le fossé entre la formulation et la mise en œuvre des politiques s'est creusé, les dépenses dépassant les normes mondiales avec des retours sur investissement plus faibles que prévu et peu de comptes demandés pour les mauvais résultats.¹⁷ Le déclin du Botswana montre à quel point l'État est important pour soutenir la croissance et éviter de tomber dans le piège du revenu intermédiaire.

FIGURE 11 Taux de croissance moyen du PIB par décennie dans certains pays, 1971–2021



Note: La ligne en pointillés rouge indique le seuil de croissance de 7 %. Les barres bleues correspondent aux six pays africains et les barres orange aux trois pays asiatiques.

Source: Calculs du personnel basés sur les statistiques de la BAD, l'indicateur du développement dans le monde (Banque mondiale) et les PEM, octobre 2021 et janvier 2022.

Seul l'eSwatini a affiché une croissance de 7 % ou plus pendant deux décennies successives; les 18 autres pays n'y sont parvenus que pendant une seule décennie.

Les schémas de croissance en dents de scie de l'Afrique révèlent des problèmes fondamentaux dans la structure de ses économies. On estime que pour passer de la tranche inférieure à la tranche supérieure des revenus intermédiaires il faudrait au maximum 28 ans et que parvenir ensuite aux revenus élevés demanderait au maximum 14 ans. Pour éviter le piège du revenu intermédiaire, un pays doit donc connaître une croissance suffisamment rapide pour franchir le seuil du faible revenu (passage du faible revenu au revenu intermédiaire, tranche inférieure et accélération pour accéder au statut de revenu élevé). Dans le tableau 2, 9 pays ont été classés parmi les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRII) avec un RNB moyen par habitant compris entre 1 136 et 4 465 dollars US. Les autres étaient des pays à faible revenu, avec un RNB par habitant inférieur ou égal à 1 135 dollars US. Sur les 19 pays, seuls 8 sont passés d'une catégorie de revenu à l'autre depuis 1989, où a

débuté la classification des pays selon leur revenu. Trois de ces pays – l'Angola, la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale – sont, depuis lors, retombés au moins une fois dans une catégorie de revenu inférieure, avant de revenir à un niveau plus élevé.

Pour les pays affichant de plus faibles taux de croissance du revenu par habitant et frôlant la limite inférieure du seuil des faibles revenus, le taux de croissance doit être supérieur aux proverbiaux 7 % pendant une période prolongée.

Outre les pays du tableau 2, d'autres, dont la République démocratique du Congo (RDC), le Liberia, le Mozambique et la Sierra Leone, ont vu leur RNB par habitant chuter brutalement à la suite de conflits, avant de rebondir. Mais le fort taux de croissance atteint après un conflit n'a pas été maintenu pendant plus d'une décennie. Par exemple, la RDC a affiché un taux de croissance moyen de 7,6 % entre 2010 et 2015, mais a chuté à une moyenne de 4,1 % durant les quatre années précédant l'épidémie de COVID-19. La reprise après la pandémie a été plus forte, avec une moyenne de 7,6 % entre 2021 et 2022. Les

TABLEAU 2 Revenu moyen par habitant pour la période de forte croissance et 2022

Pays	Revenu moyen par habitant pour la période de forte croissance et 2022 (\$)						Groupe de revenu actuel du pays, 2023	
	1961–70	1971–80	1981–90	1991–2000	2001–10	2011–20		2022
Angola					2 500,3		2 298,7	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Botswana	533,1	1 514,0	2 896,0				6 657,1	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Cabo Verde				1 350,5			3 642,9	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Côte d'Ivoire	1 885,2						2 430,3	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Éthiopie					330,7	648,1	857,3	Faible revenu
Gabon		9 536,1					6 641,5	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Guinée équatoriale					10 600,9		5 871,3	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Kenya		1 135,7					1 754,6	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Lesotho		393,1					968,1	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Mozambique					405,4		580,7	Faible revenu
Nigeria					1 975,5		2 449,6	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Ouganda					640,0		934,9	Faible revenu
Rwanda					863,5		940,4	Faible revenu
Seychelles		5 610,7					17 117,0	Revenu élevé
eSwatini			1 597,0				4 045,3	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Tchad					597,4		590,3	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Togo		775,5					892,3	Faible revenu
Tunisie			1 979,9				3 897,4	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Zambie					980,0		1 281,8	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde et groupes de pays et de prêts.

résultats du Liberia ont été moins brillants. La fin de la guerre civile, qui a duré 14 ans, en août 2003, a mis fin à une longue période de déclin économique. L'économie libérienne a progressé de plus de 10 % en moyenne au cours de la décennie qui a suivi la signature de l'accord de paix global d'Accra, avant que la crise de l'Ebola ne mette un terme à cette progression en 2014. La reprise après la contraction économique induite par Ebola a toutefois été difficile à maintenir, avec une croissance de la production réelle de 2,1 % en moyenne entre 2015 et 2022.

D'autres économies en transition, autres que le Rwanda, ont connu des épisodes de croissance convulsive similaires. Après l'effet débilisant du génocide au Rwanda, lorsque l'économie s'est contractée de moitié en 1994, le pays a fait preuve d'une remarquable résilience, soutenue par les efforts après conflit de réconciliation et de réforme. En 1995, l'économie a rebondi de 30 %, et les investissements, les apports d'aide et les

engagements en faveur des réformes structurelles et macroéconomiques ont conduit l'économie à une croissance plus élevée et ininterrompue, supérieure à 8 % en moyenne pendant plus de deux décennies. Les résultats du Rwanda en matière de croissance mettent en évidence les avantages de la stabilité politique et de l'engagement en faveur des réformes macroéconomiques et structurelles, ainsi que d'un environnement commercial favorable catalysant l'investissement privé. La liberté économique est également essentielle au maintien d'une croissance élevée. La plupart des économies affichant la croissance la plus rapide ont été bien classées dans quatre ou dans tous les indices de liberté économique.¹⁸

Le bilan des économies africaines contraste fortement avec celui de leurs homologues d'Asie de l'Est, dont les PIB par habitant étaient inférieurs à ceux de la plupart des pays africains en 1960. Les pays d'Asie de l'Est sont parvenus à une croissance soutenue et à une

augmentation significative du PIB par habitant grâce à une mise en œuvre progressive et soutenue de leurs politiques. En 1960, l'Afrique avait un PIB moyen par habitant de 1 124 dollars US, contre 238 dollars US pour la Chine. En 2020, ce PIB africain par habitant était d'environ 1 905 dollars US, tandis que celui de la Chine avait bondi à 10 431 dollars US, soit plus de cinq fois celui de l'Afrique. Certains pays africains dont les résultats étaient nettement meilleurs en 1960 sont aujourd'hui loin derrière la plupart de leurs homologues asiatiques.

Les miracles économiques asiatiques ont plusieurs explications. L'un des arguments avancés dans la littérature est que la politique industrielle a joué un rôle fondamental dans la croissance spectaculaire de plusieurs pays asiatiques au cours du dernier demi-siècle.¹⁹ Les experts affirment que les trois principes clés de cette réussite sont l'intervention de l'État pour remédier aux défaillances du marché, l'orientation vers l'exportation et la concurrence. Combinés à la technologie et à l'innovation, ces trois éléments ont conduit à une croissance élevée et soutenue dans plusieurs pays asiatiques qui sont devenus des économies émergentes et des champions mondiaux dans de nombreux secteurs. Bien que les politiques industrielles stratégiques de la Chine, de Singapour et de la Corée du Sud aient été impressionnantes, le stock de capital physique et humain a été essentiel pour un développement inclusif et durable. D'autres experts soulignent le rôle de l'État et indiquent que la dynamique d'industrialisation de l'Afrique nécessite un soutien soutenu de celui-ci pour renforcer les capacités technologiques et l'apprentissage.²⁰

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Défis et opportunités intérieurs

Volatilité des résultats macroéconomiques et alourdissement du fardeau de la dette

Les données historiques révèlent une grande volatilité de la croissance économique de l'Afrique, dans les groupements économiques du continent, ses cinq principales régions,

et même les différents pays. La volatilité de la croissance de la production est la marque des chocs externes successifs et des expériences de politique intérieure, car la plupart des économies ont connu des effondrements brutaux de la production et des affaiblissements des conditions macroéconomiques tels qu'une inflation élevée, des déficits budgétaires croissants et une dette publique en hausse. La volatilité des prix à l'exportation des produits de base, en particulier du pétrole brut, des minerais et des métaux, a entraîné une baisse des recettes en devises. De plus, en raison de la forte inflation intérieure, les taux de change se sont appréciés en termes réels. Parmi les autres problèmes structurels figurent la faiblesse des infrastructures; l'émergence de poches de fragilité dues aux conflits et à l'instabilité politique, et l'érosion des institutions qui en découle; la « malédiction » de la géographie – un climat tropical et un manque d'accès à la mer dû à l'enclavement de nombreux pays²¹; l'injustice de l'actuelle architecture financière mondiale et la géopolitique inhérente au développement qui exclut la possibilité d'une transformation structurelle dans les pays africains; les problèmes récurrents liés à la vulnérabilité de la dette, aux chocs climatiques et aux répercussions d'autres facteurs exogènes provenant des principaux partenaires commerciaux.²²

La vulnérabilité croissante de la dette dans de nombreuses économies africaines reste un autre obstacle majeur à la réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable. Après avoir bénéficié d'un allègement significatif de leur dette, les pays africains ont de nouveau fait parler d'eux pour leur surendettement, qui reflète deux facteurs principaux: la diminution des flux d'aide et des financements concessionnels, et l'augmentation des besoins d'investissement dans les infrastructures après des années de réduction des dépenses. Cette situation a poussé de nombreux pays à s'endetter de manière excessive, souvent à des conditions commerciales. Plus récemment, la dette a augmenté à cause des mesures prises par les États pour soutenir les économies frappées par une pandémie et pour protéger les ménages des effets des hausses des coûts de l'alimentation et

de l'énergie, alors qu'une faible croissance économique faisait brutalement chuter les recettes nationales. Les vulnérabilités liées à l'endettement de l'Afrique sont également alimentées par le resserrement des conditions financières mondiales et l'augmentation des coûts d'emprunt. Depuis le début du cycle de resserrement des taux d'intérêt, les écarts moyens entre les taux souverains ont grimpé en flèche en Afrique pour atteindre trois fois la moyenne des marchés émergents. En conséquence, les coûts du service de la dette ont augmenté. Les paiements au titre du service de la dette extérieure en proportion des recettes publiques ont dépassé le niveau d'avant la pandémie dans de nombreux pays, et vingt pays africains présentaient un risque élevé de surendettement ou s'y trouvaient déjà en février 2024. Cette situation pèse sur les finances publiques et détourne les ressources des investissements dans les secteurs favorisant la croissance et le développement du capital humain, ce qui limite la croissance future du PIB et accroît les vulnérabilités liées à la dette.

Développement et utilisation des capacités endogènes

Le développement et l'utilisation insuffisants des ressources nationales, en particulier du capital humain, ont entravé le développement inclusif et durable du continent. L'amélioration du capital humain contribue à renforcer la productivité et à accroître les revenus, ainsi qu'à promouvoir des capacités créatives et entrepreneuriales accrues, entraînant une meilleure adaptabilité aux changements accélérés d'un monde complexe et incertain. La majorité des pays africains sont cependant classés dans les catégories moyenne ou faible de développement du capital humain.

Des progrès remarquables ont été réalisés au cours des vingt dernières années dans le développement du capital humain en Afrique, avec une amélioration de la plupart des indicateurs. L'introduction de l'enseignement primaire universel a permis d'atteindre des taux bruts de scolarisation élevés. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur s'est également amélioré, faisant plus que doubler au cours des deux mêmes décennies. Malgré ces progrès, le plus grand défi auquel

sont confrontés les secteurs de l'éducation et le développement du capital humain en Afrique est de traduire les acquis en compétences répondant aux besoins du marché du travail. En raison de l'insuffisance des compétences requises, les taux de chômage des jeunes sont élevés et la plupart des Africains occupent des emplois précaires n'offrant pas des moyens de subsistance durables. Le rythme de création de nouveaux emplois, en particulier d'emplois décents dans le secteur formel, reste lent, malgré la révolution technologique qui balaie le monde du travail.

Sans une transformation radicale du système éducatif africain, les compétences acquises aujourd'hui pourraient être obsolètes demain.

Par exemple, entre 10 et 12 millions de jeunes entrent chaque année sur le marché du travail, alors que seuls 3 millions d'emplois formels sont créés chaque année. Pour tirer parti de l'énorme dividende démographique du continent, il est important que les dépenses publiques dans l'éducation respectent les engagements des pays africains (4 à 6 % du PIB ou 15 à 20 % des dépenses publiques totales consacrés à l'éducation) et servent effectivement à acquérir les compétences nécessaires pour le travail de demain.

Malgré des progrès notables, la situation en matière de santé est plus difficile.

Par exemple, dans les pays où les progrès sont plus rapides, la mortalité infantile a diminué de plus de 6 % depuis 2000, mais 2,9 millions de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies curables telles que la diarrhée, le paludisme et les affections respiratoires. L'espérance de vie à la naissance a augmenté, mais l'Afrique reste le continent où elle est la plus faible (63,8 ans en 2020), loin derrière l'Amérique du Nord (80,4 ans), l'Europe et l'Asie centrale (77,4 ans), l'Asie de l'Est et le Pacifique (74,7 ans), et l'Amérique latine et les Caraïbes (74 ans). Plus de 200 000 femmes meurent encore pendant leur grossesse ou leur accouchement. En outre, près d'un tiers des enfants souffrent d'un retard de croissance dû à la malnutrition.

Les dépenses de santé par habitant en Afrique restent les plus faibles du monde, avec en moyenne 104 dollars US entre 2000 et 2021,

car toutes les composantes des dépenses de santé (dépenses publiques, privées et externes) sont très inférieures à celles des autres régions. En Afrique, seuls 6 % des dépenses totales de santé publique sont consacrées au développement des infrastructures de santé, contre plus de 20 % dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine. Les 4,5 milliards de dollars US que les États africains consacrent actuellement aux investissements dans la santé publique sont nettement inférieurs aux 26 milliards de dollars US qui devraient être annuellement investis dans de nouvelles infrastructures de santé pour répondre à l'évolution des besoins au cours de la prochaine décennie. À cela s'ajoutent les investissements considérables nécessaires à l'entretien et à la modernisation des infrastructures de santé existantes.

Il n'est donc pas surprenant que lorsque la COVID-19 a frappé, de nombreux systèmes de santé publique étaient insuffisamment équipés pour faire face à la demande croissante de matériel sanitaire de base tel que l'oxygène et les vêtements de protection, y compris les masques. Leurs capacités de test et d'intervention étaient également insuffisantes pour faire face à la propagation rapide du virus. La pandémie a également mis en lumière les inégalités flagrantes de l'écosystème mondial de la santé et de l'accès au financement des mesures d'urgence et de préparation. Par exemple, sur les 17 000 milliards de dollars US (soit 19 % du PIB mondial) prévus comme mesures fiscales pour lutter contre la pandémie en 2020–2021, la part de l'Afrique n'était que de 89,5 milliards de dollars US (0,5 % du PIB mondial). Résultat : L'Afrique n'a pas eu accès à des diagnostics essentiels et à d'autres produits médicaux, y compris des vaccins, même lorsqu'ils sont devenus disponibles.

Les écarts entre les sexes persistent dans l'éducation et la santé malgré de récentes avancées sur le continent. Selon la dernière édition du rapport sur l'indice de genre en Afrique (R-IGA) de la Banque africaine de développement (BAD)²³, le nombre de filles qui terminent l'enseignement de base est désormais presque similaire à celui des garçons. Toutefois, l'écart entre les

filles et les garçons se creuse en ce qui concerne l'achèvement de l'enseignement secondaire, car les filles rencontrent souvent plus d'obstacles que les garçons pour accéder à l'école et l'achever pour des raisons financières et culturelles, certaines familles donnant la priorité à la scolarisation des garçons plutôt qu'à celle des filles. En outre, les mariages d'enfants restent un fléau qui persiste de manière inquiétante dans les pays africains, créant ainsi des inégalités entre les filles et les garçons en matière d'accès à l'école. Près de 12 % des jeunes femmes africaines de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 15 ans. Les disparités entre les sexes persistent dans le secteur de la santé, mais elles ont été considérablement réduites dans de nombreux pays africains. Selon les données de l'indice mondial d'écart entre les genres 2022 du Forum économique mondial, l'Afrique a comblé 97,1 % de l'écart entre les sexes en matière d'espérance de vie en bonne santé, ce qui représente le troisième meilleur résultat régional derrière l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie centrale (l'Afrique compte 11 pays où l'espérance de vie en bonne santé est totalement paritaire).

Développement d'infrastructures productives dans des secteurs clés

Les infrastructures sont essentielles pour toutes les activités économiques et constituent une condition préalable au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Les infrastructures, sous toutes leurs formes (matérielles et immatérielles), permettent aux sociétés de fonctionner correctement et aux économies de prospérer. C'est pourquoi la croissance fondée sur les infrastructures est au cœur des efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). L'impact des infrastructures sur le développement est largement positif et significatif dans le monde entier, allant de 60 % à 70 % de l'impact total pour tous les secteurs économiques, y compris les secteurs du numérique, de l'énergie et des transports, ainsi que pour l'ensemble des secteurs.²⁴

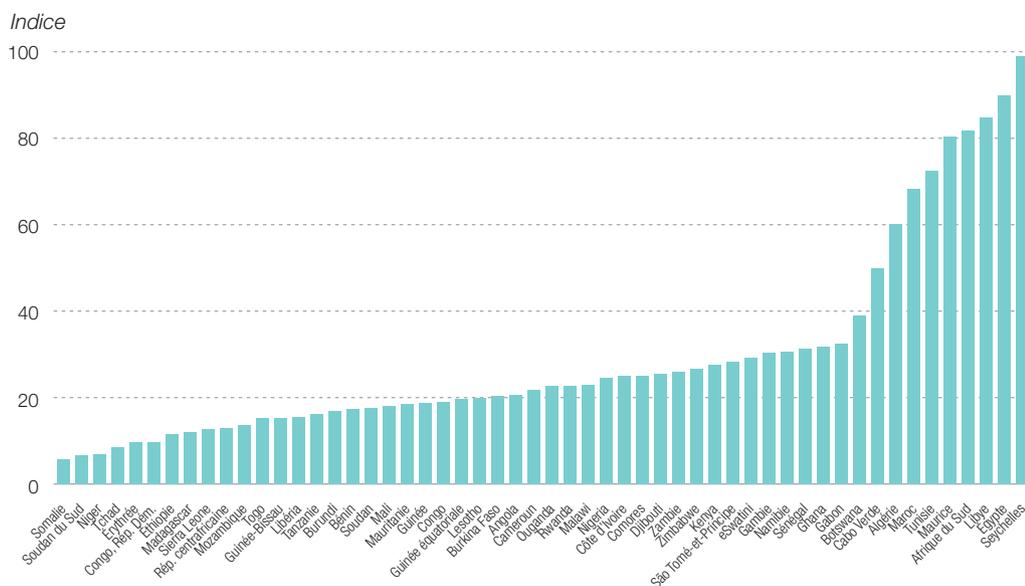
Le développement des infrastructures productives s'est quelque peu amélioré, mais

les progrès ont été trop lents pour rattraper les autres régions du monde. L'indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI – *Africa Infrastructure Development Index*) de la Banque africaine de développement, qui suit l'état et les progrès du développement des infrastructures, montre que l'indice moyen pour l'ensemble du continent a grimpé de 19,0 en 2010 à 29,4 en 2022 (figure 12). Malgré cette amélioration, le déficit d'infrastructures reste élevé dans la plupart des pays africains, reflétant de longues périodes de sous-investissement dans de nouveaux projets d'infrastructures et dans l'entretien destiné à maintenir d'anciennes infrastructures dans un usage productif. Bien que les scores AIDI s'améliorent pour tous les pays africains, ils ne suffisent pas à améliorer le classement de bon nombre d'entre eux. C'est l'amélioration de la composante TIC qui a entraîné le plus de progrès dans l'AIDI au cours de la dernière décennie. Les composantes transport et électricité sont celles qui ont le moins progressé, tandis que la composante eau et assainissement affiche des performances intermédiaires.

Les principaux gagnants sont les pays qui ont considérablement amélioré leur score, comme l'Algérie, l'Égypte, la Guinée, le Lesotho, le Sénégal, les Seychelles et la Zambie.

Les infrastructures de transport en Afrique restent particulièrement inadéquates, avec des coûts élevés dus à l'inefficacité des services routiers, ferroviaires et portuaires. Les coûts de transport sur les routes africaines restent élevés et nuisent à la compétitivité des exportations et importations. Dans les pays enclavés de l'Afrique centrale, ils représentent environ 35 % de la valeur des exportations et plus de 45 % de la valeur des importations. Le problème est exacerbé par le mauvais état des routes dans la plupart des pays, en particulier dans les zones agricoles rurales. La densité médiane des routes en Afrique est d'environ 12 km pour 100 km², contre 42,5 km dans les pays en développement les plus performants et 136 km dans les pays à revenu élevé. Les routes rurales rendent difficile et coûteux l'accès aux biens et aux services depuis et vers les zones

FIGURE 12 Indice de développement des infrastructures en Afrique, 2022



Note: L'indice AIDI est une mesure agrégée de quatre composantes (transport, électricité, TIC, eau et assainissement). Un indice composite est calculé pour chaque composante à l'aide d'indicateurs et de sous-indicateurs. Par exemple, pour créer un indice composite pour les transports, on mesure les indicateurs pour le total des routes revêtues (km/10000 habitants) et pour le réseau routier total (km/km² de surface terrestre exploitable). Un indice composite global est ensuite calculé.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement, 2023.

rurales. Pour l'indice d'accessibilité rurale (IAR), qui mesure la proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison, Maurice affiche le score le plus élevé, avec 99,4 %, suivi par l'Égypte, le Rwanda, la Tunisie, l'eSwatini, le Maroc, le Malawi et le Cabo Verde, avec des scores supérieurs à 90 %. Cet indice est toutefois inférieur à 50 % dans 13 pays africains. À cause d'un sous-investissement public et d'une mauvaise gestion, d'autres types d'infrastructures de transport, notamment les chemins de fer, les ports maritimes et les infrastructures de transport ferroviaire, ont pris du retard dans la plupart des pays africains. La faiblesse des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels a aggravé le problème, avec des investissements privés faibles ou inexistantes en raison des taux de rendement imprévisibles dans le secteur.²⁵

Le manque d'accès à des sources d'électricité et d'énergie abordables, fiables, durables et modernes, cruciales pour le changement climatique et la croissance verte, freine les efforts de développement du continent. Pendant des décennies, le secteur de l'électricité africain a été confronté à de nombreux défis interdépendants : médiocre fiabilité, coûts de production et de distribution élevés, manque d'entretien, manque d'investissement, tarifs ne reflétant pas les coûts, subventions inabornables et, par conséquent, maigre viabilité financière. La plupart des services publics africains sont en détresse financière. Ils peinent à couvrir leurs coûts opérationnels et ne parviennent ni à financer les projets d'énergie renouvelable nécessaires, ni à entretenir et exploiter les infrastructures électriques. La plupart de ces compagnies nationales sont fortement subventionnées par des investissements publics, et seules 2 des 39 compagnies d'électricité africaines sont financièrement viables pour les dépenses d'investissement et d'exploitation sans l'aide de l'État.²⁶ Compte tenu de l'augmentation de la demande d'énergie pour stimuler la transformation de l'agriculture et les industries électriques, les prochaines décennies pourraient être difficiles sans un investissement proportionnel dans l'électricité. L'Afrique doit donc accélérer les progrès vers l'accès universel à l'électricité grâce à une révolution de l'énergie propre.

Pour parvenir à l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, il faudra connecter plus de 600 millions de personnes à des sources d'électricité fiables. Cela implique de multiplier par trois le taux annualisé actuel de nouveaux raccordements (90 millions), dont la moitié à l'aide de solutions hors réseau, avec une amélioration des performances de nombreuses entreprises de services publics pour assurer leur viabilité financière. Le manque persistant de fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans de nombreuses régions et les fréquentes coupures de courant augmentent les coûts de production et d'exploitation. Ces coûts plus élevés entravent le commerce à travers le continent et affectent la fourniture de services sociaux et vitaux essentiels tels que les soins de santé primaires, en particulier dans les zones rurales et urbaines pauvres. Sur l'ensemble des compagnies d'électricité du continent, seules une ou deux pratiquent des tarifs reflétant les coûts.²⁷ En raison de l'absence d'énergie propre, les ménages des communautés non électrifiées d'Afrique de l'Est peuvent déjà payer des « tarifs implicites » de 1,75 dollar US/kWh pour une énergie de mauvaise qualité obtenue à l'aide de kérosène et de bougies.²⁸ Ce tarif est plus élevé que la plupart de ceux des microréseaux reflétant les coûts. On peut en conclure que l'accessibilité financière des consommateurs n'est peut-être pas le principal obstacle à l'application de tarifs reflétant les coûts.

Comme pour d'autres types d'infrastructures, les progrès restent également insuffisants dans les TIC, le numérique, la santé, ainsi que l'eau et l'assainissement. Une amélioration de 10 % de la pénétration du haut débit mobile en Afrique pourrait entraîner une amélioration de 2,5 % du PIB par habitant et la création de millions d'emplois.²⁹ Pour y parvenir, la priorité doit être accordée à l'accessibilité financière et physique, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux technologies et aux réseaux numériques est limité. L'investissement privé est essentiel pour stimuler le développement numérique, mais il est crucial de combiner les efforts et de garantir un accès généralisé et abordable à tous les Africains. Les contraintes sont importantes en matière d'infrastructures de santé et elles vont

encore s'aggraver, limitant la capacité des pays à répondre aux nouveaux besoins de santé. En moyenne, l'Afrique compte environ 1,3 lit d'hôpital pour 1 000 habitants, alors que la moyenne mondiale est de 2,9, celle de l'Amérique latine et des Caraïbes de 2,1 et celle de l'Europe et de l'Asie centrale de 5,4. Les installations manquent d'équipements pour le diagnostic – par exemple, l'Afrique ne dispose que de 0,7 appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour 1 000 000 d'habitants (contre 4,8 en Chine et 37 aux États-Unis). La faible capacité de stockage de l'eau en Afrique, dans plus de 1 270 barrages typiques, est estimée à environ 1 170 km³, soit 20 % des ressources en eau disponibles. Les barrages sont concentrés en Afrique australe (44 %) et en Afrique du Nord (18 %), tandis que l'Afrique centrale est la région la moins bien équipée (près de 5 %).³⁰

Développement du capital des entreprises

Le faible développement du capital des entreprises en Afrique limite la capacité du secteur privé à jouer son rôle de moteur de la transformation structurelle, à contribuer aux chaînes de valeur mondiales et régionales et à favoriser le développement durable. Le secteur privé représente plus de 80 % de la production totale, 67 % des investissements, 75 % des crédits dans l'économie et plus de 90 % des emplois.³¹ En moyenne, il contribue à plus de 80 % des recettes publiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire, à travers l'impôt sur les sociétés, la rente des ressources, et l'impôt sur le revenu des salariés.³² Malgré leur contribution significative à l'économie, la plupart des entreprises privées africaines sont de petite taille. Plus de 40 % des entreprises africaines sont des microentreprises comptant moins de 10 employés, et plus de 60 % des petites et moyennes entreprises (PME) en comptant moins de 20.³³ Avec une part d'investissement dans le PIB de 45 %, le stock de capital des entreprises en Afrique est inférieur à celui d'autres régions, qui atteint par exemple 70 % en Asie de l'Est et Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et Caraïbes. Et comme le secteur privé africain est dominé par de petites entreprises, opérant pour la plupart dans des secteurs informels à faible productivité, les perspectives d'innovation sont limitées. Le fait que

le secteur privé de nombreux pays africains peine à innover – ou à mettre en œuvre des innovations – limite sa capacité à générer de la croissance et ralentit le processus de développement.

La formalisation des entreprises est l'un des plus grands problèmes auxquels sont confrontés le développement du capital des entreprises du secteur privé et la protection sociale.

Alors que dans les économies avancées, 91 % des emplois relèvent du secteur formel, ils ne constituent que 19 % en Afrique, soit moins que les 51 % des autres économies émergentes et en développement. Les coûts élevés de l'accès aux capitaux nécessaires au développement signifient que de nombreux acteurs continuent d'opérer de manière informelle. Par exemple, entre 2003 et 2019, le coût moyen des procédures de création d'entreprise en Afrique était de 1 300 % supérieur à celui des économies avancées et de 50 % plus élevé que dans les autres pays émergents et en développement. La plupart des entreprises non formalisées manquent d'informations sur leurs activités, de sorte que leur accès au crédit et à des marchés organisés plus larges est limité. Bien que les coûts associés à la formalisation des entreprises aient considérablement diminué au fil du temps dans la plupart des pays africains, ils restent plus élevés que dans les économies avancées et les autres pays en développement.

Avec la prise de conscience croissante de l'importance de la science et de la technologie dans le développement inclusif et la création de richesses en Afrique, il existe de nombreuses opportunités d'innovation. Selon l'indice mondial de l'innovation 2021 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui suit l'évolution de l'innovation dans les pays au fil du temps, l'Afrique compte le plus grand nombre de pays dont les résultats en matière d'innovation sont supérieurs aux attentes par rapport à leur revenu. En 2022, neuf pays africains figuraient parmi les dix pays à faible revenu les plus performants. Toutefois, l'accès au financement peut être amélioré pour les petites et moyennes entreprises et les groupes vulnérables, tels que les femmes et les jeunes. Selon la Banque africaine de développement, deux tiers des femmes

ont des besoins de financement non satisfaits, et 44 % des femmes entrepreneures qui empruntent de l'argent le font auprès de leur famille. Le déficit de crédit pour les petites et moyennes entreprises, dont beaucoup sont détenues et gérées par des jeunes et des femmes, s'élevait à plus de 136 milliards de dollars US.³⁴ En conséquence, la plupart des jeunes Africains se lancent dans l'entrepreneuriat en dernier recours et finissent par travailler seuls dans des microentreprises assurant leur survie quotidienne, mais n'offrant aucune possibilité de créer d'autres emplois.³⁵

Commerce et intégration régionale

L'intégration régionale peut accroître les échanges intrarégionaux en élargissant les débouchés et en améliorant la compétitivité, afin de favoriser le développement économique et de soutenir la transformation structurelle.

L'Afrique est plus fragmentée que tout autre continent et compte 16 pays enclavés, dont beaucoup sont de petite taille. Cette situation a donné lieu à des marchés intérieurs fragmentés et aux déséconomies d'échelle qui en découlent. Bien que l'intégration régionale ait été une des priorités de l'agenda de développement de l'Afrique, le commerce intracontinental ne représentait qu'environ 15 % en 2021, contre 58 % en Asie et 67 % en Europe. Les économies africaines se caractérisent encore toujours par un commerce concentré sur les produits primaires. Les biens échangés au sein des communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique ne représentent qu'environ 2 à 5 % du commerce total de ces CER.³⁶ Cette valeur peut être plus élevée pour les CER dont la part de l'industrie manufacturière est plus importante ou dont la gamme de produits est plus diversifiée. Une intégration plus poussée des marchés pour les biens, les services d'infrastructure et les principaux facteurs de production (main-d'œuvre et capital) peut être un moteur de croissance important pour les petites économies fragmentées d'Afrique et pour leur compétitivité au niveau mondial.

Les coûts commerciaux diminuent dans d'autres régions, mais plus lentement dans les communautés économiques régionales d'Afrique. La fragmentation des échanges et les

alliances de *friendshoring* (délocalisation chez des alliés) entravent la fluidité du commerce, les échanges se faisant principalement au sein de coalitions. C'est pourquoi la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre d'importantes possibilités d'améliorer la diversification des exportations et de soutenir une production régionale coordonnée. Elle améliore l'accès aux marchés, fournit un cadre pour des politiques coordonnées et harmonisées en matière d'investissement, de concurrence et de droits de propriété intellectuelle. Il facilite également une logistique plus efficace grâce à des investissements dans les infrastructures douanières et de transport. Enfin, elle favorise l'émancipation économique des femmes et des jeunes.

Tirer parti de l'intégration régionale et des politiques commerciales favorables à la ZLECAf pour diversifier les exportations et améliorer la compétitivité nationale restera essentiel pour un développement inclusif et durable.

La ZLECAf est le plus grand bloc commercial du monde en superficie, population et nombre de pays participants, réunissant 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars US, en augmentation. Les avantages potentiels de la ZLECAf sont immenses. Selon les estimations de la Banque mondiale, la ZLECAf pourrait sortir 40 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2035, accroître le commerce intra-africain de 81 % et, par conséquent, augmenter les revenus de 450 milliards de dollars US, au cours de la première phase de mise en œuvre. Pour tirer pleinement parti des avantages économiques de la ZLECAf, les pays africains doivent promouvoir la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes, et mettre en place des chaînes de valeur régionales afin de jeter les bases d'une économie africaine plus productive pour stimuler l'industrialisation.

L'amélioration des regroupements et des agglomérations, en tant qu'instruments de politique industrielle, et le renforcement progressif de la capacité industrielle pour le développement de chaînes de valeur régionales et mondiales seront essentiels dans les pays africains. Par exemple, les zones économiques

spéciales (ZES) ont été déployées avec succès dans les pays asiatiques en tant qu'instruments à part entière de la politique industrielle. L'Asie compte 75 % des 4 046 ZES recensées dans le monde en 2018, dont plus de 2 500 en Chine. Les États africains doivent placer le regroupement et l'agglomération au premier plan de leurs stratégies de développement, pour que les pays puissent progressivement renforcer leurs capacités industrielles et développer des chaînes de valeur régionales, en utilisant la ZLECAf comme tremplin pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Cette intégration peut être approfondie si les pays africains commercent davantage entre eux, tant pour les intrants ou les matières premières que pour les produits finis. Grâce aux marchés publics préférentiels et au franchisage, les pays africains peuvent accroître leur accès à un large éventail d'intrants auprès des fournisseurs nationaux et n'avoir recours aux marchés étrangers qu'en cas de pénurie. Ce *friendshoring* intra-africain contribuera à protéger le continent des chocs mondiaux tout en approfondissant les marchés intérieurs et en favorisant la création de liens en amont et en aval, en particulier avec les petites entreprises. Pour maximiser les avantages des marchés publics préférentiels et du franchisage, les pays doivent identifier les déficits de capacités nationales et régionales et sélectionner des modèles de franchisage adaptés à leur contexte et servant au mieux leurs intérêts.

Capacité de l'État, institutions et gouvernance

La gouvernance politique s'améliore. Selon l'indice de compétitivité électorale, le bilan de l'Afrique en matière de gouvernance politique s'est nettement amélioré, doublant entre 1980 et 2015, grâce au succès apparent des efforts démocratiques dans divers pays africains. Des études montrent que l'amélioration des systèmes démocratiques peut accroître le PIB par habitant de 20 % à long terme en encourageant l'investissement, améliorant la scolarisation et les autres services publics, induisant des réformes économiques, et réduisant les troubles sociaux. Les progrès en matière de stabilité politique ont été plus rapides et plus soutenus dans certains pays, mais dans d'autres, des poches de conflit et un manque de gouvernance constitutionnelle

ont annihilé les gains réalisés. Ces évolutions sont préoccupantes pour un continent qui était en voie de redressement et était devenu une lueur d'espoir dans un monde où les distractions vont croissant. Les conflits font dérailler le développement, et les revirements de l'ordre constitutionnel de la gouvernance ainsi que les changements de cap du soutien des citoyens confirment la frustration engendrée par l'incapacité des systèmes démocratiques à apporter des avantages sociaux et économiques.

Même si la gouvernance politique s'est nettement améliorée depuis les années 1990, les élections ne suffisent pas à garantir la consolidation de la stabilité politique. Selon l'Afrobaromètre, l'insatisfaction à l'égard de la démocratie tend à aller de pair avec une perception accrue de la corruption. Lorsque les perceptions de la corruption augmentent, les niveaux d'insatisfaction à l'égard de la démocratie ont tendance à suivre. L'augmentation de la perception de la corruption et du mécontentement à l'égard de la démocratie a constitué la toile de fond des coups d'État militaires dans certains pays africains.³⁷ Ainsi, la volonté politique et l'engagement de poursuivre un programme de croissance inclusive constituent le plus grand défi de gouvernance auquel sont confrontés certains pays. Même lorsque les options politiques sont connues, le manque de volonté politique a souvent limité leur adoption et leur mise en œuvre cohérente. L'alignement des intérêts des acteurs politiques sur les préférences de l'électorat en matière de services sociaux de qualité est le principal défi à relever pour garantir l'inclusion. Il est évident qu'un plus grand nombre de pays africains ont fait progresser l'inclusion au cours de la dernière décennie, mais ils sont nombreux à ne pas l'avoir fait, et la situation est encore plus désastreuse pour les pays actuellement en conflit et ceux confrontés à différentes formes de fragilité politique.

Combattre la fragilité

La fragilité constitue un formidable défi pour la croissance inclusive en Afrique, car les pays sont confrontés à des chocs internes et externes qui mettent à l'épreuve leur capacité à gérer efficacement les crises. La fragilité se

manifeste sous différentes formes, notamment par des défaillances institutionnelles, de l'instabilité et des conflits. La fragilité et la résilience n'ont pas de frontières, mais leur impact sur les pays met en évidence le rôle essentiel que les autorités nationales et infranationales ont à leur égard. Dans de nombreux pays, les déficiences structurelles combinées à la faiblesse des institutions rendent les pays et les communautés vulnérables aux chocs mondiaux et augmentent les risques de conflit et de crise prolongée.

L'Afrique abrite les économies les plus fragiles du monde. Son score moyen pour l'indice de fragilité des États était de 83,8/120 en 2023, contre 85/120 en 2006 (les baisses correspondent à des améliorations). L'Asie a enregistré une légère baisse de 9,3 points de son indice de fragilité, passant de 79,4/120 en 2006 à 70,1 en 2023. L'Amérique latine et les Caraïbes ont également vu leur indice de fragilité s'améliorer, passant de 71,7/120 en 2006 à 63/120 en 2023. La détérioration de la situation en Afrique est imputable à l'instabilité politique croissante et à la résurgence du terrorisme et des conflits sur le continent. Environ un quart de milliard d'Africains sont touchés par la fragilité et les conflits et, au cours des deux dernières décennies, près d'un demi-million de personnes ont perdu la vie en raison de conflits et de l'insécurité due à l'homme.³⁸ La proximité géographique et les frontières communes amplifient le risque de débordements transfrontaliers qui, à leur tour, exacerbent la dynamique des conflits et entravent l'investissement, la croissance et le développement en général.

Les facteurs internes sont les principaux moteurs de la fragilité en Afrique, mais les influences externes exacerbent et perpétuent les difficultés. Les causes profondes de la fragilité, de l'insécurité et des conflits peuvent être définies par le « triangle catastrophique » que constituent la pauvreté rurale, le chômage des jeunes et la dégradation de l'environnement ou le changement climatique.³⁹ Ces privations extrêmes sont renforcées par l'inégalité, l'exclusion et la marginalisation de certains segments de la société, qui à leur tour peuvent refléter une piètre gouvernance et une médiocre capacité de l'État, un manque de transparence et de redevabilité dans la mauvaise

gestion des ressources. Mais les facteurs nationaux ne représentent qu'une partie du problème.

Les chocs mondiaux générés par les tensions géopolitiques et des pandémies ont entravé les progrès de l'Afrique, érodé ses avancées et compromis ses perspectives. Ces chocs affectent de manière disproportionnée des pays déjà aux prises avec de multiples vulnérabilités. À la suite de crises simultanées telles que le changement climatique, la pandémie de COVID-19 et l'escalade des tensions géopolitiques mondiales, l'Afrique a connu une augmentation sans précédent du nombre de pays confrontés à une détérioration de la viabilité de leur dette, à une insécurité alimentaire aiguë, à une augmentation des taux de pauvreté, et à une recrudescence de l'instabilité politique. Ces chocs extérieurs agissent comme des multiplicateurs de force, dépassant les capacités d'adaptation des institutions nationales. Les pays en proie à une fragilité persistante et à des conflits attirent généralement moins l'investissement direct étranger et ont donc moins de chances d'enregistrer une croissance plus élevée que les économies moins fragiles.

En réponse à la montée de l'insécurité et de la violence, de nombreux États africains ont augmenté leurs dépenses militaires et de sécurité, détournant ainsi des ressources d'autres priorités de développement. Les dépenses militaires en Afrique étaient estimées à 39 milliards de dollars US en 2021, soit 7 % de plus qu'en 2018 et 16 % de plus qu'en 2011.⁴⁰ Des dépenses de défense élevées créent un cercle vicieux ayant tendance à se renforcer. Il réduit la capacité des pays touchés à réaliser des investissements essentiels dans le capital humain, les infrastructures, l'énergie et l'agriculture. L'insécurité a également affecté l'environnement des affaires et entravé l'investissement privé, avec des conséquences significatives et persistantes pour la croissance inclusive et le développement durable. Pour relever les défis de la fragilité et atténuer leurs effets sur la croissance inclusive et le développement durable, les pays africains devraient reconnaître le lien entre développement et sécurité ; investir dans des infrastructures durables ; s'attaquer aux nouveaux problèmes de gouvernance ; promouvoir

l'inclusion financière en tant que moteur de la construction d'une économie inclusive; améliorer la préparation aux crises; accorder la priorité à la prévention et aux approches humanitaires reliant développement et paix; et participer à l'élaboration de l'agenda mondial.

Suivi et évaluation de la mise en œuvre

L'Afrique a besoin d'un cadre de suivi des progrès réalisés en matière de croissance inclusive et de développement durable.

L'objectif principal d'un tel cadre est de fournir des outils, des approches, des exigences en matière de données, et des sources pour le suivi et l'évaluation (S&E) des objectifs de croissance inclusive et de développement durable de l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine (CUA). Les États africains doivent renforcer leur capacité à produire des données statistiques de qualité et les éléments requis par le cadre de suivi et évaluation. Le cadre de suivi de la croissance inclusive et du développement durable repose sur l'identification des caractéristiques et des catalyseurs, y compris les moteurs potentiels et les résultats souhaitables.

Le suivi et l'évaluation des progrès vers un développement inclusif et durable en Afrique nécessitent des données considérables.

Les pays ont besoin d'un cadre d'indicateurs adapté à leur situation particulière. Ce cadre nécessite des données pertinentes et à jour. Les principales sources de données pour le cadre d'indicateurs de développement inclusif et durable comprennent les systèmes nationaux de comptabilité, les enquêtes sur l'économie et la main-d'œuvre, les enquêtes auprès des ménages, les recensements économiques et démographiques, les rapports sur la pauvreté, les rapports sur le développement humain, les dossiers administratifs, les registres statistiques des entreprises et les nouvelles sources de données incluant les données massives (*big data*). La production de statistiques visant à combler les lacunes en matière de données, puis à évaluer la situation du secteur informel, restera essentielle.

Les progrès en matière de développement inclusif et durable ne peuvent faire l'objet

d'un suivi efficace que si les informations sont fiables et à jour.

Le choix des indicateurs, la conception des outils de collecte des données, ainsi que le traitement et l'analyse des données recueillies sont autant d'éléments essentiels pour garantir l'efficacité d'un système de suivi et évaluation. La réalisation d'une analyse sectorielle des moteurs de la croissance inclusive et du développement durable est fondamentale dans le plan d'action global visant à atteindre les objectifs des ODD et de l'Agenda 2063. En outre, une fois mis en place, les registres d'entreprises sectoriels seront un instrument majeur de la boîte à outils de S&E, fournissant les données nécessaires pour constituer des tableaux de l'offre et de l'utilisation ainsi que des entrées et sorties, utiles pour l'analyse macroéconomique. Pour ce faire, les pays africains peuvent tirer parti des rapides progrès des technologies de l'information, en particulier du déploiement des *big data* et de l'analyse des données. Les technologies de *big data* offrent plusieurs avantages dans le traitement de grandes quantités de données. L'intégration de sources de données innovantes dans l'outil dynamique de suivi et évaluation peut améliorer l'actualité, la précision et la granularité de l'analyse des données, permettant ainsi une prise de décision plus éclairée et la réalisation d'un plus grand nombre d'objectifs et d'impacts ciblés.

Il existe différents outils pour faciliter le suivi et l'évaluation de la croissance inclusive et du développement durable.

Le choix des outils est déterminé par l'objectif global du cadre de suivi et évaluation. Deux de ces outils sont, d'une part, une matrice d'indicateurs (pour la collecte de données annuelles, le suivi régulier et le contrôle des progrès dans les PMR) et, d'autre part, des enquêtes et études (pour recueillir des données normalisées et harmonisées auprès des pays, des ménages et des industries). D'autres outils, tels que ceux utilisés au niveau des projets, permettront de suivre les actions de politiques pertinentes.

Un solide cadre de suivi et évaluation est toujours soutenu par une diffusion et un partage efficaces des données.

Il est essentiel de fournir des données en temps utile pour faciliter le suivi et l'évaluation des projets, des initiatives et des

agendas, y compris la mesure de la croissance inclusive. De plus, la publication des données favorise la redevabilité et la transparence. Cela implique la création d'un environnement favorable et d'une capacité de production de données. Les organisations statistiques régionales telles qu'AFRISTAT, AFRITAC, STATAFRIC et le Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est offrent des orientations et une assistance qui peuvent renforcer les capacités statistiques. Diverses initiatives de renforcement des capacités en matière de statistiques de développement sont en cours et ancrées dans la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA1). L'automatisation des systèmes de production statistique, les stratégies statistiques nationales et régionales, la volonté politique et un financement adéquat sont des éléments clés.

Il est recommandé que la mise en place d'un solide système de suivi de la croissance inclusive et du développement durable s'accompagne d'un environnement favorable, d'investissements réguliers et d'un renforcement continu des capacités. Pour y parvenir, des interventions sont nécessaires aux niveaux tant national que régional et continental. Au niveau national, les actions comprennent l'implication de la société civile dans la collecte des données, un rebasage du PIB incluant la comptabilisation du capital naturel, l'évaluation de la fourniture de services de qualité, et le renforcement des mécanismes de diffusion des données et d'établissement de rapports, notamment à l'aide des technologies numériques pour assurer la transparence et la redevabilité. Au niveau régional, il est nécessaire de renforcer les capacités et la coordination chez les PMR et d'élaborer une mesure globale de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique, telle que l'indice de croissance inclusive (ICI).

Défis et opportunités externes

Changement climatique et transition juste

La trajectoire de croissance et la dynamique démographique de l'Afrique appellent une accélération de sa transition vers une économie verte. Sur un continent où 600 millions de personnes, soit 43 % de la population totale,

n'ont pas accès à l'électricité, la connectivité à une énergie propre peut répondre aux impératifs du changement climatique. L'Afrique a besoin d'une transition énergétique juste et centrée sur les populations pour relever les défis actuels et futurs de son système énergétique tout en atteignant ses objectifs de développement, y compris la lutte contre les effets du changement climatique. La transition énergétique nécessite des changements et des réorientations en matière de technologies, d'emplois et d'autres opportunités économiques, ainsi que le développement de nouvelles compétences, capacités et expertises. Il est donc important de veiller à ce que les populations africaines soient bien préparées et équipées pour accueillir ces changements.

Selon les estimations de la Banque, environ 85 % du « budget carbone mondial » est utilisé, et l'Afrique n'en représente que 3 %. Une grande partie des émissions passées et actuelles provient des pays développés et des économies émergentes, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Chine représentant environ 70 % du total des émissions de carbone entre 1850 et 2020. Il ne reste plus que 400 gigatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (GtCO₂e). Assurer le développement socioéconomique dans le cadre du budget carbone mondial restant et soutenir l'adaptation au climat sont les éléments clés d'un « développement résilient face au climat », c'est-à-dire « une trajectoire de développement renforçant le développement durable à de multiples échelles, tout en réduisant la menace du changement climatique grâce à d'ambitieuses mesures d'atténuation, d'adaptation et de résilience face au climat ».⁴¹

Les pays africains devraient bénéficier d'une marge de manœuvre suffisante et d'une certaine latitude en matière d'émissions de carbone afin de développer leurs économies. Ils peuvent encore adhérer au principe d'une transition énergétique juste – justice distributive – pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs citoyens et atteindre d'autres ODD. L'approche « développer d'abord, nettoyer ensuite » a néanmoins un coût, et les États africains sont donc confrontés à un aspect du paradigme de

la transition énergétique juste : les coûts sociaux, économiques et environnementaux à moyen et à long terme l'emportent souvent sur les avantages actuels. Les politiques énergétiques, agricoles, industrielles et autres qui ont une incidence sur la justice climatique doivent tenir compte des coûts sociaux, économiques et environnementaux à moyen et à long terme, ainsi que des avantages qui en découlent.

Les politiques de transition énergétique juste en Afrique devraient être inclusives, en renforçant les capacités locales dans le développement des technologies vertes et en progressant dans la chaîne de valeur verte mondiale.

Plusieurs pays sont d'importants fournisseurs de minéraux essentiels pour les énergies renouvelables, qui jouent un rôle clé dans l'agenda mondial de transition énergétique. Par exemple, le marché mondial des véhicules électriques étant estimé à 7 milliards de dollars US d'ici 2025, les pays africains dotés de minerais essentiels à la transition peuvent en récolter les fruits, mais uniquement en adoptant des politiques de franchisage et d'approvisionnement préférentiel afin de promouvoir la création de valeur et l'enrichissement au niveau national.

Les pays devraient aligner les contributions déterminées au niveau national (CDN) sur les stratégies nationales afin de favoriser l'innovation endogène et l'investissement dans les solutions de technologies vertes. Les CDN intègrent des besoins de financement (internes et externes) qui ne sont actuellement pas mobilisés à grande échelle ou au bon moment. Les CDN africaines portaient du principe que les 100 milliards de dollars US convenus lors du sommet sur le climat de Cancún, au Mexique, seraient mis à disposition en temps voulu et en grande partie sous la forme de subventions flexibles, mais cela ne s'est pas produit. Il existe un décalage entre les stratégies nationales et le type de financement disponible pour les mettre en œuvre. La majeure partie des flux de financement climatique destinés à l'Afrique provient également du secteur public. En 2019/2020, l'Afrique a reçu environ 30 milliards de dollars US sur le total des flux de financement climatique mondial, dont le financement privé

ne représentait que 4,2 milliards de dollars US (14,2 %), soit nettement moins que le financement public (25,3 milliards de dollars US). Avec des flux privés aussi faibles, l'Afrique est confrontée à un déficit de financement climatique moyen de 213 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030. Si la tendance actuelle du financement n'est pas inversée, les efforts de l'Afrique en faveur de la résilience climatique et d'une transition énergétique juste seront gravement compromis.

Le paysage fragmenté du financement climatique mondial implique que la redevabilité relative aux flux de financement climatique reste opaque et difficile à mesurer objectivement.

En collaboration avec les autorités nationales, la communauté internationale devrait honorer son engagement à fournir 100 milliards de dollars US par an pour soutenir l'action climatique. Ces ressources devraient être nouvelles et additionnelles, et ne pas être mélangées aux flux d'aide traditionnels issus des engagements d'aide publique au développement et du financement des banques multilatérales de développement. En outre, pour que la coopération et la coordination des actions soient efficaces, la lutte contre le changement climatique, un problème mondial commun, nécessitera une coalition mondiale. Les pays devraient également élaborer des réglementations, des normes et des politiques pour les investissements dans le climat et la croissance verte – en étroite collaboration avec les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement – afin d'orienter les investisseurs potentiels vers ces secteurs. L'élaboration et la détermination des coûts de leurs stratégies à long terme donneraient des signaux forts aux parties prenantes nationales et internationales sur leurs priorités en matière de croissance verte, de changement climatique et de transition juste.

Architecture financière mondiale

Pendant plus de cinq décennies, les institutions financières multilatérales ont joué un rôle essentiel dans le financement du développement et ont bien servi le monde. Mais la dynamique mondiale influencée par des chocs récurrents, des pandémies et autres facteurs de fragilisation a mis en évidence les faiblesses de

l'architecture financière internationale actuelle quand il s'agit de relever les défis. Leur ampleur et leur nature ont transformé les problèmes actuels en crises régionales, nationales et communautaires, d'un niveau tel que les institutions mondiales ont du mal à y répondre rapidement. L'architecture financière mondiale actuelle est de plus en plus en contradiction avec les réalités, les besoins et les défis auxquels le monde en développement est confronté aujourd'hui. Elle n'est plus adaptée à un monde où le changement climatique, les risques systémiques, les inégalités, les marchés financiers hautement intégrés et vulnérables à la contagion transfrontalière, ainsi que les changements géopolitiques mettent à l'épreuve le développement durable. Il doit donc être réformé. En outre, les outils nationaux de gestion des politiques telles que la politique monétaire nationale de lutte contre l'inflation sont aujourd'hui de plus en plus affaiblis par les chocs extérieurs.

L'architecture financière internationale existante n'a pas été en mesure de soutenir la mobilisation de financements concessionnels stables et à long terme à grande échelle. Par exemple, l'accès au financement d'urgence est biaisé et profite principalement aux économies développées, qui en ont le moins besoin. Pendant la pandémie de la COVID-19, les pays africains n'ont reçu collectivement que 4,5 % (soit 33 milliards de dollars US) de l'allocation générale du FMI de 650 milliards d'équivalents de droits de tirage spéciaux (DTS) en 2021. Cette allocation ne correspond en rien aux priorités de développement et aux défis sous-jacents du continent.

L'initiative de suspension du service de la dette et le cadre commun du G20 n'ont pas non plus répondu aux principales préoccupations concernant la résolution des problèmes financiers auxquels sont confrontés les pays africains lourdement endettés. Ces pays consacrent aujourd'hui une part croissante de leurs ressources au service de la dette publique, et une part de plus en plus réduite à des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé. On peut en dire autant de l'architecture mal équilibrée du financement du climat, où la part de l'Afrique dans les flux mondiaux de financement du climat a été

minuscule et où l'écart s'est creusé. De même, avec ses principes conçus pour une époque où les échanges concernaient essentiellement les biens matériels, l'architecture fiscale internationale a fait son temps. La fraude et l'évasion fiscales ainsi que le transfert des bénéficiaires par les entreprises multinationales caractérisent aujourd'hui le système fiscal mondial, marqué par un haut degré d'opacité et l'absence de mécanismes de redevabilité et de mise en application. La prévalence des flux financiers illicites – estimés à environ 90 milliards de dollars US par an et favorisés par le transfert de fonds vers des paradis fiscaux et par d'autres moyens illégaux, y compris la récolte et l'exploitation illicites des ressources naturelles du continent – prive l'Afrique de ressources précieuses qui pourraient être canalisées vers des secteurs susceptibles de favoriser la transformation structurelle.

Les effets débilissants de la récente série de chocs et de facteurs de stress, y compris les guerres commerciales, mettent en évidence la frustration mondiale croissante face à l'incapacité du système financier et commercial mondial à jouer un rôle d'arbitre neutre. Le friendshoring, le protectionnisme commercial et la régionalisation des chaînes d'approvisionnement signifient que la fragmentation de l'architecture financière mondiale sera plus la norme que l'exception. Cela pourrait empêcher l'Afrique de faire grimper sa part dans le commerce mondial de moins de 3 % à des niveaux comparables à ceux d'autres régions. Et à moins que n'intervienne un rééquilibrage des schémas commerciaux, le commerce intra-africain, estimé à environ 15 %, pourrait rester entravé. Il est vrai que l'Afrique a bénéficié des avantages d'un monde multipolaire, mais elle devrait s'efforcer de jouer un rôle plus important.

La récente confluence de chocs, notamment l'aggravation des tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes de valeur mondiales, a intensifié les discussions des décideurs politiques sur le rôle de la mondialisation et son avenir. De nombreux pays et régions réévaluent leur approche du commerce mondial et leurs relations mutuelles. La fragmentation

économique et financière mondiale s'est intensifiée et pourrait aboutir à l'éclatement des nations en nouveaux blocs économiques rivaux se développant au détriment des anciens blocs. En outre, l'urgente nécessité de faire face à la crise climatique a également mis en évidence l'avenir de la mondialisation et du commerce, alors que les tensions augmentent entre les pays connus pour être les principaux contributeurs au changement climatique et ceux qui sont les plus touchés par ses effets. En conséquence, de nombreux pays s'éloignent de la mondialisation pour se tourner vers la régionalisation et le *friendshoring*.

ACTIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES VISANT À PARVENIR À UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

1. Élaborer et mettre en œuvre des solutions locales existantes et nouvelles pour que l'Afrique pilote son propre développement

L'Afrique n'est pas dépourvue de stratégies et de plans d'action pour le développement, notamment le Plan d'action de Lagos de l'OUA, l'Agenda 2063 de l'UA et les cinq grands domaines d'investissement prioritaires de la Banque africaine de développement (*High 5*). Les pays africains doivent « regarder chez eux » pour établir, institutionnaliser et mettre en œuvre des solutions de développement à long terme adaptées à leurs avantages comparatifs et à leurs besoins. Pour ce faire, ils doivent exploiter la connaissance locale de leurs économies, de leur situation socioculturelle et d'autres domaines uniques associés à leurs avantages comparatifs pour relever leurs défis de développement, tout en tenant compte des contextes régionaux, continen-taux et mondiaux. Comme le soulignent les Perspectives économiques en Afrique 2024, la mise en œuvre continue, systématique et institutionnalisée des stratégies et plans de développement locaux engendrera la certitude et la stabilité nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers

dans les domaines soutenant l'agenda de transformation structurelle des pays. Un engagement politique sans réserve est donc indispensable pour rallier les citoyens aux plans et visions de développement convenus au niveau national, en évitant les revirements de politique récurrents induits par les cycles électoraux qui caractérisent la plupart des pays africains.

Les énergies renouvelables et l'économie verte requièrent des solutions locales.

Les ressources naturelles de l'Afrique sont essentielles à son économie, mais leur exploitation peut entraîner une dégradation de l'environnement. Le développement durable exige de passer à une économie verte minimisant les dommages causés à l'environnement tout en favorisant la croissance économique. En accordant la priorité aux investissements dans les sources d'énergies renouvelables, telles que les énergies solaire, éolienne et hydraulique, il est possible d'exploiter l'énorme richesse naturelle potentielle du continent. Comme condition préalable, les pays doivent créer des cadres réglementaires favorables, fournir des subventions et encourager l'investissement du secteur privé dans ces domaines. Les pays doivent également se concentrer sur la résilience et l'adaptation au climat. Le changement climatique affecte de manière disproportionnée l'agriculture, les ressources en eau et les régions côtières de l'Afrique. La résilience climatique peut être favorisée par une agriculture intelligente face au climat, la gestion et la réduction des risques de catastrophe et la gestion durable de l'eau. Des actions sont également nécessaires pour promouvoir et adopter les principes de l'économie circulaire, notamment la réutilisation, le recyclage et la régénération des ressources afin de réduire les déchets, de préserver les ressources et de créer des emplois durables.

Les pays africains devraient s'inspirer des exemples de réussite.

Le programme sud-africain de passation de marchés avec des producteurs indépendants d'énergie renouvelable a attiré des milliards d'investissements verts, créant 38 000 emplois tout en produisant 6,4 GW d'énergie renouvelable et en réduisant les émissions. La taxe carbone du pays encourage les industries à adopter des technologies plus propres. De même,

l'interdiction des plastiques à usage unique au Rwanda favorise la consommation durable.

Les pays africains doivent également exploiter l'industrie créative. Par exemple, Nollywood, au Nigeria, génère 600 millions de dollars US par an et emploie plus d'un million de personnes dans la production et la distribution de films. En outre, les films et la musique pénètrent les marchés mondiaux, promouvant ainsi la culture africaine. D'autres pays africains ont un potentiel similaire et pourraient s'inspirer de pionniers tels que le Nigeria.

De nombreux pays africains ont des plans de développement locaux à long terme, dont la mise en œuvre déficiente a trop souvent généré des progrès médiocres. Pour être efficace, la mise en œuvre requiert des institutions compétentes et solides (pour garantir la redevabilité, la transparence et l'état de droit), une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, ainsi qu'une mobilisation suffisante des ressources intérieures et extérieures. Pour parvenir à un développement durable et inclusif de l'Afrique, il est primordial que les capacités institutionnelles, humaines et financières soient renforcées aux niveaux continental, régional, national et infranational.

2. Augmenter considérablement les investissements dans les infrastructures productives intégrées des cinq secteurs primordiaux (High 5) afin d'accélérer l'amélioration de la productivité des facteurs.

L'échelle est importante pour permettre à l'Afrique de faire un bond en avant dans son développement et sa marche vers l'avenir. L'élargissement du financement des infrastructures productives intégrées de milliards à des milliers de milliards accroîtra la base productive de l'économie (agriculture, industrie et autres secteurs productifs clés) et améliorera l'accès aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Il créera également un environnement propice à l'intégration économique régionale. Et il améliorera la gouvernance, la stabilité macroéconomique, la gestion des connaissances, l'intégration de la

dimension de genre et la résilience au changement climatique. Les pays doivent investir dans les secteurs clés pour le développement, en particulier les *High 5* de la Banque : éclairer et alimenter l'Afrique en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines. Cela aiderait l'Afrique à atteindre près de 90 % des objectifs de développement durable des Nations Unies. Il est donc essentiel d'augmenter le financement du développement pour atteindre une masse critique d'investissements permettant de bénéficier d'économies d'échelle importantes et de débloquer durablement l'investissement, la croissance et le développement.

Pour le développement des infrastructures essentielles, les pays africains doivent accorder la priorité aux partenariats public-privé, afin de tirer parti à la fois des fonds publics et des ressources et de l'expertise considérables du secteur privé pour construire des routes, des voies ferrées, des centrales électriques et des réseaux de télécommunications. Les pays devraient se concentrer sur la construction de réseaux d'infrastructures régionaux afin de favoriser l'intégration économique et le commerce en Afrique, de réduire les coûts des affaires et d'encourager les activités économiques transfrontalières. Ils devraient reprendre les initiatives de développement des infrastructures continentales et régionales telles que le programme de développement des infrastructures en Afrique, le projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, l'autoroute Abidjan-Lagos, et les infrastructures TIC transfrontalières.

Renforcer la mobilisation des ressources nationales pour aider le continent à réaliser sa pleine capacité fiscale, soit 3 à 5 % de PIB supplémentaires. Les systèmes de gestion des risques de catastrophes doivent être renforcés par les actions suivantes :

- Mettre en place des registres complets, précis et à jour des contribuables, avec une base de données numérique centralisée et des numéros d'identification uniques liés aux données biométriques et aux comptes bancaires de chaque personne ou entité imposable.

- Adopter des plans complets et solides d'amélioration de la conformité fiscale, incluant la promotion de la conformité volontaire – par la sensibilisation des contribuables et la promotion de la conformité institutionnelle.
- Rationaliser les exonérations et les congés fiscaux et supprimer les subventions improductives, en particulier dans le secteur des industries extractives.
- Étendre l'utilisation des plateformes de paiement électronique – telles que l'argent mobile, les cartes de crédit, les cartes de débit et les transferts de fonds électroniques – pour permettre aux contribuables d'effectuer des paiements en toute transparence.
- Mettre en œuvre la numérisation et l'automatisation des processus de comptabilisation et de mise en application des taxes et utiliser des outils numériques pour la collecte et l'administration des recettes.
- Renforcer la législation pour atténuer les flux financiers illicites et endiguer la corruption en renforçant les cadres juridiques pour réduire l'évasion fiscale, le transfert de bénéficiaires et les prix de transfert.
- Adopter des cadres juridiques pour améliorer l'échange d'informations à des fins fiscales, notamment en garantissant la transparence des détenteurs bénéficiaires des personnes morales et des constructions juridiques.
- Mettre en œuvre la déclaration, pays par pays, des grandes entreprises multinationales pour une répartition mondiale des revenus, des bénéficiaires, des impôts payés et des activités économiques dans les juridictions fiscales où elles opèrent.

Les pays ont besoin de mécanismes de financement durables. Par exemple, en 2017, l'obligation verte nigériane de 41 millions de dollars US a financé des projets d'énergie renouvelable et de boisement. Le programme d'obligations de la diaspora de l'Éthiopie a permis de lever 300 millions de dollars US pour le barrage de la Grande Renaissance. Et l'approche de financement mixte du Kenya, qui a combiné des fonds publics et privés, a financé avec succès des projets d'infrastructure tels que l'auto-route de Nairobi. Ces réussites sont autant d'enseignements dont les pays peuvent s'inspirer.

3. Mettre le capital de l'Afrique au service du développement de l'Afrique

L'ampleur des ressources nécessaires à la croissance inclusive et au développement durable de l'Afrique exige que le continent se tourne vers son propre intérieur, car le développement est une affaire à faire soi-même.

Pour accélérer le développement, le continent doit tirer parti de toutes les formes de capital qu'il possède – naturel, humain, commercial et financier. Les ressources naturelles de l'Afrique restent largement inexploitées, et les valeurs ou les services qu'elles fournissent sont généralement mal mesurés et parfois complètement absents de la richesse des pays africains. La valeur des économies africaines continue donc d'être sous-estimée alors que les richesses vertes abondent. Les pays africains peuvent accroître la valeur ajoutée des matières premières avant de les exporter. Ils devraient :

- Intégrer la valeur ajoutée dans les politiques industrielles afin de développer les industries, les emplois et les marchés locaux.
- Développer des cadres de valorisation tels que la stratégie africaine pour les minéraux verts.
- Renforcer la gestion des finances publiques.
- Faciliter la convergence des politiques en matière de ressources naturelles afin de créer une demande.
- Stimuler les marchés et accroître les investissements en faveur de la diversification économique.

Veiller à une évaluation correcte de la richesse verte de l'Afrique afin d'aider à identifier plus précisément la richesse réelle des pays pour des efforts d'investissement et de valorisation efficaces. Cela accroîtrait l'accès aux flux financiers, en partie parce que les notations de crédit pourront intégrer la valeur réelle de l'ensemble des actifs, ce qui, à son tour, améliorerait les profils de risque des pays. Ces derniers disposeraient d'une marge de manœuvre nettement plus importante pour accepter davantage de financements destinés à l'investissement dans l'écologisation de leurs économies et la construction d'autres formes de capital productif. L'évaluation correcte

de la richesse verte et sa prise en compte dans la réévaluation du PIB faciliteraient l'accès au marché des obligations vertes destinées à mobiliser des ressources pour l'investissement dans les technologies vertes et les infrastructures vertes résistantes au climat. La prochaine étude de la Banque sur la mesure de la richesse verte des nations montre que rien que la prise en compte du carbone séquestré par les forêts africaines augmenterait le PIB de l'Afrique d'environ 66,1 milliards de dollars US en 2022, soit une croissance potentielle du PIB d'environ 2,2 points de pourcentage.

La mise en œuvre des systèmes de comptabilité nationale varie considérablement d'un pays africain à l'autre. Sur les 54 pays africains, 38 utilisent le SCN 2008 et 13 le largement dépassé SCN 1993, tandis que 3 exploitent encore un système abandonné basé sur le SCN 1968. Les estimations actuelles du PIB sont donc au mieux conservatrices et, dans la plupart des cas, ne sont pas à jour. Plusieurs pays ne respectent pas non plus les mises à jour quinquennales du SCN 2008 destinées à refléter les changements dynamiques dans les structures de leurs économies. Cela entraîne une sous-estimation du PIB, une représentation erronée des secteurs, et une diminution de la crédibilité internationale liée à la qualité et à la fiabilité globales du système statistique d'un pays et des données qu'il génère. Le renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistiques et l'allocation de ressources suffisantes à leur fonctionnement et à leur modernisation sont essentiels pour exploiter le capital naturel de l'Afrique et pour évaluer et réévaluer correctement le PIB.

Exploiter la diaspora africaine pour financer le développement de l'Afrique. En effet, les envois de fonds de la diaspora du continent sont passés de 67 milliards de dollars US en 2016 à 96 milliards de dollars US en 2022. Ces envois de fonds constituent actuellement la source de financement externe la plus importante et la plus stable en Afrique, la grande contribution des Africains au financement du développement de l'Afrique. Leur contribution au financement du développement a été reconnue par l'Union africaine comme la « sixième région ». Tirer parti de la résilience et de la relative stabilité des flux d'envoi de fonds à l'aide de

la titrisation permettra donc de mobiliser des financements supplémentaires pour les infrastructures et la transformation structurelle. Certains pays, tels que l'Éthiopie et le Nigeria, ont réussi à mobiliser des capitaux pour des infrastructures essentielles grâce à l'émission d'obligations de la diaspora. Dans les deux cas, la demande a été forte, montrant ainsi l'intérêt de la diaspora africaine pour une contribution au développement de leur patrie, accompagnée d'un retour sur investissement.

4. Accorder la priorité aux investissements dans la formation et l'utilisation du capital humain et les intensifier

Les pays africains doivent accroître leurs investissements dans des infrastructures éducatives et de santé de qualité pour parvenir à une couverture universelle dans les deux domaines. Pour ce faire, ils doivent allouer des ressources suffisantes aux infrastructures éducatives et de santé, notamment les écoles, bibliothèques, équipements TIC, ainsi que les infrastructures sanitaires et pharmaceutiques, en particulier dans les zones rurales et mal desservies. Il faut également se concentrer sur l'amélioration des compétences en matière de calcul et de réflexion critique. Enfin, il faut intégrer les femmes et les filles dans la société en leur offrant un meilleur accès.

Une priorité absolue doit être accordée aux disparités entre les sexes et à la promotion de l'inclusion des groupes marginalisés. Il convient d'adopter des politiques tenant compte de la dimension de genre, visant à promouvoir la participation des femmes à la vie économique, sociale et politique, notamment en matière d'égalité salariale, de congé de maternité et de prévention de la violence fondée sur le genre. La réforme des droits fonciers et de propriété est l'un des domaines d'action privilégiés pour promouvoir l'inclusion. Les régimes fonciers devraient être réformés pour garantir aux femmes et aux groupes marginalisés un accès égal à la terre et aux droits de propriété.

Les pays africains doivent renouveler leur engagement de faire de l'éducation une priorité budgétaire. En effet, en 2015, tous les pays

africains se sont engagés à consacrer 4 à 6 % de leur PIB à l'éducation, soit 15 à 20 % de leur budget. Cette promesse a été réitérée lors du sommet mondial de l'Éducation pour tous de 2021, où presque tous les chefs d'État et ministres de l'Éducation africains présents se sont fermement engagés à déployer des efforts concertés pour atteindre la part supérieure de 20 % allouée au financement de l'éducation. Aujourd'hui, environ 40 % des pays africains ne respectent pas ces deux critères internationaux. Ce sous-financement structurel nuit à la quantité et à la qualité de l'éducation et empêche la future main-d'œuvre d'acquérir les compétences nécessaires sur les marchés du travail.

Les pays doivent promouvoir et accorder la priorité à un accès gratuit, équitable et universel à un enseignement primaire et secondaire de qualité, en particulier pour les filles, les enfants handicapés et les habitants des zones reculées. Cela nécessitera des investissements accrus dans le secteur de l'éducation. L'accent devrait être recentré sur les STEM et sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). L'EFTP qui s'aligne sur les besoins du marché du travail devrait se concentrer sur les secteurs émergents et les besoins du marché du travail, tels que les compétences numériques, les technologies des énergies renouvelables et d'autres activités et secteurs porteurs de croissance. Cela devrait être complété par une collaboration avec le secteur privé pour l'organisation de stages, de mentorats et l'octroi de bourses aux apprenants.

Les pays africains doivent modifier l'éducation pour la mettre au service de la croissance et du développement de l'Afrique. Cela requiert de réformer les programmes d'enseignement pour y intégrer les compétences requises et développer les programmes de formation professionnelle. Les programmes actuels doivent être revus afin de prendre en compte les compétences pertinentes pour les industries émergentes, l'entrepreneuriat et le développement durable, encourageant l'innovation et la créativité. Ces réformes soutiennent les *High 5* et s'alignent sur la vision de l'Agenda 2063 d'une société basée sur la

connaissance et promouvant l'emploi et l'autonomisation des jeunes. Les exemples de pays africains ayant réussi à réformer leur système éducatif sont nombreux. Ainsi, le Royaume du Maroc a actualisé ses programmes d'études pour y inclure des programmes d'enseignement professionnel et technique alignés sur les besoins des marchés du travail locaux et sur les ODD. Il a également lancé l'Initiative nationale pour le développement humain, qui comprend des programmes de formation professionnelle et de placement professionnel pour lutter contre le chômage des jeunes et promouvoir l'inclusion sociale. Les programmes de formation axés sur les compétences du Rwanda visent à combler les lacunes en matière de compétences et à promouvoir l'emploi dans des secteurs clés tels que le tourisme et les TIC. Comme le recommandent les PEA 2024, les pays doivent donner la priorité au renforcement des compétences dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STEM). Les pays riches en ressources naturelles – minerais et vastes terres arables – devront former suffisamment de géologues, agronomes et autres experts en vue de tirer parti de leurs ressources pour mener la transformation structurelle.

Réformer la langue des sciences pour mettre en avant la langue maternelle des élèves afin d'améliorer l'acquisition précoce des compétences en lecture et écriture et les résultats de l'éducation. Pour la plupart des enfants africains, la langue maternelle est celle du cœur pour penser et s'exprimer. L'enseignement dans une langue étrangère à ce stade de la vie rend l'apprentissage très difficile, car les enfants doivent d'abord penser dans leur langue maternelle avant de traduire leurs pensées dans la langue étrangère pour s'exprimer. Les questions linguistiques sont complexes, car étroitement liées à l'équité, à l'inclusion, à la confiance, à la dignité et à l'identité. En Afrique, l'histoire a laissé une marque indélébile sur le développement de l'éducation, car la plupart des enfants reçoivent un enseignement dans une langue qu'ils ne parlent pas à la maison, ce qui ralentit l'acquisition précoce des compétences en lecture et écriture. Par conséquent, en tant que politique clé d'apprentissage, les pays africains devraient envisager d'utiliser la première langue

ou la langue parlée à la maison pendant six ou huit ans, tout en introduisant une deuxième langue d'abord en tant que matière puis en tant que langue d'enseignement parallèle. Cette approche est très prometteuse pour l'amélioration des résultats, non seulement dans la langue maternelle, mais aussi dans la deuxième langue et d'autres matières. Les autorités africaines doivent également soutenir et défendre fermement les politiques d'éducation bilingue afin de démontrer leur engagement en faveur de la qualité et de l'équité de l'éducation.

Remédier à l'inadéquation entre l'éducation et les compétences des jeunes diplômés et renforcer l'interface entre l'industrie et l'enseignement. L'un des principaux défis de l'éducation en Afrique est que les cours et les compétences enseignés ne correspondent souvent pas aux besoins du marché du travail et ne sont pas suffisamment tournés vers l'avenir pour répondre aux exigences du futur ou pour créer les emplois de demain. Pour que les diplômés soient adaptés aux besoins de l'industrie, le système éducatif doit être conscient des besoins dynamiques du marché du travail et élaborer des programmes d'études qui y répondent. À mesure que la transformation structurelle s'intensifie et que les mutations économiques mondiales se poursuivent, les travailleurs doivent être préparés à passer à des emplois nouveaux et émergents. Pour ce faire, il faudrait davantage tirer parti des technologies et des plateformes numériques. Les autorités africaines devraient donc repenser leurs systèmes éducatifs pour renforcer les synergies entre l'industrie et l'enseignement, se concentrer davantage sur la formation des étudiants aux emplois actuels et futurs, intensifier le recyclage et le réoutillage à l'aide de systèmes d'enseignement formel et informel ciblés et d'une formation spécialisée en cours d'emploi à tous les niveaux, et mettre davantage l'accent sur les besoins des travailleurs vulnérables. Cela nécessitera de revoir les programmes d'études sur la base d'évaluations des besoins destinées à identifier les lacunes du système éducatif. Les institutions financières continentales, régionales et de développement devraient tirer parti de leurs valeurs de franchise pour créer un répertoire d'initiatives que les pays peuvent adapter à leurs besoins spécifiques.

En ce qui concerne la santé, les pays doivent viser en priorité une augmentation de l'investissement dans les soins de santé primaires afin de créer une population saine et productive et de mettre en place des systèmes de santé plus équitables et plus résistants. La mise en place de tels systèmes, dont les soins de santé primaires constituent la base, est l'un des moyens les plus efficaces de progresser vers la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire. Une population en bonne santé et en sécurité est essentielle pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable. L'accès à des soins de santé et à des services de protection sociale abordables et de qualité est capital pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement humain. Les chocs sanitaires, tels que la pandémie de COVID-19, ont clairement démontré la nécessité de disposer de systèmes de santé résilients, car les pays qui en sont dotés sont mieux préparés à prévenir les menaces sanitaires et à y répondre, y compris les potentielles pandémies ou les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique.

La constitution et la mise en œuvre d'une couverture sanitaire universelle permettront à tous les citoyens d'avoir accès à l'ensemble des services de santé de qualité dont ils ont besoin, quand et là où ils en ont besoin, sans subir de difficultés financières. Cela s'inscrit dans le droit fil de la déclaration d'Abuja adoptée en 2001 par les chefs d'État africains, qui se sont fixé pour objectif d'allouer au moins 15 % de leur budget national à l'amélioration des soins de santé. Les États doivent veiller à ce que tous les citoyens aient accès à des services de santé abordables et de qualité en combinant les investissements des secteurs public et privé dans les infrastructures et les services de santé. Des systèmes de santé entiers doivent également être renforcés. Cela nécessite d'investir dans les infrastructures de santé, le développement du personnel de santé et l'utilisation des technologies numériques de santé afin d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité. Il est impératif de gérer les risques de catastrophe en mettant en place des systèmes d'alerte précoce pour la

santé, les inondations, les sécheresses et d'autres catastrophes liées au climat.

La promotion de l'inclusion sociale, en particulier des communautés marginalisées, devrait contribuer à la cohésion sociale et à la réduction des inégalités. Les pays africains devraient mettre en place de solides systèmes de sécurité et de protection sociales pour soutenir les populations vulnérables, notamment les travailleurs du secteur informel, les femmes et les personnes handicapées. Ces filets de sécurité pourraient comprendre des transferts monétaires conditionnels, des allocations de chômage et des systèmes de pension. Le développement communautaire et l'intégration rurale-urbaine sont également importants.

5. Repenser les engagements de l'Afrique dans la gouvernance mondiale et l'architecture financière

Le système mondial du multilatéralisme a joué un rôle déterminant dans la conduite de l'agenda international et a, dans l'ensemble, bien servi le monde. Mais face aux chocs récurrents, aux pandémies et à d'autres fragilités, la dynamique mondiale a révélé ses faiblesses. Dans sa forme actuelle, l'architecture financière mondiale est de plus en plus en contradiction avec les réalités, les besoins et les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui. Pour accélérer leur transformation et parvenir à un développement inclusif et durable, les pays africains doivent s'engager sur un pied d'égalité avec les acteurs de la gouvernance mondiale et de l'architecture financière.

L'actuelle architecture financière internationale devrait être réformée pour la rendre plus agile et mieux adaptée à l'évolution du paysage économique mondial et aux besoins de développement de l'Afrique. Pour combler le fossé financier entre les riches et les pauvres et atteindre les objectifs de développement durable, il faudrait que le financement du développement passe de milliards à des milliers de milliards pour répondre à l'ampleur et à la nature des défis mondiaux

actuels. La coopération multilatérale connaît actuellement une crise à la fois de légitimité (avec des déficits de redevabilité et de représentation) et d'efficacité (avec un déficit de mise en œuvre) qui doit de toute urgence être résolue. Cela requiert une collaboration efficace entre les secteurs public et privé à tous les niveaux – mondial, régional et national – ainsi que des mécanismes de financement novateurs pour tirer parti des ressources issues de toutes les sources. Les réformes pourraient inclure le recyclage des droits de tirage spéciaux (DTS) par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement (BMD), la mise en œuvre de réformes de l'adéquation des fonds propres des BMD, et la réforme des méthodes de notation du crédit pour améliorer l'objectivité de l'évaluation du risque de crédit.

L'architecture de la dette internationale devrait être réformée pour augmenter le financement concessionnel du développement et rendre le règlement de la dette plus fluide et plus préventif. Le coût du capital sur les marchés internationaux est relativement plus élevé pour les prêts souverains africains que pour ceux des autres pays. En 2021, par exemple, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 %, et les rendements de deux cinquièmes des obligations africaines ont dépassé 8 %, soit nettement plus que le rendement moyen des obligations souveraines de 1,1 % pour les économies avancées et de 4,9 % pour les économies de marché émergentes. En conséquence, les pays africains paient cinq fois plus d'intérêts lorsqu'ils empruntent sur les marchés financiers internationaux que lorsqu'ils empruntent auprès de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de développement. Cette prime à la dette africaine doit cesser si l'on veut que l'architecture internationale de la dette soit équitable.

Concernant la restructuration de la dette, l'architecture financière internationale actuelle rend complexe une restructuration ordonnée de la dette souveraine, limitant ainsi les efforts destinés à remédier aux vulnérabilités croissantes de la dette et au surendettement des pays africains. Les processus de restructuration de la dette ont souvent été désordonnés, longs et

coûteux, contrairement à ceux d'autres marchés émergents où ils ont été relativement fluides, préventifs et accompagnés d'une forte participation des créanciers. Pour faciliter une restructuration ordonnée de la dette, il est nécessaire de :

- Développer des solutions basées sur le marché pour les euro-obligations non durables et mettre en œuvre un allègement de la dette afin de libérer des ressources pour les actions en faveur du climat.
- Créer une autorité de la dette souveraine et un système d'insolvabilité souveraine.
- Promouvoir une législation encourageant les prêteurs privés à participer à l'assainissement des dettes.
- Donner aux BMD des possibilités de faire des prêts aux pays durant les longues négociations sur la dette en mettant en œuvre la politique de prêts aux pays en situation d'arriérés.
- Améliorer le cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale afin de l'adapter aux nouvelles réalités économiques et d'améliorer les notations de crédit des agences privées.

Le financement international du climat doit être réformé pour augmenter les ressources et les canaliser vers les pays les plus vulnérables au changement climatique. Des investissements significatifs dans la résilience climatique et une transition juste sont essentiels pour compenser les 7 à 15 milliards de dollars US que l'Afrique perd chaque année à cause du changement climatique. Dans sa forme actuelle, l'architecture internationale du financement du climat n'a pas mobilisé les 242,4 milliards de dollars US dont l'Afrique a besoin chaque année pour mettre en œuvre l'action climatique exprimée dans les contributions déterminées au niveau national, laissant un déficit annuel de financement du climat de 213,4 milliards de dollars US. La simplification des procédures rendrait le financement climatique plus accessible aux pays vulnérables au climat, qui ont une capacité limitée à remplir des procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses.

Le système fiscal international doit être réformé pour le rendre plus transparent et

plus redevable. Il est largement admis que l'architecture de la coopération fiscale internationale doit être renforcée pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales, la fraude et d'autres flux financiers illicites (FFI). Dans le secteur minier africain, le transfert de bénéficières fait perdre aux pays africains une moyenne de 450 à 730 millions de dollars US par an en évitant l'impôt sur le revenu des sociétés. L'absence de normes et de règles fiscales internationales inclusives encourage probablement l'évasion fiscale et d'autres flux financiers illicites. Chaque année, environ 90 milliards de dollars US, soit environ 3 % du PIB de l'Afrique, quittent le continent sous forme de fuite de capitaux illicites. Ces sorties – au mieux très conservatrices, compte tenu des autres fuites dues aux prix de transfert et au pillage pur et simple par les élites – représentent presque autant que la moyenne annuelle combinée des entrées d'aide publique au développement (environ 50,9 milliards de dollars US) et des investissements directs étrangers (estimés à 51,4 milliards de dollars US) reçus par les pays africains entre 2011 et 2021. Les efforts pour établir une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale sont un pas dans la bonne direction, et les pays africains devraient participer à toutes les discussions sur le système fiscal des Nations Unies. Les initiatives internationales et régionales en cours, telles que l'Initiative pour la transparence des industries extractives et la Déclaration de Yaoundé sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, doivent être encouragées et adoptées par les pays africains.

6. Construire et approfondir les marchés nationaux et régionaux de biens, de services et de capitaux afin de stimuler l'intégration commerciale de l'Afrique

Les marchés nationaux et régionaux contribueront à réduire la dépendance des pays africains à l'égard des marchés extérieurs et, par conséquent, à minimiser leur vulnérabilité aux chocs mondiaux. Comme souligné dans les

PEA 2024, cela requiert d'améliorer les régimes de droits de propriété, de diversifier l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et de régionaliser les marchés financiers à l'aide d'une harmonisation juridique et d'une cotation croisée des actifs au niveau régional. Il faudra également créer un environnement des politiques et réglementations propice à la mobilisation à grande échelle et à la canalisation des ressources détournées par les fonds de pension, les assurances et les systèmes d'investissement collectif au profit du financement de la transformation structurelle. Le ZLECAf peut changer la donne à condition d'être pleinement mis en œuvre et adopté par tous les pays africains. Les États devraient donc s'efforcer d'accélérer et de mettre complètement en œuvre le ZLECAf en supprimant les barrières commerciales, en harmonisant les procédures douanières et en promouvant les investissements transfrontaliers.

L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales peut être renforcée par les échanges commerciaux entre pays africains, qu'il s'agisse de pièces détachées ou de produits finis. Grâce aux marchés publics privilégiés et au franchisage, les pays africains peuvent améliorer leur accès à une large gamme d'intrants auprès de fournisseurs nationaux et, uniquement en cas de pénurie, sur les marchés étrangers. Selon les PEA 2024, avec sa richesse en ressources, l'Afrique, voit ses capacités manufacturières augmenter dans différents secteurs, notamment la fabrication de véhicules automobiles au Maroc, au Nigeria, en Afrique du Sud et en Ouganda. Le continent abrite également des pôles technologiques florissants au Kenya et au Nigeria, des services financiers à Maurice, et la fabrication de pièces d'avion au Maroc. Le friend-shoring intra-africain – où les pays achètent les uns aux autres sur base de solutions d'approvisionnement préférentielles – peut approfondir l'intégration régionale, protéger le continent des chocs mondiaux et approfondir les marchés intérieurs afin d'atteindre l'objectif de croissance d'au moins 7 %. Grâce à des politiques de contenu local, les pays peuvent accroître la valeur ajoutée et le contenu technologique, en particulier pour les ressources

naturelles africaines, et exporter des produits de plus grande valeur. La mise en œuvre de telles politiques permettra d'augmenter les revenus tirés de ces ressources naturelles, de créer des emplois pour les jeunes et les femmes et, en fin de compte, d'accroître la productivité du secteur manufacturier africain.

7. Adopter une agriculture dirigée par les populations et une souveraineté alimentaire fondée sur les réalités locales et l'activité des petits exploitants

Ce modèle peut aider les pays africains à parvenir simultanément à une agriculture industrielle et à se repositionner dans les chaînes d'approvisionnement mondiales tout en équilibrant l'inclusion, la durabilité environnementale et de la viabilité à long terme de l'agriculture à petite échelle. Pour y parvenir, les dirigeants africains doivent réaffirmer leur engagement en faveur de la sécurité alimentaire en tant que droit de l'homme, comme le stipulent la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. Ils devraient démontrer leur engagement à l'aide de décisions individuelles et collectives claires et définitives de choisir l'agriculture et les systèmes alimentaires durables comme option pour atteindre la souveraineté alimentaire universelle sur le continent, en s'alignant sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063. Ils doivent également améliorer la gouvernance foncière en prenant position contre l'aliénation des terres perpétrée par des dirigeants corrompus et des acteurs malhonnêtes exploitant les systèmes pour s'emparer des terres familiales, communales et ancestrales. Les pays doivent trouver des moyens novateurs de gérer les conflits et l'insécurité, qui sont les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire. La livraison et le stockage des denrées alimentaires devraient faire l'objet d'une plus grande attention pour éliminer les échecs répétés dus aux coûts de transport élevés empêchant les denrées alimentaires d'atteindre le marché. Les décideurs politiques et les universitaires africains devraient critiquer et remettre en question le modèle actuel

d'agriculture et de souveraineté alimentaire mis en œuvre par le biais de l'aide étrangère.

8. Élaborer des stratégies d'investissement public pour les infrastructures physiques, sociales et numériques

Les pays qui ont affiché une croissance significative et durable sont connus pour leurs investissements publics systématiques, progressifs et soutenus. Par exemple, l'Inde a augmenté ses investissements publics annuels de 36 milliards d'euros en 2014 à près de 130 milliards d'euros en 2024. Grâce à ces investissements ciblés, guidés par une stratégie d'investissement public bien pensée, le pays peut mettre en place une infrastructure physique, sociale et numérique propice à la croissance. Les pays africains doivent donc élaborer une politique globale d'investissement public assortie de stratégies sous-thématiques visant la transformation numérique et la démocratisation, la santé et l'éducation universelles, le logement social, ainsi que le développement d'infrastructures intégrées de transport ferroviaire, routier et aérien.

Le cadre de la stratégie d'investissement doit être spécifique au contexte et s'appuyer sur les connaissances et les technologies indigènes connues et détenues par les Africains. Il doit également adopter une approche axée sur le secteur privé, passant par le processus de présélection, appréciation, évaluation, examen, sélection, budgétisation et mise en œuvre des projets. Enfin, elle nécessite une coordination efficace à tous les niveaux de gouvernance pour aplanir les asymétries potentielles d'information, de politiques et de fiscalité. Pour réussir, des plateformes de dialogue intergouvernemental et interinstitutionnel régulier doivent impérativement être mises en place. Les investissements publics doivent être réalisés à une échelle appropriée pour produire les résultats escomptés. Les parties prenantes doivent être impliquées à tous les stades du processus afin de dégager un consensus et de renforcer la transparence et la redevabilité, l'information étant mise à la disposition du public en temps utile, de manière visible et simple.

9. Réformer et simplifier les institutions et les systèmes

La politique de gouvernement minimal et de gouvernance maximale de l'Inde est une grande leçon pour l'Afrique. Les pays devraient examiner leurs systèmes sous tous leurs angles : juridique, commercial, fiscal, de gouvernance, agricole et alimentaire. Les systèmes hérités de l'ère coloniale étouffent les startups, les entreprises et les investisseurs locaux et étrangers. Nombre de ces systèmes archaïques imposent de pesantes exigences totalement déconnectées de la réalité et du contexte d'aujourd'hui.

Des politiques fiscales et des systèmes d'imposition efficaces sont au cœur d'une utilisation efficace et équitable des ressources publiques au profit de tous les citoyens. De nombreux pays africains sont toutefois confrontés à de faibles recettes fiscales, à une évasion fiscale et à des dépenses publiques inefficaces, qui affaiblissent la capacité de la politique fiscale à réaliser une croissance inclusive et un développement durable. La réforme de la politique fiscale devrait comprendre des politiques fiscales plus progressives favorisant l'équité en veillant à ce que les individus les plus riches et les grandes entreprises contribuent équitablement aux finances publiques et à ce que les PME, les startups et les citoyens pauvres ne soient pas écrasés. L'accent devrait être mis sur la réduction des échappatoires fiscales, l'application de la conformité fiscale et une taxation de l'extraction des ressources naturelles plus élevée que celle de la transformation à valeur ajoutée. La réforme et la simplification fiscales devraient envisager des incitations fiscales spéciales pour encourager les entreprises sociales s'attaquant à des problèmes tels que l'éducation, les soins de santé, le changement climatique, la transition énergétique juste et la durabilité environnementale.

Le renforcement de la gouvernance et la réduction de la corruption peuvent améliorer l'efficacité du secteur public. Les pouvoirs publics africains doivent investir de manière ciblée dans les technologies numériques et les programmes de développement des capacités afin qu'ainsi renforcées, les institutions publiques soient à même

d'améliorer la collecte des recettes, la budgétisation et la gestion des dépenses de manière à rendre la corruption plus difficile. Ils doivent élaborer et renforcer les mesures de lutte contre la corruption en adoptant des cadres anticorruption plus fermes favorisant la transparence, la redevabilité et l'indépendance judiciaire. Les systèmes de marchés publics doivent être transparents et le financement politique doit être réglementé pour réduire le risque de corruption. L'investissement dans la capacité des institutions publiques à fournir des services de manière efficace comprend la formation des fonctionnaires, l'amélioration de l'efficacité du secteur public et l'adoption des technologies numériques dans l'administration publique. Les réformes devraient envisager une décentralisation de la prise de décision et de l'allocation des ressources vers les pouvoirs publics locaux, afin d'améliorer la réactivité des politiques et de garantir une meilleure prise en compte des besoins locaux.

10. Accorder la priorité à la promotion de l'industrialisation, de l'esprit d'entreprise et de l'innovation

L'entrepreneuriat est un moteur essentiel de la croissance inclusive et du développement durable partout dans le monde, mais de nombreux entrepreneurs africains sont confrontés à un accès limité au financement, à des infrastructures médiocres et à des inefficacités réglementaires. Les autorités africaines doivent mettre en œuvre des politiques de soutien aux petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes. Promouvoir l'accès au financement à l'aide d'instruments financiers innovants, tels que les solutions *fintech* et les fonds de capital-risque, peut permettre aux PME d'accéder plus facilement au capital. Les systèmes d'évaluation du crédit basés sur l'utilisation des téléphones mobiles peuvent aider les personnes dépourvues d'antécédents formels de crédit à accéder aux prêts. Les pouvoirs publics devraient collaborer avec le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées pour soutenir les incubateurs et accélérateurs d'entreprises, en fournissant aux entrepreneurs

un mentorat, des ressources et des possibilités de réseautage pour promouvoir leurs entreprises. Des politiques doivent être conçues pour réduire les obstacles à l'entrée des femmes et des jeunes, notamment des subventions, des incitations fiscales et des programmes de développement des capacités.

Les pays devraient créer des laboratoires d'industrialisation, de fabrication et d'innovation. L'objectif est de créer un mouvement dynamique de type *Make-IT in Africa* et *StartUp Africa*. Cela commence par un développement délibéré et généralisé des infrastructures, car le manque d'infrastructures de base – telles que les routes, l'électricité, l'eau et les télécommunications – est un obstacle connu à l'industrialisation, en particulier dans les zones rurales. Les pays africains ont besoin de s'industrialiser pour diversifier leurs économies et créer des emplois décents et de qualité pour leur nombreuse jeunesse. Ils devraient se concentrer sur la diversification de leurs économies en investissant dans des industries locales ajoutant de la valeur aux matières premières. Il s'agit notamment de la transformation agricole, de l'industrie manufacturière et de la production d'énergie.

Des innovations telles que les plateformes d'argent mobile comme M-Pesa au Kenya et Paga au Nigeria ont comblé le fossé de l'inclusion financière et devraient être étendues à l'ensemble du continent. Pour explorer et libérer l'e-agriculture et la télémédecine, les pays devraient investir dans l'IA, la *blockchain* et l'internet des objets. L'accent mis par l'Éthiopie sur les parcs industriels et le développement des infrastructures a catalysé l'industrie manufacturière et fait de ce pays une plaque tournante des textiles et produits en cuir. Les pays peuvent s'inspirer de cette expérience pour entreprendre des transformations similaires. Le programme *YouWin* du Nigeria, qui a soutenu plus de 4 000 jeunes entrepreneurs et créé 22 000 emplois, et les centres d'innovation tels qu'*iHub* au Kenya et *Impact Hub* à Accra nourrissent des startups et des innovations exemplaires, fournissant des leçons aux pays africains.

ACTIONS CLÉS POUR LES AUTORITÉS ET LES POPULATIONS D'AFRIQUE

Poursuite des politiques et des investissements stratégiques

Élaborer des plans de transformation structurelle propres à chaque pays et renforcer les capacités locales – institutionnelles, humaines et financières – pour les mettre en œuvre.⁴² Il s'agit notamment d'accroître les investissements dans les systèmes d'éducation et d'apprentissage et de répondre aux besoins de développement des pays dans leur contexte – social, économique et politique. Cela comprend également i) des investissements stratégiques dans des systèmes de santé gardant les citoyens sains et productifs tout au long de leur vie; et ii) des politiques renforçant le sentiment de fierté d'être africain et donnant à tous, y compris les jeunes en âge de travailler, les femmes et les personnes défavorisées, les moyens de participer sans restriction aux marchés du travail africains et à la gouvernance sociale et politique de leur nation, qu'ils vivent dans leur pays d'origine ou à l'étranger. Plus précisément, les politiques exploitant l'immense capital humain du continent présent dans la diaspora – historique et contemporaine – contribueront grandement à stimuler la productivité et à favoriser l'inclusion et le développement durable en Afrique.

Accroître la mobilisation des ressources intérieures et accorder la priorité à la prudence dans la gestion des finances publiques, enrayer les flux financiers illicites (FFI), et lutter contre la corruption. La mobilisation des ressources intérieures peut être intensifiée, par exemple, en numérisant l'administration fiscale; en améliorant sa transparence, élargissant l'assiette fiscale, renforçant la mise en application, atténuant les risques de non-conformité, et stimulant la conformité volontaire; en augmentant les recettes non fiscales; en renforçant la formalisation économique; et en renforçant le contrat social à l'aide d'une meilleure fourniture de biens et de services publics. L'accent doit être mis sur l'utilisation efficace des ressources mobilisées pour des investissements favorisant la croissance.

Selon certaines estimations, la corruption coûte à l'Afrique 148 milliards de dollars US par an, dont environ 90 milliards quittent le continent chaque année sous la forme de FFI.

Alléger la charge fiscale et accroître les incitations pour les entreprises. Des impôts élevés et multiples – dus à des taxes imposées par plus d'un niveau fédéral, étatique ou municipal sur le même revenu déclaré, la même transaction financière ou le même actif – sont des charges fiscales qui étouffent les entreprises naissantes avant qu'elles n'atteignent leur maturité ou qui affaiblissent leurs capacités quand elles y sont parvenues. Les pouvoirs publics africains devraient entreprendre de profondes réformes fiscales pour harmoniser et rationaliser le système fiscal afin de réduire le fardeau qui pèse sur les entreprises en général, et sur les petites et moyennes entreprises en particulier. Chaque entreprise devrait se voir attribuer un numéro d'identification fiscale unique qui renforcerait le suivi des paiements d'impôts et réduirait les taxations multiples. Les pouvoirs publics devraient également fixer un seuil de taille d'entreprise pour l'exonération fiscale, sur la base de la valeur des actifs, du chiffre d'affaires ou des bénéfices, ainsi que des allègements fiscaux pendant un certain nombre d'années après la création de l'entreprise. Ceux qui ne l'ont pas encore fait devraient mettre en place des systèmes de déclaration électronique et d'auto-évaluation.

Développer une masse critique d'investissements dans des infrastructures intégrées et productives dans les secteurs clés des *High 5* afin d'élever les niveaux de productivité. Il s'agit notamment d'infrastructures matérielles et immatérielles pour stimuler l'augmentation de la productivité dans les principaux moteurs de croissance: agriculture; énergie, changement climatique et croissance verte; industrialisation et développement du secteur privé; intégration régionale; et sciences et technologies améliorant la productivité.

Équilibrer les investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles afin de stimuler la croissance de la productivité dans tous les secteurs. Les investissements dans les infrastructures matérielles (routes, chemins de

fer, ports maritimes et centrales électriques) sont essentiels à la transformation structurelle, mais sans investissements dans les infrastructures immatérielles (gouvernance économique, science et technologie, recherche et développement, gestion des connaissances), la productivité et l'efficacité des investissements dans les infrastructures matérielles seront réduites. De même, sans un environnement macroéconomique sain, les risques politiques et de marché seront plus élevés et augmenteront le coût du capital, limitant ainsi l'accès au financement des infrastructures matérielles. Dans la plupart des cas, la productivité de l'investissement dans les infrastructures matérielles sera sous-optimale en raison du manque de connaissances locales dans les pays africains. Avec un déficit d'efficacité des investissements publics de 39 % – plus élevé qu'en Europe (17 %) et en Asie (29 %) –, l'Afrique doit investir massivement dans la recherche et le développement pour doubler l'impact de ses investissements dans les infrastructures matérielles sur la productivité et le développement.

Améliorer l'éducation

Enseigner aux enfants dans leur langue maternelle. Pour la plupart des enfants africains, la langue maternelle est la « langue du cœur » avec laquelle ils ressentent, pensent et s'expriment. Enseigner une langue étrangère à un enfant à ce stade de sa vie rend l'apprentissage très difficile, car l'enfant devra penser dans sa langue maternelle, puis traduire ses pensées dans la langue étrangère avant de s'exprimer. Dans tous les pays, les questions linguistiques sont complexes, car elles sont étroitement liées à l'identité, à l'inclusion, à la confiance, à la dignité et à l'équité. En Afrique, l'histoire a laissé une marque indélébile sur le développement de l'enseignement, car de nombreux enfants sont scolarisés dans une langue qu'ils ne parlent pas à la maison, ce qui ralentit l'acquisition précoce des compétences en lecture et en écriture, voire même empêche complètement de les acquérir. Les pays africains doivent envisager, en tant que politique d'apprentissage clé, d'utiliser la première langue ou la langue parlée à la maison pendant six à huit années d'études, puis d'introduire une deuxième langue, d'abord en tant que matière puis en tant que langue d'enseignement

parallèle. Cette approche est très prometteuse pour l'amélioration des résultats, non seulement dans la langue maternelle, mais aussi dans la deuxième langue et dans d'autres matières.

Augmenter le nombre d'enseignants et développer leurs capacités.

Au cœur du défi que représente l'amélioration des résultats de l'apprentissage se trouve la capacité souvent limitée des enseignants à transmettre des compétences fondamentales. L'enseignement est probablement plus complexe dans les classes inférieures que dans les classes supérieures, mais la préparation des enseignants des classes inférieures est largement absente des programmes de formation initiale des enseignants. Plus de 55 % des pays africains ont un ratio élèves-enseignants supérieur à 35 dans les écoles primaires et secondaires, et il convient donc de remédier rapidement à ce problème. En outre, l'utilisation inefficace du temps de classe aggrave le problème permanent du nombre limité d'heures de contact, que la COVID-19 a exacerbé. En outre, le système éducatif actuel repose largement sur la répétition, l'apprentissage par cœur et la mémorisation de l'information. Les autorités africaines doivent revoir leurs programmes de formation des enseignants à tous les niveaux, en adaptant les programmes de formation spécialisés aux besoins des différentes cohortes d'enseignants; investir davantage dans les établissements de formation des enseignants; améliorer la formation des enseignants à l'éducation précoce; éliminer l'utilisation de méthodologies d'enseignement inappropriées concentrées sur des aspects moins pratiques de l'éducation; soutenir le développement de compétences numériques et pédagogiques; réduire la dépendance excessive à la répétition, à l'apprentissage par cœur et à la mémorisation; et accroître l'efficacité de l'utilisation du temps de classe. Ces changements conduiront à une éducation de qualité inclusive et centrée sur l'apprenant.

Créer ou renforcer le lien entre l'industrie et l'enseignement.

La plupart des cours et des compétences actuellement enseignés ne correspondent pas aux besoins du marché du travail et ne sont pas suffisamment tournés vers l'avenir pour répondre aux besoins futurs ou créer

les emplois à venir. Les décideurs en matière d'éducation doivent être conscients des besoins dynamiques du marché de l'emploi et concevoir des programmes d'études appropriés. À mesure que la transformation structurelle s'intensifie et que les changements économiques mondiaux se poursuivent, les travailleurs doivent être en mesure d'évoluer vers des emplois nouveaux et émergents nécessitant une plus grande utilisation des technologies numériques. Les pouvoirs publics africains doivent repenser leurs systèmes éducatifs pour renforcer les synergies entre l'industrie et l'enseignement; se concentrer davantage sur la formation des étudiants aux besoins actuels et futurs du marché du travail; intensifier le recyclage et le rééquipement à l'aide de systèmes d'enseignement formel et informel ciblés et d'une formation spécialisée en cours d'emploi à tous les niveaux; et se concentrer davantage sur les travailleurs vulnérables et désavantagés. De nombreux pays pourraient bien exiger une révision des programmes d'études sur la base d'évaluations des besoins identifiant les lacunes.

Réformer les programmes scolaires pour améliorer les compétences pertinentes et développer les programmes de formation professionnelle. Il est essentiel de réviser les programmes afin d'y intégrer des compétences pertinentes pour les industries émergentes, l'esprit d'entreprise et le développement durable, et d'encourager l'innovation et la créativité, notamment dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Certains pays africains doivent s'inspirer des approches adoptées par d'autres pays africains performants. Parmi les exemples, on peut citer la mise à jour des programmes d'études du Maroc pour y inclure des programmes d'enseignement professionnel et technique (l'Initiative nationale pour le développement humain – INDH), et les programmes de formation basés sur les compétences du Rwanda pour des secteurs clés tels que le tourisme et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Améliorer la santé

Améliorer les capacités des agents de santé communautaires (ASC). Dans de nombreux

pays africains, les ASC jouent un rôle fondamental dans l'identification et la satisfaction des besoins essentiels en matière de santé primaire, en particulier dans les régions rurales et isolées et dans d'autres zones mal desservies. Les pays africains doivent former un plus grand nombre d'entre eux; améliorer leur efficacité pour remédier aux graves pénuries de personnel de santé; renforcer les exigences en matière de formation et la formation elle-même; mieux intégrer les ASC dans les systèmes de santé; investir davantage dans des cadres et des structures formels définissant les rôles et les fonctions des ASC; revoir les conditions de rémunération; promouvoir l'évolution de carrière des ASC et améliorer leurs conditions d'emploi afin d'inverser l'exode actuel des travailleurs de la santé de l'Afrique vers les pays développés.

Tirer parti de la puissance des technologies numériques pour renforcer la fourniture de soins de santé. Elles permettent notamment d'améliorer l'accès des personnes vivant dans des zones reculées grâce à la télémédecine. Elles améliorent également l'efficacité et la qualité des soins de santé. Les investissements dans les TIC liées aux soins de santé peuvent aider les pays africains à combler les importantes lacunes des services de santé. Grâce à l'amélioration de l'infrastructure des TIC, de nombreux pays peuvent développer la formation et l'amélioration des compétences du personnel de santé, en particulier dans les zones rurales, avec des répercussions positives sur la motivation et la fidélisation du personnel de santé rural. Ces pays devraient s'appuyer sur l'Observatoire mondial de la télésanté de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour développer les capacités en télémédecine, télésanté et autres concepts similaires nouveaux pour l'Afrique.

Développer l'industrie pharmaceutique locale. Cela contribuera à la lutte contre les médicaments contrefaits, à un accès meilleur et plus abordable aux médicaments essentiels, au sauvetage de millions de vies africaines mises en danger par le manque de médicaments non contrefaits, et à la réduction des coûts d'accès générés par les problèmes des circuits de distribution mondiaux

(comme on l'a vu lors de la pandémie de COVID-19). De nombreuses opportunités s'offrent aux investisseurs privés potentiels, avec la rapide croissance démographique de l'Afrique et la nécessité constante de traiter les maladies sévissant sur le continent, telles que les maladies hydriques, le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA. Les pays africains doivent définir des stratégies de développement du secteur pharmaceutique prenant en compte les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des marchés locaux de la santé. Ils doivent également attirer les entreprises pharmaceutiques mondiales en mettant l'accent sur le franchisage et le partenariat avec les entreprises pharmaceutiques locales.

Promouvoir et renforcer l'assurance maladie universelle. Seule une poignée de pays africains disposent d'un système d'assurance maladie universelle, et les dépenses de santé à la charge des patients sont élevées et font basculer des millions d'Africains dans la pauvreté. Les pouvoirs publics africains doivent mettre en place de solides systèmes de financement et d'assurance des soins de santé, évaluer l'assurance maladie publique par rapport à l'assurance maladie communautaire afin de déterminer laquelle produit les meilleurs résultats, et améliorer leurs systèmes de sécurité sociale et d'assurance. Étant donné l'importance du secteur informel et le nombre de personnes ayant une faible capacité contributive, un financement de l'assurance maladie basé sur la fiscalité doit être préféré à un système de cotisations. Les pays doivent tenir compte des contextes culturels, sociaux, économiques et politiques locaux. Les programmes locaux d'assurance maladie universelle, socialement acceptables et économiquement viables, peuvent être couronnés de succès s'ils concilient les besoins des générations actuelles et futures.

Adopter une approche holistique de la santé, en abandonnant les interventions axées sur l'individu et la maladie. La santé, c'est plus que « ne pas être malade », c'est prendre en compte la personne dans son ensemble, se concentrer sur les choix quotidiens et la guérison naturelle, et responsabiliser l'individu. Cette approche présente un fort potentiel d'amélioration de la santé

et de prévention des maladies chroniques. Les pays africains doivent veiller à se concentrer de manière équilibrée sur les défis émergents, tels que les pandémies, sans pour autant oublier les soins chroniques. De manière générale, la politique de santé doit également se concentrer sur les choix de mode de vie, notamment le contrôle de la consommation d'alcool, de drogues et d'autres substances, sur la promotion de l'exercice physique et d'une alimentation nutritive, et sur le contrôle de la consommation excessive de sucre, de sel et d'autres produits de consommation liés aux maladies cardiovasculaires. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des politiques qui non seulement renforcent les capacités des professionnels de la santé africains, mais aussi les maintiennent en Afrique, par exemple en offrant une structure de rémunération plus incitative et, par exemple, des bourses de recherche. Ils devraient également assouplir les réglementations et offrir des incitations fiscales aux médecins de la diaspora désireux d'offrir leur expertise par le biais de la télémédecine.

Renforcement des institutions, des entreprises, de l'intégration et de la valeur ajoutée verte

Renforcer les capacités de l'État, les institutions et la gouvernance. Ces trois facteurs essentiels à la croissance inclusive, au développement durable et à la transformation structurelle ont fait l'objet d'une attention croissante en Afrique au cours des dernières décennies, mais les progrès ont été lents et inégaux. Les capacités de l'administration publique, la mobilisation des ressources nationales, la gestion des finances publiques, la transparence et la redevabilité, ainsi que l'état de droit, requièrent encore une attention urgente. Des politiques éprouvées, telles que la réforme de la fonction publique, la privatisation des entreprises publiques, la numérisation et l'administration en ligne, et des technologies de pointe, telles que la blockchain et l'intelligence artificielle, peuvent renforcer la transparence, la traçabilité et la redevabilité des finances publiques afin de réduire la corruption et d'améliorer l'allocation des ressources et la gestion de la dette. Les pays dotés d'un système de gouvernement fédéral devraient

envisager de décentraliser la collecte des recettes vers les pouvoirs publics locaux, ce qui favoriserait une plus grande démocratie et rapprocherait les décisions des citoyens et des communautés.

Stimuler le développement du capital des entreprises. Les pays devraient approfondir les marchés nationaux et régionaux des biens, des services, des capitaux et des personnes pour encourager l'intégration économique, notamment en créant des incitations stimulant l'esprit d'entreprise et le développement du secteur privé national.⁴³ Dans la plupart des pays africains, les systèmes fiscaux et écologiques destinés aux petites et moyennes entreprises doivent être simplifiés (voir plus haut «Alléger la charge fiscale et accroître les incitations pour les entreprises»). Des actions stratégiques visant à améliorer l'accès de ces entreprises à des crédits abordables et à simplifier l'enregistrement des entreprises encourageront la création d'entreprises. Les politiques améliorant la disponibilité du capital-risque, du financement mixte et d'autres options de financement innovantes, ainsi que du contenu local et des marchés publics préférentiels, sont des occasions faciles à saisir.

Mettre en place un mécanisme de stabilité financière. L'Afrique a d'énormes besoins en liquidités, notamment pour le refinancement de la dette à court terme (estimés à 10 milliards de dollars US par an au cours de la prochaine décennie).⁴⁴ L'emprunt souverain africain n'en est pas moins confronté à des coûts exorbitants et à un accès limité aux marchés des capitaux, en particulier pendant les périodes de volatilité. L'architecture financière mondiale n'est pas en mesure de faire face aux problèmes de refinancement de la dette africaine, et aucune institution financière internationale n'a de mandat pour le refinancement direct de la dette.⁴⁵ Le mécanisme africain de stabilité financière (MAFS) proposé se concentrera exclusivement sur le refinancement de la dette, afin d'éviter de dupliquer le mandat d'autres institutions, telles que le Fonds monétaire africain et le Fonds monétaire international (FMI), chargés de fournir un soutien à la balance des paiements. Les instruments de prêt du MSFA comprendront des prêts de refinancement de la dette et des

achats primaires et secondaires d'obligations des membres. En outre, le MSFA peut envisager de fournir des garanties et des instruments de soutien spéciaux.

Assurer une intégration économique régionale plus étroite et une voix plus forte. L'accélération de la transformation structurelle nécessite un minimum de capital politique, commercial, social et financier. Une intégration efficace permettra à l'Afrique d'exploiter les économies d'échelle et de parler d'une seule voix dans les négociations internationales pour faire face aux chocs mondiaux récurrents. Le continent doit encore renforcer sa compétitivité et sa voix au niveau mondial en approfondissant la mise en œuvre des idéaux de l'Union africaine.

Prendre des mesures proactives pour mettre en place un solide environnement macro-économique. Ces mesures sont essentielles pour améliorer les profils de risque des pays afin d'attirer les capitaux des marchés nationaux et internationaux vers des investissements dans des secteurs favorisant la croissance. Elles sont également essentielles pour compenser les énormes fuites des rares fonds de développement du continent.⁴⁶ Ces fuites, qui s'élèvent à environ 490 milliards de dollars US, dépassent de loin les flux entrants d'investissements directs étrangers, d'APD, d'entrées nettes de portefeuille et d'envois de fonds, estimés à un total de 174,9 milliards de dollars US en 2022.

Améliorer la gouvernance des ressources naturelles et la valeur ajoutée. L'Afrique est dotée d'un énorme capital naturel,⁴⁷ mais n'a qu'une faible part de la valeur ajoutée aux produits dérivés de ces actifs naturels avant l'exportation. Pour augmenter cette part, les pays africains doivent renforcer les politiques de gouvernance des ressources naturelles, recentrer les efforts sur l'évaluation et la comptabilisation du capital naturel dans les systèmes nationaux de comptabilité, et investir dans la valeur ajoutée et le développement de la chaîne de valeur le long des principales chaînes de valeur des ressources naturelles avant l'exportation. En particulier, la création de valeur ajoutée pour les minéraux critiques et les terres rares permettrait de mobiliser des ressources nationales supplémentaires.⁴⁸

Grâce à des politiques stratégiques – comptabilité du capital naturel, contenu local, franchisage et marchés préférentiels (abordés dans les Perspectives économiques en Afrique 2023 et Perspectives économiques en Afrique 2024) –, les pays⁴⁹ seront en mesure d'augmenter la valeur ajoutée et le contenu technologique des ressources naturelles africaines et d'exporter des produits de plus grande valeur. Les pays qui continuent à vendre leurs ressources naturelles comme des produits de base avec peu ou pas de valeur ajoutée continueront à percevoir de faibles revenus.

Promouvoir un changement de mentalité. Les États africains et leurs citoyens doivent assumer l'entière responsabilité de leur propre développement dans l'architecture financière mondiale en pleine évolution et accorder la priorité à la transformation structurelle de leurs propres économies. Changer les mentalités implique de i) renforcer la culture de l'épargne nationale pour approfondir le développement des marchés financiers et des capitaux nationaux ; et ii) revoir les modes de consommation afin de créer une demande de biens et de services nationaux pour stimuler l'industrie manufacturière nationale, une croissance menée par le secteur privé avec le soutien de l'État, et l'intégration des marchés interrégionaux. Tant que les Africains ne commenceront pas à donner la priorité à la production et à la consommation de produits africains, le continent ne réalisera pas l'Agenda 2063.

ACTIONS CLÉS POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE: BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT, INSTITUTIONS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET PARTENAIRES BILATÉRAUX

Accélérer et intensifier la mobilisation de financements concessionnels à long terme et abordables pour la transformation structurelle de l'Afrique

Procéder à des reconstitutions saines des guichets concessionnels de la BAD (le Fonds

africain de développement – FAD) – et de la Banque mondiale (l'Association internationale de développement – IDA). Les pays du FAD auront besoin d'environ 245 milliards de dollars US par an pour investir dans les quatre secteurs clés (éducation, énergie, technologie et innovation, et infrastructures productives) afin d'accélérer la transformation structurelle au cours du cycle triennal de reconstitution des ressources du FAD-17. Cela faciliterait l'accès à des ressources concessionnelles à faible coût pour permettre aux pays africains à faible revenu de rattraper leurs pairs relativement performants dans d'autres régions en développement.

Réformer la gouvernance fiscale mondiale pour la rendre plus transparente et plus redevable. Les réformes permettraient de contenir les FFI, la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que les transferts de bénéfices, qui coûtent aux pays africains environ 1 % de leur PIB, soit le même montant que le total des transferts internationaux nets vers l'intérieur en 2022. De même, il est essentiel d'adopter des mesures pour renforcer la transparence des industries extractives, notamment dans le cadre de l'initiative pour la transparence des industries extractives, qui exige la divulgation obligatoire de toutes les transactions effectuées par les entreprises mondiales et les États en Afrique et dans d'autres régions en développement.

Maximiser la capacité de financement des BMD en mettant en œuvre le Cadre d'adéquation des fonds propres et le Triple Agenda du G20. Le Cadre d'adéquation des fonds propres identifie les moyens de maximiser la capacité de financement des BMD, par exemple en optimisant leurs bilans à l'aide de changements stratégiques dans cinq domaines: la définition de la tolérance au risque; l'utilisation du capital exigible; l'utilisation accrue des innovations financières; l'amélioration de l'évaluation de la solidité financière des BMD par les agences de notation; et l'accès accru aux données et analyses des BMD. Le Triple Agenda du G20 recommande une approche en trois volets pour réformer les BMD: i) adopter un triple mandat d'élimination de l'extrême pauvreté, de stimulation de la prospérité partagée et de contribution aux biens publics mondiaux; ii) tripler

les niveaux de prêts durables des BMD d'ici 2030 ; et iii) créer un troisième mécanisme de financement permettant de conclure des arrangements flexibles et innovants avec des investisseurs privés désireux de soutenir certaines parties de l'agenda des BMD. Le G20 recommande également une augmentation de capital généralisée pour les institutions confrontées à des contraintes restreignant la marge de manœuvre.

Améliorer l'ampleur des financements et la transparence des créanciers bilatéraux. La part des prêteurs bilatéraux dans la dette extérieure de l'Afrique représentant 20 % en 2022, la transparence de leurs ressources et de leurs prêts devrait être accrue, avec la divulgation volontaire d'informations sur les conditions de prêt, afin d'éviter d'exacerber la vulnérabilité de la dette. Les pays donateurs sont encouragés à atteindre le seuil de 0,7 % du revenu national brut pour l'aide publique au développement.

Les BMD : Contribuer à diriger les efforts mondiaux visant à aider les pays africains à créer un environnement commercial favorable attirant les investissements et favorisant la productivité. La réalisation des objectifs nécessitera des interactions constantes et des engagements complémentaires de la part de toutes les parties prenantes afin d'évaluer objectivement les besoins de développement du capital des entreprises et les profils de risque d'investissement des pays au fil du temps ; d'aider à développer des mécanismes pour y répondre ; et d'identifier les possibilités d'amélioration de la résilience. Les BMD jouent un rôle central dans le financement du développement de l'Afrique.

Les agences de notation : Élargir le cadre pour mieux refléter le véritable potentiel des marchés de capitaux des entreprises africaines. Cela peut nécessiter une réforme des procédures de notation du risque ou du crédit. Les appels de plus en plus nombreux en faveur d'une réforme des agences de notation, et les progrès en cours vers la création d'une agence de notation africaine sont des pas dans la bonne direction qui devraient permettre d'accroître la participation au développement du capital des entreprises. Les

BMD jouent un rôle essentiel dans la réforme des agences de notation mondiales en soutenant les efforts de transformation structurelle de l'Afrique.

Réformer l'architecture de la dette mondiale pour la rendre plus transparente, plus souple, plus accessible et plus abordable pour les pays en développement

Faciliter la restructuration de la dette en i) développant des solutions basées sur le marché pour les euro-obligations non viables ; ii) mettant en œuvre un allègement de la dette afin de libérer des ressources pour les actions climatiques ; iii) mettant en place une autorité de la dette souveraine et un système d'insolvabilité souveraine ; iv) créant des opportunités pour les BMD de prêter aux pays pendant les négociations prolongées sur la dette, en mettant en œuvre la politique de « prêt en situation d'arriérés » ; v) soutenant davantage le renforcement des capacités africaines en matière de productivité de la dette et de gestion des finances publiques ; vi) améliorant le cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale afin de l'adapter aux nouvelles réalités économiques. Les agences privées devraient en particulier améliorer leurs notations de crédit, et les pays du G20 devraient envisager une législation encourageant les prêteurs privés à participer aux restructurations de la dette.

Renforcer l'accessibilité du financement climatique pour les pays vulnérables qui en ont le plus besoin. Combinée à la vulnérabilité climatique, à la lourdeur des procédures et à la faible capacité institutionnelle de la plupart des pays africains, l'inadéquation de l'architecture du financement climatique restreint le flux du financement climatique mondial vers l'Afrique. Les procédures de financement du climat doivent être rendues plus accessibles aux pays vulnérables au climat qui n'ont que peu de moyens pour suivre des procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses. Le lancement du Fonds pour les pertes et dommages annoncé lors de la COP27 en Égypte a attiré environ 661 millions de dollars US de promesses de dons en mars 2024 et, bien

qu'il s'agisse d'un bon début, son ampleur future devrait correspondre aux immenses pertes dues aux événements climatiques : un récent rapport commandé par les Nations Unies suggère que 150 à 300 milliards de dollars US pourraient être nécessaires chaque année d'ici à 2030. L'utilisation du financement initial du guichet d'action climatique de la BAD, lancé pendant le FAD-16⁵⁰ en 2022, avec des ressources supplémentaires provenant de sources publiques et privées, renforcera le flux de financement climatique vers l'Afrique.

Adopter des réformes pour améliorer l'accès de l'Afrique aux facilités de financement d'urgence. Faute de capacité budgétaire, la plupart des pays africains font face aux chocs temporaires en empruntant pour lisser la consommation et l'investissement et éviter les fluctuations économiques brutales. Les réformes de l'architecture financière mondiale doivent améliorer l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financière, dissocier l'accès au financement du FMI des quotas, et introduire des clauses spécifiques aux États dans les accords de prêt avec les institutions financières internationales. Les pays africains devraient également mettre en œuvre des réformes visant à renforcer et à approfondir leurs systèmes financiers nationaux afin qu'ils puissent, à terme, devenir leur propre véritable amortisseur de chocs.

Rendre la gouvernance de l'architecture financière mondiale plus inclusive afin de renforcer la participation et la voix de l'Afrique. Le FMI a entamé un processus de réformes visant à accroître la participation de l'Afrique. Par exemple, son Conseil des gouverneurs a achevé la 16e révision générale des quotes-parts le 15 décembre 2023, qui prévoyait une augmentation de 50 % des quotes-parts. D'autres réformes comprennent des propositions de recherche d'approches de réalignement des quotas. En outre, l'utilisation d'une règle de double majorité pourrait améliorer la participation des pays membres à la prise de décision. Une autre proposition, formulée dans le récent rapport du comité de Bretton Woods, concerne la création de conseils de niveau ministériel au sein du FMI et de la Banque mondiale, avec des pouvoirs de décision sur les questions relatives aux biens communs mondiaux nécessitant une action

internationale du secteur public. Cet objectif pourrait être rapidement atteint en renforçant les pouvoirs de deux organes institutionnels de niveau ministériel qui existent déjà – le Comité mixte de développement et le Comité monétaire et financier international du FMI, qui sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir de décision structuré et contraignant. Ces deux conseils pourraient se réunir annuellement. L'ajout de l'Union africaine en tant que membre à part entière du G20 est une initiative bienvenue, mais le continent africain reste sous-représenté, l'Afrique du Sud étant le seul membre souverain du groupe. Il est recommandé d'admettre davantage de pays africains en tant que membres souverains. À plus long terme, les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques de croissance qui augmenteront la taille de leurs économies et amplifieront la voix du continent dans l'architecture financière mondiale.

Mettre en place une obligation pour les pays d'adopter des politiques d'écologisation de leur PIB. Les abondantes ressources naturelles de l'Afrique offrent une opportunité de transformation économique vers une croissance plus verte. Toutefois, le cadre actuel d'évaluation économique ne parvient souvent pas à saisir toute l'étendue de la richesse du continent. La dépendance de l'Afrique à l'égard du capital naturel, tel que le pétrole, les minéraux et les forêts, a alimenté la croissance économique, mais a également conduit à une extraction non durable et à une dégradation de l'environnement. Une mise à jour obligatoire des méthodologies de mesure de la richesse des pays pour prendre en compte leur richesse verte – la valeur économique du capital naturel et des services écosystémiques qu'il fournit – devrait être introduite et appliquée. Cette approche garantira que l'Afrique tire parti de son capital naturel pour accroître la taille de son économie, en améliorant son profil de risque pour mobiliser des ressources sur les marchés internationaux des capitaux.

Mobiliser le financement du secteur privé. Par rapport à ce qui serait nécessaire, l'ampleur des ressources publiques qui peuvent être obtenues – à l'aide d'une mobilisation accrue des recettes nationales et d'un financement concessionnel auprès des créanciers officiels multilatéraux et

bilatéraux pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 à court terme – sera très modeste, même dans les scénarios les plus optimistes. Le secteur privé offre de multiples possibilités de combler le manque de ressources. Les réformes de l'architecture financière mondiale pourraient favoriser le recyclage des actifs à l'aide d'une privatisation des actifs existants des pays surendettés, afin de générer des financements pour les infrastructures et d'autres projets catalytiques visant à accélérer la transformation structurelle. Les réformes pourraient également intégrer des mécanismes permettant d'adopter pour les investissements du secteur privé, une approche de portefeuille plutôt que projet par projet, afin de profiter d'économies d'échelle.

Rechercher des partenariats inclusifs et égaux avec des accords de subsidiarité clairs. Les défis du développement mondial se sont transformés en défis des biens communs mondiaux. Il faut davantage se concentrer sur la fourniture de biens publics régionaux et mondiaux et rééquiper les systèmes de soutien pour que les BMD nationales et régionales et les institutions de financement du développement assument pleinement leurs responsabilités dans leurs régions.

Réformer l'approche du développement mondial pour passer d'une approche de préservation des intérêts nationaux à une approche d'action collective. Le but est de relever les défis des biens communs mondiaux, en reconnaissant que les actions des parties motivées par l'intérêt personnel n'aboutiront pas à des résultats durables. Ces défis ont démontré que les actions individuelles – ou l'inaction – des parties peuvent générer de substantielles externalités négatives pour la communauté mondiale, avec des implications énormes pour la stabilité économique et la durabilité mondiale.

Le FMI et la Banque mondiale: Travailler avec d'autres BMD, y compris la BAD, pour améliorer leur analyse de la viabilité de la dette. Cela devrait inclure la mise à jour du CVD actuel pour refléter l'évolution de la structure des économies et l'impact des chocs sur les économies, en

particulier celles de l'Afrique. La méthodologie du CVD du FMI et de la Banque mondiale devrait être rendue publique afin de faciliter la reproduction et la validation indépendante des résultats. Le CVD doit également prendre en compte les risques climatiques, les pertes et les dommages, ainsi que les ressources nécessaires pour accroître les investissements dans la résilience climatique, passer à une économie verte, augmenter les dépenses de défense pour réduire les menaces d'insurrection, et fournir des biens publics régionaux et mondiaux.

BMD telles que la BAD: travailler avec les agences de notation internationales pour renforcer les méthodes d'évaluation du risque souverain et contribuer à réduire la part de subjectivité dans les notations de crédit de l'Afrique. Cela réduira le risque perçu de l'investissement privé dans les pays africains. De même, les pays africains devraient s'engager auprès de ces agences à fournir des données à jour et à clarifier les perceptions du risque qui leur sont attribuées, afin d'atténuer la subjectivité apparente. Les instruments de dette spécifique aux États peuvent également contribuer à remodeler les risques liés à la dette publique de l'Afrique dans un monde caractérisé par une incertitude macroéconomique croissante.

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Fournir des outils, des approches, des données et des sources pour le suivi et l'évaluation des objectifs de croissance inclusive et de développement durable de l'Agenda 2063. L'Afrique ne dispose pas du cadre nécessaire à ce S&E. L'objectif principal est que les États africains créent l'environnement requis pour produire des données statistiques de qualité et développent les capacités exigées pour le cadre de S&E, qui repose sur l'identification des caractéristiques et des catalyseurs, y compris les moteurs potentiels et les résultats souhaitables.

Assurer la production de données fiables et opportunes. Le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs

requièrent une quantité considérable de données pertinentes et à jour, dans un cadre d'indicateurs adapté aux circonstances. Les principales sources de données du cadre comprennent les systèmes de comptabilité nationale, les enquêtes sur l'économie et la main-d'œuvre, les enquêtes auprès des ménages, les recensements, les rapports sur la pauvreté, les rapports sur le développement humain, les dossiers administratifs, les registres statistiques des entreprises, et les nouvelles sources de données incluant les données massives (*big data*). Les données des répertoires statistiques des entreprises proviennent de sources administratives (registres du commerce, impôts, sécurité sociale, registres fonciers et de propriété), de sources statistiques (recensements d'unités statistiques) et d'autres sources (telles que les annuaires d'associations professionnelles et la presse économique). La production de statistiques visant à combler les déficits de données et à évaluer le secteur informel restera essentielle pour l'Afrique. Le choix des indicateurs, la conception des outils de collecte de données, le traitement et l'analyse des données collectées sont essentiels pour l'efficacité du système de S&E. La réalisation d'une analyse sectorielle des moteurs de la croissance inclusive et du développement durable est fondamentale dans le plan d'action global visant à atteindre les objectifs de développement durable.

Exploiter les progrès rapides des technologies de l'information, en particulier dans le domaine des big data et de l'analyse des données. Les technologies de *big data* pour l'analyse des données offrent plusieurs avantages pour le traitement de grands volumes de données. L'intégration de sources de données innovantes dans un outil de S&E dynamique peut améliorer l'actualité, la précision et la granularité de l'analyse des données, ce qui permet de prendre des décisions plus éclairées, d'atteindre un plus grand nombre d'objectifs et d'améliorer les impacts.

Sélectionner les bons outils pour faciliter le suivi et l'évaluation. Le choix des outils est déterminé par l'objectif global du cadre de S&E.

Deux de ces outils sont i) la matrice d'indicateurs (qui permet la collecte annuelle de données, le suivi régulier, et le contrôle des progrès dans les pays membres régionaux); et ii) les enquêtes et les études (qui peuvent être utilisées pour collecter des données normalisées et harmonisées auprès des pays, des ménages et des industries). D'autres outils, tels que ceux utilisés au niveau des projets, permettront aux pays membres régionaux de suivre les actions de politiques concernées.

Mettre en œuvre la diffusion et le partage des données, qui renforcent toujours un cadre de S&E solide. Il est essentiel de fournir des données en temps utile pour faciliter le suivi et l'évaluation des projets, des initiatives et des agendas, y compris la mesure de la croissance inclusive. Mettre les données à la disposition du public favorise également la redevabilité et la transparence. Ces étapes impliquent la création d'un environnement favorable et d'une capacité de production de données.⁵¹ L'automatisation des systèmes de production statistique, les stratégies statistiques nationales et régionales, la volonté politique et un financement adéquat des systèmes et initiatives statistiques sont autant de facteurs clés.

Garantir l'environnement favorable, les investissements réguliers et le renforcement continu des capacités nécessaires à un suivi et une évaluation solides. Pour y parvenir, des interventions sont nécessaires aux niveaux national, régional et continental. Les actions au niveau national comprennent l'utilisation de la société civile dans la collecte des données; le rebasage du PIB, y compris la comptabilisation du capital naturel; l'évaluation de la fourniture de services de qualité; et le renforcement de la diffusion des données et des mécanismes d'établissement de rapports, y compris à l'aide des technologies numériques, afin de garantir la transparence et la redevabilité. Enfin, les pays membres régionaux doivent renforcer leurs capacités, coordonner et mettre au point une mesure globale de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique, similaire à l'indice de croissance inclusive.

NOTES

1. PNUD, 2017.
2. Urama et coll., 2021.
3. AU et coll., 2023.
4. Wadhwa, 2018
5. BAD, 2024
6. BAD, 2024.
7. Nations Unies, Perspectives de la population mondiale (2022).
8. Miles et Scott, 2005.
9. Voir par exemple Spence (2011).
10. Parmi les autres créanciers multilatéraux figurent plusieurs banques multilatérales de développement représentant collectivement environ 11 % de la dette multilatérale totale des pays africains en 2022
11. Adjei et coll., 2014.
12. BAD, 2021.
13. BAD, 2024
14. Sachs et Warner, 1997.
15. BAD, 2024.
16. Habakkuk, 1963 ; Simon, 1976 ; Miles et Scott, 2005 ; Spence, 2011.
17. FMI, 2022.
18. Sachs et Warner, 1997.
19. Cherif et Hasanov, 2019.
20. Oqubay, 2020.
21. Sachs et Warner, 1997.
22. BAD, 2024.
23. BAD et ONUCEA, 2020.
24. Foster et coll., 2023.
25. BAD, 2018.
26. Trimble et coll., 2016.
27. Ntoi, 2023.
28. SFI, 2017.
29. UIT, 2019.
30. Conseil mondial de l'eau, 2016.
31. Avis, 2016 ; BAD, 2011.
32. ONUCEA, 2020.
33. CCI, 2018.
34. BAD, 2017.
35. Fox et Kaul, 2017 ; Kluve et coll., 2017.
36. BAD, 2019.
37. <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/01/PP85-PAP20-Africans-want-more-democracy-but-leaders-arent-listening-Afrobarometer-Pan-Africa-Profile-18jan23.pdf>.
38. BAD, 2022b.
39. BAD, 2022b.
40. BAD, 2022b.
41. BAD, 2022a
42. BAD, 2024.
43. Le secteur privé dispose d'un énorme potentiel de transformation de l'Afrique: les actifs mondiaux sous gestion s'élevaient à 98 000 milliards de dollars US à la fin de 2022 et devraient atteindre 145 400 milliards de dollars US d'ici 2025.
44. Entre 2010 et 2022, la dette publique de l'Afrique a grimpé de 180 % pour atteindre plus de 1 800 milliards de dollars US, et 72 % de cette dette n'est pas concessionnelle. En outre, la maturité moyenne est passée de près de 23 ans en 2011 à environ 17 ans en 2022.
45. C'est dans ce contexte que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, par la décision Assembly/AU/Dec. 817 (XXXV) de février 2022, a appelé à la création d'un mécanisme africain de stabilité financière et a demandé à la Commission de l'Union africaine et au Groupe de la Banque africaine de développement de «travailler avec toutes les parties prenantes concernées pour accélérer l'opérationnalisation du mécanisme et sa croissance».
46. Chaque année, l'Afrique perd jusqu'à 74 milliards de dollars US en raison d'une mauvaise évaluation de ses risques, jusqu'à 90 milliards de dollars US en flux financiers illicites, jusqu'à 148 milliards de dollars US à cause de la corruption, et environ 175 milliards de dollars US en transfert de bénéfices internationaux par les multinationales qui font des affaires en Afrique.
47. L'Afrique comprend plus de 30 % des réserves minérales totales du monde, 40 % de son or, 65 % de ses terres arables non cultivées. Elle abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et les deuxièmes plus grands et plus longs fleuves du monde, ainsi que d'importantes ressources halieutiques, entre autres.
48. Selon le scénario d'émissions nettes nulles en 2050, la demande de minéraux essentiels sera multipliée par 3,5 entre 2021 et 2030. Les recettes mondiales issues de la production de quatre minéraux clés – le cuivre, le nickel, le cobalt et le lithium – devraient atteindre 16 000 milliards de dollars US au cours des 25 prochaines années (en dollars US de 2023), et l'Afrique devrait récolter plus de 10 % de ces recettes cumulées.

49. BAD, 2024.
50. <https://adf.afdb.org/african-development-fund-mobilizes-8-9-billion-for-africas-low-income-countries-the-highest-in-its-50-year-history/>
51. Les organisations statistiques régionales telles qu'AFRISTAT, AFRITAC, STATAFRIC et le Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est offrent une orientation et une assistance qui peuvent renforcer les capacités statistiques en Afrique. Des initiatives de renforcement des capacités en matière de statistiques de développement sont en cours et ancrées dans la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA1).

RÉFÉRENCES

- Adjei, P., P. O. Kyei, et K. Afriyie. 2014. « Global Economic Crisis and Socio-Economic Vulnerability: Historical Experience and Lessons from the 'Lost Decade' for Africa in the 1980s ». *Ghana Studies* 17 : 39–61.
- Avis, W. R. 2016. « Urban Governance (Topic Guide) ». Birmingham, Royaume-Uni: GSDRC, Université de Birmingham.
- BAD (Banque africaine de développement). 2011. *Rapport sur le développement en Afrique 2011 : le développement du secteur privé comme moteur du développement économique en Afrique*. Tunis, Tunisie: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2018. *Perspectives économiques en Afrique 2018: l'infrastructure et son financement*. Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2019. *Perspectives économiques en Afrique 2019: l'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 – de la résolution de la dette à la croissance: une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022a. *Perspectives économiques en Afrique 2022: soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022b. *Security, Investment and Development: A Diagnostic Assessment*, Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2023. *Perspectives économiques en Afrique 2023: mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024. *Perspectives économiques en Afrique 2024: impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD et ONUCEA 2020. *Rapport sur l'indice de genre en Afrique 2019: que nous apprend l'Indice de genre en Afrique 2019 sur l'égalité des genres et comment y parvenir*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- CCI (Centre du commerce international). 2018. *Promoting SME Competitiveness in Africa: Data for De-risking Investment*. Genève: CCI. <https://intracen.org/file/africasmewebpdf>.
- Cherif, R., et F. Hasanov. 2019. « The Return of the Policy That Shall Not Be Named: Principles of Industrial Policy ». Document de travail 2019/074, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Conseil mondial de l'eau. 2016. « Water for Africa Initiative (WFI) ». https://www.worldwatercouncil.org/sites/default/files/Thematics/Water_for_africa_2017_EN.pdf.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022. « Botswana: Staff Report for the 2022 Article IV Consultation ». Rapport pays 2022/247, FMI, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/07/25/Botswana-2022-Article-IV-ConsultationPress-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-521327>.
- Foster, V., N. Gorgulu, D. Jain, S. Straub et M. Vagliasindi. 2023. « The Impact of Infrastructure on Development Outcomes: A Meta-Analysis ». Document de travail de recherche sur les politiques 10350, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fox, L., et U. Kaul. 2017. « The Evidence Is in: How Should Youth Employment Programs in Low Income Countries Be Designed? » Washington, DC: USAID.
- Habakkuk, J. 1963. « Population Problems and European Economic Development in the Late Eighteenth and Nineteenth Centuries ». *The American Economic Review* 53 (2) : 607–618.
- Kluve, J., S. Puerto, D. Robalino, J. M. Romero, F. Rother, J. Stöterau, F. Weidenkaff et M. Witte. 2017. « Interventions to Improve the Labour Market Outcomes of Youth: A Systematic Review of Training, Entrepreneurship Promotion, Employment Services and Subsidized Employment Interventions ». *Campbell Systematic Reviews* 13 (1) : 1–288.

- Miles, D., et A. Scott. 2005. *Macroeconomics: Understanding the Global Economy*. Wiley.
- Ntoi, V. 2023. "Cost-reflective Tariffs Crucial for Energy Infrastructure Investments in Africa". Power Engineering International, 6 avril. <https://www.powerengineeringint.com/renewables/cost-reflective-tariffs-crucial-for-energy-infrastructure-investments-in-africa/>.
- ONUCEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2020. «Chapitre 2: Le secteur privé en Afrique». Dans *Rapport économique sur l'Afrique 2020: financements innovants pour le développement des entreprises en Afrique*. Addis-Abeba: ONUCEA. https://www.uneca.org/sites/default/files/chapterimages/CHAPTER%20THE%20PRIVATE%20SECTOR_ERA2020.pdf.
- Oqubay, A. 2020. "Industrial Hubs and Economic Development: A Literature Review". Dans A. Oqubay et J. Y. Lin (éd.), *The Oxford Handbook of Industrial Hubs and Economic Development* (p. 15–39). Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2017. *Renforcement de l'alignement stratégique pour le développement de l'Afrique: enseignements tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des «Cinq grandes priorités» de la Banque africaine de développement*. New York: PNUD. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/africa/bba56d419832d3916632a8f18881f11b3933a861a93b35d069f613ed11b4d24a.pdf>
- Sachs, J. D., et A. M. Warner. 1997. «Sources of Slow Growth in African Economies». *Journal of African Economies* 6 (3): 335–376.
- SFI (Société financière internationale). 2017. *Operational and Financial Performance of Mini-grid Descos: Findings and Insights from Pioneer Benchmarking of this Emerging Sector*. Washington, DC: Banque mondiale. https://www.ctc-n.org/sites/www.ctc-n.org/files/resources/ifc_minigrids_benchmarking_report_single_pages_january_2017_0.pdf.
- Simon, H. 1976. *Administrative Behavior*. 3e édition. New York: The Free Press.
- Spence, M. 2011. *The Next Convergence: The Future of Economic Growth in a Multispeed World*. Farrar, Straus et Giroux.
- Trimble, V., M. Kojima, I. P. Arroyo, et F. Mohammadzadeh. 2016. «Financial Viability of Electricity Sectors in Sub-Saharan Africa: Quasi-Fiscal Deficits and Hidden Costs». Document de travail de recherche sur les politiques 7788, Banque mondiale, Washington, DC.
- UA (Union africaine), ONUCEA (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), BAD (Banque africaine de développement) et PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2023. *Rapport 2023 sur le développement durable en Afrique*. Addis-Abeba.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2019. «Economic Contribution of Broadband, Digitization and ICT Regulation: Econometric Modelling for Africa». Genève: UIT. https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-EF.BDT_AFR-2019-PDF-E.pdf.
- Urama, K. C., T. Jayne, L. Traub et L. Fox. 2021. *Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique: une décennie d'action – construire des systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique*. Nairobi: Alliance pour une révolution verte en Afrique. https://agra.org/wp-content/uploads/2021/09/AASR-2021-A-Decade-of-Action-_Building-Sustainable-and-Resilient-Food-Systems-in-Africa.pdf.
- Wadhwa, D. 2018. "The Number of Extremely Poor People Continues to Rise in Sub-Saharan Africa". *Data Blog*, Banque mondiale, 19 septembre. <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/number-extremely-poor-people-continues-rise-sub-saharan-africa#:~:text=Forecasts%20also%20indicate%20that%20by,and%20Poverty%20%26%20Equity%20Data%20%20portal>.

ANNEXE 1

ACTIONS CLÉS DÉTAILLÉES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

La réussite économique de l'Afrique repose sur une stratégie de croissance pragmatique, alignée sur les besoins de développement à long terme du continent. Cette stratégie nécessite des mesures politiques audacieuses et résolues pour établir et maintenir des infrastructures productives de qualité. L'accent devra être mis sur la création de richesses plutôt que sur la seule réduction de la pauvreté, afin de bâtir un avenir prospère pour tous les citoyens africains.

Cette réussite s'articulera autour de principes fondamentaux :

1. Le renforcement du capital humain.
2. La construction d'infrastructures intégrées et productives.
3. L'investissement dans la productivité agricole et le développement agroalimentaire.
4. La promotion du capital des entreprises.
5. La valorisation du capital naturel.
6. L'innovation technologique et le développement industriel.
7. Le renforcement des capacités des pouvoirs publics et la réforme des institutions, ainsi que de l'architecture de gouvernance.

Ces principes s'inspirent des *High 5s* de la Banque africaine de développement, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de développement durable. Les actions politiques spécifiques à chacun de ces piliers sont détaillées dans les sections suivantes.

DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION DU CAPITAL HUMAIN

Actions clés

Pour s'aligner sur le programme High 5s de la Banque africaine de développement (BAD), qui vise à « améliorer la qualité de vie des populations africaines », ainsi que sur l'objectif de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) visant à « assurer un accès équitable à une éducation de qualité », chaque pays africain doit investir dans des infrastructures éducatives et sanitaires de qualité en vue d'atteindre une couverture universelle. À cet effet, conformément aux recommandations de l'Union africaine et de la déclaration des Nations Unies, il est essentiel :

- D'allouer des ressources adéquates aux infrastructures éducatives et sanitaires, telles que les écoles, les bibliothèques, les équipements TIC, ainsi que les infrastructures sanitaires et pharmaceutiques, en mettant un accent particulier sur les zones rurales et mal desservies.
- De se concentrer sur le développement des compétences en calcul, en pensée critique et sur l'intégration des femmes et des filles dans la société par un meilleur accès à l'éducation.

Les pays africains ont déjà mis en place plusieurs politiques pour améliorer l'accès à une éducation et à des systèmes de santé de qualité. Bien que certaines de ces initiatives aient



produit des résultats positifs, il reste indispensable de renforcer les politiques existantes et de prendre des mesures complémentaires pour garantir un accès équitable et durable à ces services essentiels. Certaines initiatives réussies, comme les programmes de développement de la petite enfance au Maroc et en Afrique du Sud, ou encore la politique d'enseignement primaire gratuit au Kenya, qui a élargi l'accès à l'éducation et amélioré les résultats scolaires, peuvent servir de modèles. Ces approches peuvent être adaptées par d'autres pays africains en fonction de leurs contextes et besoins spécifiques.

Par ailleurs, des efforts supplémentaires doivent être consentis dans la formation et le développement professionnel des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et des services de santé. La priorité devrait être donnée à la refonte des programmes de formation des enseignants à tous les niveaux, avec un accent sur l'acquisition des compétences numériques et pédagogiques pour favoriser une éducation inclusive et centrée sur l'apprenant.

Pour y parvenir, les pays africains pourraient envisager les actions concrètes suivantes :

Mesures stratégiques spécifiques visant à promouvoir l'éducation

En 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains ont proclamé 2024 comme «Année de l'éducation», avec pour thème Éduquer et qualifier l'Afrique pour le 21^e siècle. Pourtant, peu de pays ont adopté des initiatives éducatives capables de relever les défis persistants du secteur. Par exemple, les programmes de développement de la petite enfance au Maroc et en Afrique du Sud (niveau primaire), ainsi que les politiques de gratuité de l'enseignement au Kenya (niveau primaire) et en Zambie (jusqu'au niveau secondaire), visent à élargir l'accès à l'éducation et à en améliorer les résultats. Bien que prometteuses, ces initiatives sont limitées par l'insuffisance des ressources allouées à l'éducation, une faiblesse qui a placé l'Afrique au bas des classements mondiaux. En moyenne, les dépenses africaines en éducation restent inférieures aux critères internationaux minimaux : 15 % des dépenses publiques totales ou 4 % du PIB, comme établi dans le Cadre d'action 2030 pour l'éducation. Parmi les 42 pays

africains disposant de données pour la période 2020–2023, 16 (soit 38 %) ne remplissent aucun de ces deux critères. De plus, les politiques de gratuité de l'enseignement, sans une amélioration proportionnelle des infrastructures et des effectifs enseignants, compromettent gravement la qualité de l'éducation. Des décennies de sous-investissement ont dégradé le système public, tandis que le coût de l'enseignement privé, 1,5 à 5 fois plus élevé, exclut de nombreux ménages pauvres, accentuant ainsi les inégalités. Cette situation préoccupante exige une action décisive de la part des décideurs africains. Cependant, le continent dispose d'exemples réussis de systèmes éducatifs pouvant être adaptés aux contextes locaux.

Les pays qui ont réussi, indépendamment de leurs ressources, montrent qu'une politique éducative explicite et soutenue peut transformer rapidement le capital humain. Les gouvernements africains doivent inverser la tendance actuelle et préparer leurs citoyens aux emplois de demain en tirant parti de la révolution technologique et en répondant aux exigences de l'économie de la connaissance, comme le souligne la déclaration de l'Union africaine. Ils devront donner la priorité à une refonte de leurs programmes de formation des enseignants à tous les niveaux pour accroître leurs compétences numériques et pédagogiques et assurer une éducation de qualité inclusive et centrée sur l'apprenant.

L'Afrique devrait adopter une approche gagnante et intégrée du système éducatif. Pour atteindre le taux de croissance d'au moins 7 % envisagé pour le PIB réel, et compte tenu de la complexité et de l'ampleur des défis de son développement et des ressources dont elle aura besoin, l'Afrique devra disposer d'une solide base de capital humain. Il faut que le système éducatif facilite l'innovation et améliore la productivité en vue de réaliser les taux de croissance visés. Des programmes d'enseignement révisés favoriseront l'innovation dans l'utilisation des outils d'apprentissage, amélioreront la formation des enseignants et encourageront l'investissement dans les infrastructures. Dans le cadre de cette approche gagnante et transformatrice, il faudra déterminer comme objectif le nombre d'enfants à éduquer à tous les niveaux du système éducatif, de la petite

enfance à l'enseignement supérieur, et assigner à cet objectif des ressources nécessaires à la constitution d'une réserve de compétences pour l'avenir. Ceci implique une évaluation rigoureuse de la demande de travailleurs, du nombre d'années d'études nécessaires pour acquérir les compétences requises afin de répondre aux besoins du marché du travail (secteurs public et privé), et des investissements nécessaires, ainsi que des avantages à long terme de ces investissements pour l'économie.

Un système éducatif dont la priorité se limite à l'augmentation du nombre d'années de scolarité sans améliorer la qualité de l'éducation n'apportera pas le type de transformation économique que l'Afrique mérite. L'amélioration du système éducatif devra aller de pair avec des investissements dans des secteurs tels que l'énergie, afin de parvenir à un accès universel à l'électricité. Selon la Banque africaine, la demande totale nette d'énergie en Afrique entre 2023 et 2030 devrait augmenter de 44 % pour atteindre environ 1 200 TWh. Satisfaire cette demande pourrait avoir un impact transformationnel sur la fourniture d'une éducation de qualité, en particulier si les investissements qu'elle implique sont réalisés dans des zones rurales et périurbaines non desservies. Le "bond en avant" qui caractérise cette approche nécessite donc un changement d'état d'esprit et l'adoption systématique d'une stratégie ascendante. Elle s'appliquera d'abord à l'éducation de la petite enfance, ensuite à l'enseignement de base et au secondaire, et finalement à l'université et à l'enseignement supérieur. Son résultat sera une transition équilibrée du développement des compétences aux différents niveaux d'éducation. Elle contribuera à réduire les inégalités d'accès et de résultats en tirant parti des complémentarités entre les phases d'une transition éducative et celles de la transition technologique d'un pays.

Cette stratégie ascendante pourrait s'articuler sur six domaines d'intervention qui permettraient de fournir une éducation de qualité préparant les citoyens du continent africain aux emplois de l'avenir.

Mettre l'accent sur le développement, l'apprentissage et la prise en charge des jeunes enfants. Les

pays ayant un faible niveau d'éducation risquent d'être pris au piège de la stagnation technologique, d'une faible croissance et d'une faible demande d'éducation. Il est donc tout à fait justifié de subventionner l'éducation de base. Les politiques de dépenses publiques doivent être synchronisées avec les priorités de la politique éducative, mais cela dépendra des aspirations de l'Afrique à passer d'une région «qui absorbe des connaissances» à une région «qui crée des connaissances». Une éducation précoce de qualité, définie comme l'éducation des enfants de la petite enfance à l'âge scolaire, est la clé pour assurer un développement humain cohérent tout au long de la vie. Cependant, peu de pays d'Afrique disposent d'un système public d'éducation précoce établi et fonctionnel pour exposer les tout-petits et les jeunes enfants à des interactions et à des activités stimulantes et favorables au développement cognitif. Cette démarche devrait favoriser l'acquisition de compétences précoces, renforcer les interactions et les relations sociales précoces, ainsi que la participation et l'intégration des enfants. Plus les enfants commencent à apprendre tôt, plus ils atteignent un développement cognitif tout au long de leur vie et plus ils contribuent à la transformation, à la croissance inclusive et au développement durable à un âge plus avancé. C'est pourquoi les pouvoirs publics des pays africains devraient donner une forte impulsion à l'alphabétisation et à l'apprentissage du calcul au niveau préscolaire, en concentrant leurs efforts sur l'enseignement des compétences de base en lecture et en mathématiques au niveau préscolaire. Ils devraient également envisager d'instituer des programmes complets et intégrés de développement, d'apprentissage et de prise en charge de la petite enfance, tels que le programme « Head Start » des États-Unis. Globalement, il est possible de parvenir à un développement de la petite enfance de haute qualité grâce à des initiatives similaires en améliorant les normes de processus et de structure de l'éducation. Cette transformation exigera des investissements publics dans la formation et le recyclage des enseignants et des personnes qui s'occupent des enfants et des jeunes enfants, à travers des pratiques de santé et sécurité et de certifications des prestataires de soins.

Donner la priorité à la connectivité numérique pour l'apprentissage et le développement des compétences. La croissance rapide de la population du continent, qui devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050, créera une énorme demande d'emplois, en particulier chez les jeunes. D'ici 2030, environ 230 millions d'emplois en Afrique exigeront des compétences numériques. L'éducation et le développement des compétences numériques s'avéreront donc cruciaux pour nourrir la créativité, la pensée critique et la capacité de résoudre des problèmes et combler ainsi les écarts de développement et de revenus entre l'Afrique et les autres régions du monde. Avec l'avènement de l'ère numérique, la connectivité numérique est devenue essentielle à l'apprentissage de base. Elle occupe également une place importante dans la mise en œuvre d'approches innovantes de l'enseignement et de l'apprentissage qui élargissent l'accès aux ressources d'apprentissage en ligne à tous les enfants, y compris les plus défavorisés et les plus vulnérables dans les zones reculées. L'universalisation de l'éducation (système d'éducation gratuit jusqu'au niveau secondaire) devrait s'accompagner d'outils technologiques dont l'utilisation nécessitera un accès sans encombre à l'électricité et à d'autres infrastructures comme l'Internet. Des solutions énergétiques hors réseau et financièrement abordables pourraient compenser le coût élevé d'un raccordement au réseau de distribution d'électricité dans les zones difficiles d'accès et non desservies, et faciliter ainsi un apprentissage en ligne améliorant la portée et la qualité de l'enseignement de métiers. Les plateformes d'apprentissage en ligne, développées en partenariat avec le secteur privé, offrent la possibilité de combler les lacunes en matière de compétences et de construire des passerelles entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général. Bien conçues et correctement ciblées, elles pourraient améliorer l'inclusion et la qualité de l'éducation, en permettant aux étudiants de terminer les cycles d'études classiques tout en acquérant les compétences pratiques et les talents requis sur le marché du travail. Une étude expérimentale menée dans les zones rurales de Zambie montre que des programmes d'enseignement à multiples facettes et accompagnés d'un appui technologique adéquat peuvent

améliorer les résultats de l'apprentissage, même dans les zones les plus pauvres d'Afrique.¹ Les modèles d'éducation à distance peuvent donc s'adapter à de multiples situations et permettre à un plus grand nombre d'étudiants de tirer le meilleur parti de la technologie par de nouveaux moyens. Par conséquent, les décideurs politiques, en collaboration avec d'autres acteurs du secteur de l'éducation, devraient nouer des partenariats stratégiques avec les entreprises de télécommunications et les fournisseurs d'accès à l'Internet afin de réduire le coût des forfaits de communications, des données mobiles et des services d'accès au haut débit directement utilisés par les établissements d'enseignement publics. Des solutions technologiques permettront également d'améliorer la formation des enseignants grâce à la normalisation et à l'accréditation de la pédagogie dans tous les contextes d'apprentissage. Elles permettront également de mettre en place un programme d'enseignement plus incitatif et adapté à la transition de l'Afrique vers une économie numérique.

Dispenser le savoir aux enfants dans leur langue maternelle. L'apprentissage par les apprenants dans leur langue maternelle des apprenants constitue un élément important de la diversification de l'éducation tout en assurant un apprentissage tout au long de la vie plus dynamique. Il contribue également à la réalisation des objectifs de l'Agenda mondial 2030 et de l'Agenda 2023 de l'Union africaine pour l'éducation et le développement. La plupart des enfants africains ont leur langue maternelle comme première langue. C'est aussi la langue du cœur avec laquelle ils pensent et s'expriment. Enseigner aux enfants dans une langue étrangère rend l'apprentissage très difficile, car ils doivent penser dans leur langue maternelle, puis traduire ces pensées dans une langue qui ne correspond ni à leur culture ni à leur mode de vie. Les questions linguistiques sont complexes et étroitement liées à l'équité, à l'inclusion, à la confiance, à la dignité et à l'identité. En Afrique, l'histoire a laissé une marque indélébile sur le développement de l'éducation, car la plupart des enfants suivent les cours dans une langue qu'ils ne parlent pas à la maison, ce qui ralentit, voire empêche, l'acquisition précoce des compétences

en lecture et en écriture. L'apprentissage de l'enseignement dans la langue locale pourrait ainsi répondre à certains des défis liés à l'accès à une éducation de qualité. Une étude récente menée au Rwanda démontre les avantages d'une langue locale pour les discussions en groupe, les méthodes d'enseignement, les explications et les examens menés et conclut que l'enseignement en anglais a moins d'effet sur les résultats scolaires². Une autre étude menée en Afrique de l'Est et en Afrique australe a abouti à des conclusions similaires³. C'est pourquoi les pays africains devraient envisager, dans le cadre de leurs politiques d'apprentissage, d'utiliser la première langue ou la langue parlée à la maison pendant six ou huit ans, tout en introduisant une deuxième langue, d'abord comme matière, puis comme langue d'enseignement parallèle. L'adoption d'une politique éducative qui reconnaît la valeur pour l'apprenant d'une langue locale comme moyen d'instruction au cours des premières années de formation devrait être au cœur des réformes éducatives. Cette approche est très prometteuse pour l'amélioration des résultats, non seulement dans la langue maternelle, mais aussi dans la deuxième langue et dans d'autres matières. Les pouvoirs publics africains doivent également soutenir et défendre fermement les politiques d'éducation bilingue afin de démontrer leur engagement en faveur de ce fondement de la qualité et de l'équité de l'éducation. Une politique éducative intégrative basée sur la langue locale devrait prévoir la formation pédagogique des enseignants, la disponibilité de logiciels linguistiques appropriés et leur optimisation en termes d'utilisation. Les gouvernements, en partenariat avec d'autres parties prenantes, devraient donner la priorité à la mobilisation de ressources provenant de sources innovantes (nationales et extérieures) nécessaires pour investir dans des ressources d'enseignement et d'apprentissage dans la langue maternelle.

Recruter des enseignants en nombre suffisant et renforcer leurs capacités. En Afrique, le nombre élevé d'élèves par enseignant a compromis la fourniture d'une éducation de qualité et freine l'amélioration des résultats d'apprentissage. La capacité des enseignants à transmettre aux élèves des compétences fondamentales s'est

également érodée à cause de la prolifération des établissements de formation des enseignants sans accréditation appropriée et sans respect des normes en raison de la détérioration des structures de gouvernance réglementaires. Par exemple, en 2000, en moyenne 84 % des enseignants au niveau primaire possédaient les qualifications minimales requises. Deux décennies plus tard, ce taux n'était plus que de 65 %. Les estimations actuelles montrent que dans l'enseignement primaire, il n'y a qu'un seul enseignant formé pour 58 élèves. Ce ratio s'améliore quelque peu dans l'enseignement secondaire, avec un enseignant pour environ 43 élèves, mais il reste trop élevé par comparaison avec la fin des années 1980 et au début des années 1990 où ce nombre était de 35 élèves. Il convient de remédier rapidement à cette lacune, car l'utilisation inefficace du temps de classe aggrave le problème permanent du nombre limité d'heures de contact, une situation que la pandémie de COVID-19 a exacerbée. Enfin, le système éducatif actuel repose largement sur la répétition et la mémorisation des informations. Les pouvoirs publics africains doivent donc mettre en œuvre des réformes audacieuses et systématiques de l'éducation dans le cadre de stratégies de développement nationales plus larges et mieux pensées, afin d'améliorer les résultats en matière d'apprentissage et de favoriser le progrès sur l'ensemble du continent. Cela implique d'améliorer la gouvernance et le suivi des systèmes de responsabilisation des dirigeants, de revoir les programmes de formation des enseignants à tous les niveaux, de mettre au point des programmes de formation spécialisés adaptés aux besoins des différentes cohortes d'enseignants, d'investir davantage dans les établissements de formation des enseignants, d'améliorer la formation des enseignants pour l'éducation précoce, d'éliminer les méthodologies d'enseignement inappropriées, de soutenir le développement des compétences numériques et pédagogiques, de réduire la dépendance excessive à l'égard de la répétition et de la mémorisation des informations, et d'accroître l'efficacité de l'utilisation du temps de classe. Ces différentes mesures contribueront en effet à l'émergence d'une éducation de qualité inclusive et centrée sur l'apprenant. Une feuille de route structurée et assortie d'un système de suivi

de la formation des enseignants en temps réel pourrait être mise en place pour évaluer le nombre d'enseignants diplômés par rapport aux objectifs à moyen terme visant à dispenser aux élèves un enseignement de qualité.

Créer et renforcer l'interface et le lien entre le marché du travail et l'éducation. L'un des principaux défis de l'éducation en Afrique est que les cours et les compétences enseignés ne correspondent pas aux besoins du marché du travail et ne sont pas suffisamment tournés vers l'avenir pour répondre aux besoins du futur ou pour créer les emplois de demain. Pour que les diplômés soient aptes à intégrer le monde du travail, le système éducatif doit être conscient des besoins dynamiques du marché de l'emploi et élaborer des programmes d'études qui y répondent. À mesure que les transformations structurelles s'intensifient et que les mutations économiques mondiales se poursuivent, le monde du travail africain doit être en mesure d'évoluer vers des emplois nouveaux et émergents. Pour ce faire, il est nécessaire d'exploiter davantage les technologies et les plateformes numériques. Les pouvoirs publics africains devraient donc repenser leurs systèmes éducatifs pour renforcer les synergies entre le marché du travail et l'éducation, se concentrer davantage sur la formation des étudiants aux emplois actuels et futurs, intensifier le recyclage et la réorientation grâce à des systèmes d'éducation formelle et informelle ciblés et à une formation spécialisée en cours d'emploi à tous les niveaux, et mettre davantage l'accent sur les besoins des travailleurs vulnérables. Une révision des programmes d'études sur la base d'évaluations des besoins qui identifient les lacunes du système éducatif pourrait être utile à cet effet. Il n'existe cependant pas de solution miracle. L'intégration des politiques nationales en matière d'éducation et de technologie permettra aux pays de passer de l'adoption de technologies étrangères à des adaptations majeures, voire à la création de nouvelles technologies mieux adaptées aux conditions et circonstances nationales. Des examens périodiques aideront à corriger les dérives qui pourraient se manifester au cours de la mise en œuvre. Le gouvernement devrait jouer un rôle de coordination et de facilitation et ne pas

hésiter à fournir des incitations et à investir dans la recherche et le développement, étant donné les vastes retombées et les externalités positives de l'éducation sur les autres secteurs de l'économie. Les institutions continentales, régionales et de financement du développement devraient tirer parti de leurs valeurs de franchise pour créer un répertoire d'initiatives que les pays pourraient adapter à leurs besoins particuliers.

Réforme des programmes d'études pour l'acquisition de compétences utiles et expansion des programmes de formation professionnelle.

Il est essentiel pour le développement durable de l'Afrique de réviser les programmes d'études afin d'y intégrer des compétences utiles pour les secteurs d'activités émergents et l'entrepreneuriat, et d'encourager l'innovation et la créativité. Cet impératif soutient les priorités des High 5s et s'aligne sur la vision de l'Agenda 2063 d'une société basée sur la connaissance qui promeut l'emploi et l'autonomisation des jeunes. Les pays africains devraient s'inspirer d'autres pays comparables qui ont réussi dans ce domaine, comme, par exemple, le Royaume du Maroc. Ce dernier a actualisé ses programmes d'études pour y inclure des programmes d'enseignement professionnel et technique alignés sur les besoins du marché du travail et les objectifs de développement durable. Il a également lancé l'Initiative nationale pour le développement humain, dont les programmes de formation professionnelle et de placement luttent contre le chômage des jeunes et promeuvent l'inclusion sociale. Les programmes de formation basés sur les compétences du Rwanda constituent un autre exemple. Ils visent à combler les lacunes en matière de compétences et à promouvoir l'emploi dans des secteurs clés tels que le tourisme et les TIC. Pour transformer ses systèmes éducatifs en systèmes favorisant l'apprentissage et le développement des compétences tout au long de la vie, l'Afrique doit passer d'une approche traditionnelle, axée sur l'offre et caractérisée par la centralisation des programmes d'études et des méthodes d'enseignement en salle de classe, à une approche axée sur la demande dans l'ensemble de l'écosystème éducatif, où les apprenants sont les décideurs. Un partenariat entre le secteur privé et les établissements d'enseignement supérieur peut aussi contribuer à la

conception de programmes d'études susceptible de mieux répondre aux besoins des industries. Les agences gouvernementales auraient alors un rôle de coordination entre les établissements d'enseignement et la diffusion de leurs « produits » dans les industries du secteur privé. Cette approche devrait également s'accompagner de mécanismes de certification assurant un passage sans heurts du système éducatif formel au lieu de travail et vice versa.

Mesures stratégiques spécifiques visant à promouvoir la santé

Mettre l'accent sur la formation d'un plus grand nombre d'agents de santé communautaires.

Dans nombre de pays africains, les agents de santé communautaires (ASC) jouent un rôle déterminant dans l'identification et la satisfaction des besoins essentiels en matière de santé primaire, en particulier dans les régions rurales et isolées et dans d'autres zones mal desservies. Par exemple, les ASC ont permis à des pays comme le Liberia et la Sierra Leone de tirer des leçons de l'épidémie d'Ebola et d'améliorer les programmes de préparation et de réponse à la pandémie de COVID-19 tout en aidant à la surveillance des maladies et à l'éducation des communautés sur les pratiques non pharmaceutiques. De même, pour remédier à la grave pénurie de médecins et d'infirmières, l'Afrique du Sud a eu recours à la « délégation des tâches », dans le cadre de laquelle les ASC effectuent certaines des tâches plus faciles, mais chronophages des professionnels de la santé, telles que le suivi des patients atteints du VIH ou de la tuberculose, afin de réduire les taux de défaut de traitement et de corriger l'utilisation de médicaments vitaux. Les pays africains doivent donc former davantage d'ASC, améliorer leur efficacité à remédier aux graves pénuries de personnel de santé, renforcer les exigences en matière de formation, mieux les intégrer dans les systèmes de santé, investir davantage dans des cadres et des structures formels définissant leurs rôles et leurs fonctions, revoir les conditions de rémunération, promouvoir leur évolution de carrière et améliorer les conditions de leur emploi afin d'inverser la tendance actuelle d'exode des travailleurs de la santé de l'Afrique vers les pays développés.

Les gouvernements doivent renforcer la prestation de soins de santé en utilisant les technologies numériques. Dans de nombreux pays africains à faible revenu, en particulier dans les États fragiles et touchés par des conflits, l'accès à des soins de santé de qualité est compromis par de multiples facteurs. Dans ces pays, une action visant à promouvoir des soins de qualité est plus importante que dans les pays à revenu intermédiaire du continent. Même dans ces derniers, l'épidémie de COVID-19 a révélé des vulnérabilités latentes dues à l'absence de services essentiels pour gérer les urgences et les situations d'épidémie. Par conséquent, des interventions audacieuses, pragmatiques et sur plusieurs fronts vont s'avérer nécessaires pour faciliter l'accès et renforcer la prestation des services de soins de santé de qualité sur le continent. Divers acteurs devront collaborer à la planification de ces interventions et à leur mise en œuvre. Ces interventions auront pour principes clés la flexibilité et l'adaptation, le pragmatisme et l'urgence de la réponse aux risques de santé publique et aux besoins de santé des citoyens. Il est possible d'améliorer les services de soins de santé sans construire « en dur » de coûteuses infrastructures. En effet, il est de plus en plus évident que l'investissement dans des plateformes numériques peut aider à fournir des soins à domicile aux patients. L'utilisation des technologies numériques dans le secteur de la santé améliore l'accès des personnes vivant dans des zones reculées grâce à la télémédecine, mais aussi l'efficacité et la qualité des soins de santé. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) liées à la santé peuvent aider les pays africains à combler les lacunes importantes en matière de services de santé. Grâce à la numérisation et à des bases de données incorporant des protocoles de diagnostic, le personnel de santé de première ligne - infirmières, agents de santé communautaires et membres de la famille ayant reçu une formation – pourra fournir des soins de premier niveau à domicile, et laisser à des médecins et des infirmières spécialisés le traitement à distance des cas plus graves. La formation des infirmières à certaines procédures auparavant réservées aux médecins (para-skilling) pourra réduire le temps de travail des médecins, diminuer les coûts et mieux servir les patients. La

réponse africaine à la pandémie de COVID-19 a inclus des innovations technologiques en matière de surveillance, de recherche des contacts, d'engagement communautaire, de traitement, de systèmes de laboratoire et de prévention et de contrôle des infections. Les téléphones mobiles ont fourni des informations sur les mesures préventives contre la pandémie de COVID-19, et des drones ont été utilisés pour effectuer des tests de COVID-19, livrer du sang aux centres de santé et lutter contre le paludisme en Tanzanie et dans d'autres pays d'Afrique. Grâce à l'amélioration de l'infrastructure des TIC, de nombreux pays sont aujourd'hui à même d'étendre la formation du personnel de santé dans les zones rurales et d'améliorer ses compétences. Cette mesure aura des retombées positives sur la motivation et la fidélisation du personnel de santé rural et favorisera un recours plus large aux services de santé. Les pays africains doivent donc intensifier l'utilisation des technologies numériques dans leurs systèmes de santé, en particulier ceux destinés à la population rurale.

Investir dans l'industrie pharmaceutique afin de développer des capacités locales en matière de production de vaccins et autres médicaments essentiels. L'un des principaux enseignements de la Covid-19 est l'inégalité dont souffre l'Afrique par rapport au reste du monde en matière de distribution de vaccins. Cette inégalité démontre la nécessité de développer et de renforcer les capacités locales de production de vaccins pour améliorer l'état de préparation à de futures pandémies. La fabrication de vaccins et de médicaments essentiels par des sociétés pharmaceutiques locales peut contribuer à réduire les coûts et à rendre les soins préventifs plus abordables et accessibles. Elle pourrait ainsi prévenir des millions de décès en Afrique causés par le manque de médicaments et les problèmes liés aux chaînes de distribution mondiales. De nombreux pays ont fait des progrès considérables pour améliorer leurs systèmes de sécurité sociale et d'assurance qui financent les soins de santé, ce qui a conduit à un marché des soins de santé plus structuré. Avec l'augmentation de la population africaine et le besoin constant de traitements spécialisés pour des maladies fortement concentrées en

Afrique (maladies hydriques, paludisme, tuberculose, VIH et sida), le développement d'industries pharmaceutiques nationales africaines ouvre de nombreuses possibilités aux investisseurs. Les pays africains doivent donc mettre en œuvre des stratégies de développement rapide et substantiel de solutions pharmaceutiques susceptibles de répondre aux maladies prévalentes.

Développer et promouvoir des services d'assurance maladie efficaces ciblant les plus vulnérables. En Afrique, si les paiements directs représentent en moyenne environ la moitié des dépenses totales de santé, cette proportion dépasse parfois 75 %. Ces paiements peuvent constituer une forme inéquitable de financement des soins de santé, car les pauvres payent une part disproportionnée de leurs revenus par rapport aux riches. Le financement des soins de santé peut bénéficier d'une mise en commun des risques par le biais de subventions croisées entre les riches et les pauvres ou entre les personnes en bonne santé et celles qui ne le sont pas. Dans un contexte d'augmentation des dépenses de santé, seule une poignée de pays africains disposent d'un régime national d'assurance maladie. Les dépenses de santé imprévues en cas de maladie et les soins médicaux vitaux limités poussent des millions d'Africains à la faillite. Chaque État africain devrait donc mettre en place des systèmes solides et efficaces de financement et d'assurance des soins de santé, évaluer l'assurance maladie gérée par les services publics par rapport à l'assurance maladie communautaire afin de déterminer laquelle produit les meilleurs résultats pour leurs économies respectives. Compte tenu de l'importance du secteur informel et du nombre élevé de personnes ayant une faible capacité contributive, il convient de privilégier un financement de l'assurance maladie basé sur la fiscalité plutôt que sur les cotisations. Des services d'assurance maladie mieux structurés et plus efficaces amélioreront la prévisibilité des paiements, avec pour résultat une meilleure planification et une réduction des investissements à risque dans le secteur africain de la santé. Pour les patients, la fin de l'obligation de payer les soins de santé au moment de leur prestation grâce à une meilleure prévisibilité et à la possibilité d'échelonnement les paiements

contribuera à améliorer l'accès des patients aux soins de santé. Cependant, il faut noter que l'extension de la couverture au secteur informel pose plus de problèmes que son extension au secteur formel. Le gouvernement pourrait dans ce cas adopter une approche pragmatique consistant à fournir une forme de subvention ciblée aux bénéficiaires du secteur informel. Bien que cela dépende du budget du secteur de la santé, un meilleur ciblage pourrait aider le gouvernement à soutenir les pauvres de façon plus économiques.

Mesures stratégiques spécifiques visant à promouvoir l'intégration des femmes dans la vie économique, sociale, politique et culturelle

Promouvoir l'accès des femmes. L'accès actuellement limité des femmes aux possibilités économiques, sociales, politiques et culturelles limite leurs possibilités en matière d'éducation, de santé et autres. Les pouvoirs publics africains devraient donc mettre à jour et éliminer les dispositions légales discriminatoires à l'égard des femmes (accès à l'emploi, propriété foncière et autres biens, etc.) et transposer les dispositions des conventions internationales et régionales ratifiées par les pays africains dans les cadres législatifs nationaux afin de protéger les droits des femmes et de garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. Des mécanismes devront être institués en guise de mesures d'accompagnement pour assurer l'efficacité des ajustements et les modalités de leur application effective.

Promouvoir le capital féminin. Les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes pour développer leur capital humain limitent également leur accès à la santé, à l'éducation et à d'autres possibilités. Les pays africains devraient donc renforcer et consolider leurs efforts pour promouvoir et consolider le capital féminin en améliorant l'accès des filles à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'enseignement supérieur et aux soins de santé. Une attention particulière devrait être accordée à la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes par l'adoption d'une législation suffisamment dissuasive. L'amélioration de la santé des femmes aura des

effets bénéfiques sur d'autres aspects du capital humain. Des femmes en meilleure santé alimenteront mieux leurs enfants. Ces derniers, mieux nourris, seront plus attentifs à l'école, apprendront davantage et entreront finalement sur le marché du travail avec les compétences et les connaissances nécessaires pour soutenir l'innovation dans l'économie.

DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES PRODUCTIVES INTÉGRÉES

Actions clés

Accroître et prioriser radicalement les investissements dans des infrastructures physiques productives intégrées au moyen de capitaux nationaux et étrangers et d'emprunts publics en faveur d'infrastructures susceptibles d'améliorer la productivité. L'investissement dans des infrastructures productives intégrées maximise l'impact du capital humain sur une croissance inclusive et un développement durable. Il encourage le développement et l'amélioration de la base productive de l'économie (agriculture, industrie et autres secteurs productifs clés de l'économie), l'accès aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux, et crée un environnement propice à l'intégration économique régionale. De plus, il favorisera l'innovation dans de larges pans de l'économie, ouvrira l'économie à la participation privée et stimulera les retombées technologiques des marchés mondiaux sur le continent africain.

Entreprendre des investissements massifs dans les réseaux électriques africains. L'Afrique souffre d'un retard énorme en matière d'accès universel à l'énergie par rapport à des pays pairs plus performants en matière d'objectifs de développement durable. La taille de l'investissement nécessaire pour rattraper ce retard, estimée de façon conservatrice à 64 milliards de dollars par an, dépasse les capacités des seuls pouvoirs publics et nécessitera un financement du secteur privé dans le secteur énergétique. Ce financement permettra de soutenir le rythme de changement que requière une croissance du PIB réel 7% ou plus.

Ce financement exige une combinaison de prêts du secteur public, de subventions internationales, de financements privés accrus et de subventions croisées. La participation du secteur privé offre comme autre avantage d'améliorer la fiabilité du système énergétique, d'en élargir l'accès et de faciliter l'intégration de différentes énergies renouvelables. Plus de la moitié des pays d'Afrique souffrent de pannes d'électricité chroniques en partie dues à l'illiquidité ou à la quasi-insolvabilité des compagnies d'électricité.

Une plus grande fiabilité du système, un accès élargi, une intégration plus commode des énergies renouvelables, ainsi que l'expansion et la modernisation de l'infrastructure électrique africaine, requièrent des actions spécifiques :

- Améliorer radicalement la santé financière des services publics, qui ont été mis à mal par les récentes crises économiques et la sous-tarifification de l'électricité
- Réaliser des infrastructures de transport et de distribution performantes, telles que des réseaux de stockage et de distribution
- Promouvoir des outils innovants pour améliorer les performances du réseau, tels que les technologies numériques, les systèmes d'information géographique, les systèmes de gestion des pannes et les compteurs intelligents
- Développer les énergies renouvelables et d'autres technologies énergétiques propres
- Accroître les investissements dans les projets transfrontaliers de transport d'électricité, qui sont des investissements à forte intensité de capital nécessitant une collaboration et une coordination minutieuses entre les pouvoirs publics et les sociétés de services publics
- Stimuler les investissements du secteur privé en éliminant les obstacles législatifs et administratifs à l'investissement et en veillant à ce que le marché de l'électricité soit ouvert, attractif et préparé à l'investissement privé.

Donner la priorité à l'efficacité des services énergétiques. L'Afrique est le continent où la consommation d'énergie moderne par habitant est la plus faible au monde. Selon le scénario de l'AIE pour la durabilité en Afrique, la croissance démographique et l'augmentation de la richesse, entraîneront une augmentation de la demande

d'énergie moderne de près d'un tiers entre 2020 et 2030. Améliorer l'efficacité énergétique peut contribuer à réguler la consommation d'énergie tout en soulageant la pression sur les infrastructures existantes. Une meilleure efficacité énergétique permettra d'augmenter l'offre d'électricité pour répondre à une demande d'énergie supplémentaire de 230 térawatts-heures d'ici 2030, soit 30 % de la demande actuelle. Des économies sont réalisables en limitant l'utilisation de machines et d'éclairages inefficaces et en adoptant des réglementations plus strictes en matière de performance énergétique. L'urbanisation et le changement climatique risquent de tripler la demande de ventilation et de climatisation, ce qui nécessitera des solutions de refroidissement efficaces. Il faut donc que les gouvernements africains prennent des mesures décisives pour promouvoir l'utilisation de services énergétiques efficaces tout en investissant dans des sources renouvelables pour accroître l'approvisionnement en énergie propre. Il s'agit notamment d'élaborer des politiques régionales et nationales en matière d'efficacité énergétique afin de catalyser le développement de sources d'énergie alternatives et l'expansion des infrastructures de production d'énergie pour répondre aux besoins des économies africaines. L'utilisation de la technologie pour automatiser la collecte d'informations et la facturation grâce à des capteurs et des compteurs énergétiques intelligents et de capteurs peut aussi contribuer à réduire les pertes et donc à améliorer l'efficacité énergétique.

Développer des centres de transport intégrés en régionalisant le développement d'infrastructures intégrées. Les villes africaines sont très encombrées et le système de transport hérité du système colonial n'a pas suivi le rythme de l'augmentation de la demande de systèmes de transport efficaces et fiables. Les systèmes ferroviaires souffrent de nombreuses années de sous-investissement dans de nouvelles voies et de manque d'entretien des voies existantes. Dans le secteur routier, la demande dépasse l'offre et les zones rurales restent isolées des zones urbaines en raison du manque de connectivité. Le système portuaire n'est pas mieux loti, et bien que les expéditions de conteneurs aient augmenté de

57 % par an depuis 2010, l'inefficacité des opérations affecte le traitement des cargaisons, et réduit les flux commerciaux et donc les recettes. Les lacunes en matière d'infrastructures portuaires et d'autres formes de transport font de l'Afrique l'une des régions les plus prometteuses en termes d'expansion et sa situation géographique stratégique pourrait favoriser sa croissance. L'augmentation du nombre de propriétaires de véhicules privés rapide et des cargaisons lourdes pèse sur le transport routier en Afrique, contribuant à la «pandémie» d'embouteillages, aux émissions de gaz à effet de serre et à des accidents de circulation mortels. L'Afrique devrait donc sortir des sentiers battus dans le développement d'un système de transport intégré. Il y a de bonnes raisons de transférer les marchandises de la route au rail, avec des avantages immédiats tels que la réduction du nombre de camions sur les routes, la diminution des accidents et la nécessité d'accroître la fréquence de l'entretien routier.

Des plateformes de transport intégrées peuvent offrir une solution transformatrice aux défis logistiques uniques du continent. Elles pourraient jouer un rôle essentiel dans l'exploitation du potentiel économique de l'Afrique et dans l'intensification de la collaboration régionale. Malheureusement, l'Afrique n'a pas réussi à exploiter efficacement son potentiel en matière d'infrastructures de transport intégrées. Ces plateformes, matérialisées par des centres interconnectant différents modes de transport tels que les routes, les chemins de fer, les voies aériennes et maritimes, permettraient à l'Afrique de surmonter ses limitations infrastructurelles et d'améliorer son efficacité commerciale. Pour promouvoir l'intégration régionale, le commerce, la collaboration économique et créer de plus grandes économies d'échelle, les gouvernements africains doivent donner la priorité aux projets d'infrastructures interconnectées qui couvrent plusieurs pays. L'intégration de différents modes de transport et des villes réduira les goulots d'étranglement logistiques et renforcera l'efficacité des échanges. Elle facilitera non seulement la circulation des marchandises et des personnes, mais contribuera également au développement économique régional en réduisant les délais et les coûts de transport et en favorisant un écosystème commercial plus interconnecté et plus dynamique.

Les gouvernements devront renforcer la capacité administrative des municipalités et leur accorder une plus grande autonomie pour lever des fonds de développement d'infrastructures pour la rénovation urbaine, y compris la fourniture de transports urbains et d'installations connexes, telles que des parkings. La normalisation des projets d'infrastructure sous-jacents permettra également d'atténuer l'aversion au risque des investisseurs à l'égard des infrastructures des transports en Afrique.

Améliorer la gouvernance dans le domaine des infrastructures et mettre l'accent sur la culture de l'entretien. Il existe un fossé énorme entre la conception des infrastructures et leur efficacité. Compte tenu de ce fossé, c'est en Afrique subsaharienne que le potentiel d'amélioration de la gouvernance dans le domaine des infrastructures est le plus important. Par exemple, en moyenne, plus d'un tiers des ressources consacrées à la construction et à l'entretien des infrastructures publiques sont perdues en raison d'inefficacités. Pourquoi ? Principalement en raison d'une mauvaise gouvernance des infrastructures, c'est-à-dire des institutions et des cadres de planification, d'allocation et de mise en œuvre des dépenses d'investissement dans les infrastructures. Selon les estimations, une meilleure gouvernance dans le domaine des infrastructures permettrait d'éliminer plus de la moitié des inefficacités. À cela s'ajoute la nécessité de mettre l'accent sur une culture de l'entretien. Les infrastructures se délabrent plus rapidement et tombent en ruine en raison d'une faible culture de l'entretien. Les pouvoirs publics africains, à tous les niveaux, devraient donc rétablir une culture de l'entretien au moyen de programmes de travaux publics, ce qui créerait des millions d'emplois pour la population tout en assurant l'entretien des infrastructures disponibles. Les technologies spatiales de surveillance des infrastructures devraient compléter le programme de travaux publics. Il faut pour cela explorer l'utilisation des technologies satellitaires et spatiales pour la surveillance et l'entretien des infrastructures essentielles, en particulier sur les terrains éloignés ou difficiles, afin d'obtenir des données en temps réel, d'améliorer la résilience des infrastructures et de réduire les coûts d'entretien.

Promouvoir des politiques pour exploiter le plein potentiel des technologies numériques.

Les pouvoirs publics africains devraient mettre en œuvre un cadre politique numérique solide visant à relever les principaux défis, à garantir la protection des données, à encourager les startups, à faciliter le commerce en ligne et à établir des systèmes d'identité nationaux fiables. Ce cadre doit également améliorer l'adoption de technologies transformatrices de pointe telles que les énergies renouvelables et les infrastructures intelligentes. Cela permettra d'améliorer rapidement l'efficacité et de réduire les coûts tout en modernisant les infrastructures africaines. Les pays africains devraient également renforcer leurs systèmes juridiques et promouvoir l'état de droit pour renforcer la confiance des investisseurs et soutenir la croissance et l'innovation dans le secteur numérique de l'Afrique. En relevant ces défis, l'Afrique peut surmonter les obstacles, parvenir à la connectivité et promouvoir une croissance économique inclusive, la création d'emplois et le développement durable.

Renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre des projets, y compris les partenariats public-privé.

En raison de la faiblesse des capacités techniques, humaines et institutionnelles de gestion des phases critiques des cycles de projet, peu de projets public-privé en Afrique dépassent le stade de la faisabilité ou de la planification. L'absence de réserves de projets prêts à recevoir des investissements limite la capacité de la plupart des pays à attirer des financements privés supplémentaires. Par conséquent, les pouvoirs publics africains devraient mettre en place des projets innovants de PPP d'infrastructures et des cadres de concession d'infrastructures publique qui peuvent attirer des investissements à impact privé, tirer parti des capitaux et de l'expertise du secteur privé et accélérer le développement des infrastructures. En combinant l'expertise privée avec l'engagement de l'État pour atteindre les objectifs de durabilité, l'efficacité s'en trouvera améliorée.

Élaborer des stratégies à long terme pour améliorer l'environnement des affaires et encourager les entreprises à fournir des services publics. Un environnement favorable à la gestion et au développement des services publics est une condition

préalable au renforcement de leur fourniture en vue d'une croissance socioéconomique globale. Cela s'applique en particulier aux infrastructures d'eau (approvisionnement en eau sûr et durable), aux services d'assainissement, à la fourniture de l'énergie et à la sécurité alimentaire. Il faudra produire davantage de données, d'informations et de connaissances sur les ressources disponibles, y compris les quantités, les qualités et les utilisations actuelles et futures; des politiques et des environnements institutionnels renforcés pour garantir l'équité, l'efficacité et la durabilité; et des capacités humaines, techniques et institutionnelles accrues en matière de gestion et de développement. Dans le même ordre d'idées, les pouvoirs publics africains devraient renforcer l'environnement favorable à la fourniture de services publics. Les défis du XXI^e siècle requièrent une approche multisectorielle et la capacité d'identifier et de gérer des relations entre les différents éléments de l'écosystème infrastructurel. Les stratégies possibles comprennent une réforme des réglementations visant à remplacer des lois et règles datant de l'époque coloniale par de nouvelles réglementations adaptées aux impératifs de développement de l'Afrique, à l'amélioration des normes et à la définition de politiques susceptibles d'attirer des investisseurs. Dans de nombreux pays africains, l'absence de politiques claires et solides et de stratégies à long terme pour attirer les investissements privés pèse sur leur profil de risque et dissuade des investisseurs privés. À ce jour, seuls 7 pays africains disposent de stratégies à long terme, et seuls 18 ont des politiques et des réglementations spécialement conçues pour attirer la participation du secteur privé dans les projets de croissance verte. Les pays africains doivent donc traduire leurs stratégies globales en stratégies sectorielles articulant plans et réglementations pour l'ensemble des secteurs de l'économie qui témoigne d'une approche favorisant l'intégration et évitant la compartimentalisation.

AGRICULTURE ET SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES

Actions clés

S'approprier pleinement le développement des systèmes agroalimentaires grâce à un

engagement financier plus important, à des plans et des priorités d'investissement clairs et à des stratégies d'intervention améliorées. Le niveau de croissance de la productivité enregistré dans l'agriculture est loin d'être encourageant. La croissance récente est due à l'expansion des terres cultivées. Pour améliorer la productivité agricole, les pouvoirs publics africains doivent redoubler d'efforts. Dans la plupart des cas, les engagements qu'ils ont pris pour soutenir le secteur agroalimentaire et leurs systèmes de recherche-développement et ingénierie n'ont pas été honorés. Le respect de ces engagements est essentiel à la transformation du système agroalimentaire ainsi qu'à une croissance et un développement rapides et inclusifs. Que doit donc faire chaque État africain ?

- Augmenter les investissements dans la recherche-développement et ingénierie agricoles
- Créer une fondation scientifique agroalimentaire nationale d'au moins 1 milliard de dollars afin d'accorder des subventions aux initiatives de recherche-développement et ingénierie dans le domaine agroalimentaire.
- Renforcer la capacité des institutions de son système national de recherche et de vulgarisation agricoles à innover, à soutenir la croissance des marchés d'intrants et d'extrants et à protéger les agriculteurs des problèmes croissants liés au changement et à la variabilité climatiques.
- Renforcer la capacité de son système de recherche-développement et ingénierie à adapter les innovations numériques aux contextes locaux.
- Organiser les systèmes nationaux de recherche-développement et ingénierie pour répondre aux besoins des agriculteurs mal desservis et des communautés de PME rurales, en particulier les femmes et les jeunes. Et orienter le système de recherche-développement et ingénierie sur le développement, l'adaptation et le transfert de technologies dans des domaines tels que les engrais, la mécanisation, les systèmes agroalimentaires, les pratiques de gestion, les cultures mineures, les aliments améliorés sur le plan nutritionnel, les réformes foncières, les pratiques et technologies

permettant d'économiser de la main-d'œuvre, le renforcement des capacités en matière de recherche-développement et ingénierie et les cultures industrielles de rapport.

Impliquer davantage le secteur privé dans la prise de décision.

La voix des agriculteurs et d'autres acteurs du secteur privé dans la prise de décision sur le système agroalimentaire a toujours été faible et largement ignorée par les acteurs étatiques. Chaque État africain devrait donc prendre des mesures délibérées pour intégrer les points de vue du secteur privé et des petits exploitants agricoles dans la prise de décision concernant le système agroalimentaire de recherche-développement et ingénierie. Il devrait mettre en œuvre des politiques visant à responsabiliser les parties prenantes et à améliorer leur climat commercial. Il devrait accroître le financement des innovateurs, des entrepreneurs et des pépinières d'entreprises. Il devrait lancer des programmes ciblés pour encourager la participation des jeunes à l'agriprenariat. Il devrait promouvoir les cultures à haute valeur ajoutée et résistantes face aux changements climatiques afin d'améliorer la rentabilité de l'agriculture. Il devrait créer des zones de transformation agroalimentaire intégrées afin d'ajouter de la valeur aux produits agricoles bruts au niveau local. Enfin, il devrait promouvoir et encourager les pratiques agricoles résistantes face aux changements climatiques, notamment la gestion durable de l'eau, l'agroforesterie et les méthodes d'agriculture biologique.

Créer des parcs de transformation agroalimentaire.

Pour y parvenir, il est indispensable de prendre des mesures stratégiques systématiques dans les domaines clés suivants. Identifier les sites stratégiques pour implanter des usines de transformation agroalimentaire, évaluer les régions agroécologiques, la demande du marché et les réseaux de transport, assurer la proximité des matières premières, des débouchés et des infrastructures et d'une logistique fiable, et mettre en place un processus transparent d'acquisition des terres, en tenant compte des besoins des petits exploitants agricoles et en préservant l'environnement. Développer les infrastructures et les services publics, mettre en œuvre un plan détaillé

de développement des infrastructures pour les zones franches d'exportation, y compris un système fiable d'approvisionnement en électricité et en eau, le traitement des ressources en eau, des systèmes d'élimination des déchets et des réseaux de transport, et donner la priorité aux sources d'énergie renouvelables et intégrer des technologies intelligentes pour l'utilisation efficace des ressources. Créer des centres de technologie et d'innovation, favoriser une culture de l'innovation au sein des zones franches industrielles en créant des pôles technologiques spécialisés et encourager le secteur privé à investir dans la recherche et le développement, ce qui favorise l'adoption de technologies de traitement, d'automatisation et de mesures de contrôle de la qualité à la pointe du progrès. Pour l'accès au marché et la promotion des exportations, faciliter les liens entre les unités de transformation agroalimentaire et les points de vente, tant au niveau national qu'à l'étranger, développer des politiques de promotion des exportations, y compris des processus de certification rationalisés et des incitations financières pour les entreprises orientées vers l'exportation, et mettre en place des offices ou des plateformes de commercialisation dans les zones de production agricole afin de faciliter la collaboration entre les producteurs et les transformateurs et d'améliorer l'intégration globale de la chaîne de valeur.

L'Union africaine devrait soutenir fermement les pouvoirs publics africains afin de renforcer leur rôle dans l'évolution de leurs systèmes agroalimentaires. En collaboration avec la BAD et d'autres institutions de financement du développement, l'UA devrait demander aux États membres d'élaborer un programme clair pour relancer et renforcer la recherche-développement et ingénierie dans les domaines de l'agriculture, des systèmes d'intrants et des systèmes alimentaires. Elle devrait établir et promouvoir un modèle/cadre transnational pour une intensification majeure de la recherche-développement et ingénierie dans toute l'Afrique. Elle devrait faire pression sur les États membres pour qu'ils respectent leurs engagements et leurs objectifs en matière de recherche-développement et ingénierie et d'investissement dans les systèmes agroalimentaires. Elle devrait également les inciter à promouvoir les technologies

autochtones dans leurs NARES, à renforcer l'adaptation technologique et à s'appuyer sur l'expertise étrangère des universités et d'autres institutions pour renforcer les capacités des NARES. Enfin, l'UA devrait créer et mettre en œuvre une fondation scientifique agroalimentaire africaine (AASF) bien financée (10 milliards de dollars) afin de fournir des subventions aux chercheurs et aux scientifiques qui travaillent dans le cadre d'initiatives essentielles de recherche-développement et ingénierie sur le continent.

La Banque africaine de développement devrait soutenir les pouvoirs publics africains afin de renforcer leur rôle dans l'évolution de leurs systèmes agroalimentaires. Elle devrait étendre ses programmes de financement visant à développer les systèmes de recherche-développement et ingénierie à travers le continent, et inciter d'autres IFD et partenaires de développement mondiaux à s'engager davantage pour soutenir l'objectif des 10 milliards de dollars de l'AASF. Elle devrait également développer rapidement ses programmes relatifs aux zones spéciales de transformation agroalimentaire et insister sur le cofinancement d'un cadre élargi pour recherche-développement et ingénierie en Afrique par une combinaison d'IFD, de partenaires de développement internationaux et de pouvoirs publics nationaux.

Le système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale doit jouer un rôle plus ciblé et transformateur dans le développement et la catalyse d'innovations appropriées en matière de systèmes agroalimentaires en Afrique, en travaillant mieux avec les institutions locales de recherche et de vulgarisation et en se concentrant davantage sur les activités à valeur ajoutée. Plus précisément, le système devrait restructurer ses programmes de recherche-développement et ingénierie et les cadres d'investissement sous-jacents afin d'optimiser sa valeur pour l'Afrique et de mieux inclure les programmes des NARES autochtones dans toute l'Afrique, l'objectif à court terme étant de placer les NARES autochtones au premier plan des efforts de recherche-développement et ingénierie. Elle devrait contribuer à renforcer les capacités des systèmes nationaux, régionaux

et continentaux, aider les NARES autochtones à réaliser leurs propres priorités et soutenir les systèmes de recherche-développement et ingénierie autochtones pour atteindre les objectifs plus larges de l'UA et les leurs. Il devrait également penser et mettre en œuvre des mesures et des cadres d'évaluation afin de garantir que les fonds des donateurs du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale produisent des retours sur investissement adéquats et atteignent plus rapidement un plus grand nombre d'agriculteurs.

Le secteur privé doit jouer un rôle plus important dans le développement du système agroalimentaire africain. Il devrait investir davantage dans des machines agricoles modernes, mieux faire entendre sa voix dans les efforts de transformation du système agroalimentaire et tenir les pouvoirs publics davantage responsables de la mise en place d'un système agroalimentaire moderne.

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL DES ENTREPRISES

Actions clés

Restructurer l'écosystème de soutien aux entreprises. La plupart des pays africains ont mis en place divers écosystèmes pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME). Mais dans la plupart des cas, ces systèmes de soutien se sont avérés trop complexes et inadéquats pour soutenir la croissance des PME. Pour favoriser le développement du capital d'entreprise, les pays africains doivent restructurer leurs systèmes de soutien aux PME afin de créer un environnement propice à l'innovation et d'encourager les initiatives en matière de capital d'entreprise. Leurs stratégies de soutien devraient être basées sur le stade de développement de chaque type d'entreprise, de la phase de démarrage aux entreprises championnes, et être fournies en collaboration avec des institutions de recherche locales et internationales afin de partager des idées et de transférer des connaissances.

Alléger la charge fiscale et accroître les mesures d'incitation pour les entreprises. Les charges

fiscales élevées et multiples imposées par les autorités fédérales, étatiques et municipales sur le même revenu déclaré, la même transaction financière ou le même actif sont des facteurs qui entraînent la mort des jeunes entreprises avant qu'elles ne parviennent à maturité. Elles ralentissent la naissance des entreprises, réduisent leurs chances de survie et freinent la croissance de celles qui ont réussi à survivre en affaiblissant leur taille et leur force. Les pouvoirs publics africains devraient entreprendre de profondes réformes fiscales afin d'harmoniser, de rationaliser et de simplifier le système fiscal pour réduire le fardeau qui pèse sur les entreprises en général, et sur les petites et moyennes entreprises en particulier. Chaque entreprise devrait se voir attribuer un numéro d'identification fiscale unique qui réduira l'imposition multiple et renforcera le suivi des paiements d'impôts. Les réformes prévoient également l'établissement d'un seuil d'exonération fiscale pour les entreprises en fonction de la valeur des actifs, du chiffre d'affaires ou des bénéfices, ainsi que des allègements fiscaux pendant un certain nombre d'années à compter de la création de l'entreprise. Un système de déclaration d'impôt électronique et d'auto-évaluation devrait être mis en place afin de rendre le processus de déclaration d'impôt moins exigeant.

Améliorer l'accès au financement des entreprises. Bien que l'Afrique présente le risque de défaillance le plus faible parmi ses pairs, l'accès au financement reste très limité dans tous les secteurs de l'économie. Pour relever ce défi, il faudra d'abord réduire les asymétries dans le domaine de l'information, établir des règles normalisées et des réglementations strictes, et créer un environnement commercial transparent. Les pays africains sont donc invités à prendre l'initiative d'améliorer les flux d'information, d'établir des règles normalisées et des réglementations strictes, et de créer un environnement commercial transparent. Ils devraient également envisager de promouvoir les agences locales d'évaluation du crédit, de renforcer la mobilisation de l'épargne et d'encourager le développement du capital-investissement.

Investir dans la qualité des institutions. La qualité des institutions est cruciale pour le

développement du secteur privé. Des institutions de qualité peuvent encourager les détenteurs de capitaux commerciaux en créant un climat propice aux affaires. Les pays africains doivent donc harmoniser leur cadre institutionnel en adoptant des lois, des réglementations et des stratégies d'application adéquates. Par exemple, dans le secteur des TIC, ces lois et réglementations doivent couvrir la protection des données, le commerce et la cybercriminalité, car les institutions chargées de la réglementation et de l'exécution des contrats font partie des principales sources d'avantage comparatif dans l'exportation des services TIC. Une infrastructure numérique fiable et démocratisée peut stimuler la croissance dans de multiples secteurs, notamment l'industrie manufacturière, l'éducation, la santé, le commerce ou les services financiers. Cette croissance viendra d'une productivité accrue grâce à un meilleur accès à l'information, à des processus plus efficaces, et à une stimulation de la consommation provenant d'une plus grande disponibilité des produits et services fournis par les entreprises et du développement de nouveaux biens et services de consommation.

Investir dans la main-d'œuvre et le capital humain. Le capital humain est essentiel à la mise au point de produits de haute qualité et de variétés diverses. Seuls les pays dotés d'un capital humain bien formé ont atteint des revenus élevés. Pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable, les pouvoirs publics africains devraient investir davantage dans le capital humain et collaborer plus étroitement avec les établissements de formation afin d'éviter une inadéquation entre les besoins en compétences des entreprises et les programmes de formation.

Réformer le cadre et l'environnement réglementaire et institutionnel. Dans la plupart des pays africains, les cadres politiques, juridiques et réglementaires relatifs à la création, à la formalisation et à l'enregistrement des entreprises reflètent un héritage colonial incapable de satisfaire aux besoins d'entreprises modernes. Leur archaïsme entrave le développement des entreprises au lieu de le favoriser. Ils limitent également l'accès à l'information et au financement, qui continue

à dépendre de systèmes servant les intérêts de grandes entreprises internationales souvent empreintes d'un héritage colonial. Les processus et procédures de passation des marchés doivent être réformés pour prévenir la corruption et la fraude, qui sont des sources majeures de risques pour l'intégrité et de coûts élevés pour le développement des infrastructures dans nombre de pays africains. Les pouvoirs publics devraient élaborer un cadre global pour la passation des marchés publics dont les principes fondamentaux sont la transparence, l'intégrité, l'accessibilité, une surveillance et un contrôle efficaces, la participation des parties prenantes, sans oublier l'intégration régionale. En ce qui concerne la technologie des marchés publics électroniques et les portails de transparence, les pouvoirs publics devraient renforcer les partenariats public-privé afin de mobiliser davantage de ressources pour le développement des infrastructures. La centralisation de l'enregistrement des entreprises est un autre domaine où la nécessité des réformes s'impose. Les partenaires du développement devraient aider les pays africains à renforcer leurs capacités institutionnelles pour entreprendre la conception, l'analyse, la mise en œuvre et le suivi de la politique de développement du capital des entreprises, et fournir une assistance technique et des services de conseil sur le développement de l'infrastructure des entreprises et la collecte d'informations sur le marché.

Adopter un système d'apprentissage pour le développement du capital des entreprises. Il existe des systèmes d'apprentissage très performants dans le monde entier et en Afrique. Par exemple, le Nigeria a à son actif de longues années d'expérience en développement du capital des petites et moyennes entreprises par le système d'apprentissage autochtone. Ce système repose sur un accord contractuel entre le maître d'apprentissage et l'apprenti pour une formation en cours d'emploi dans une entreprise spécifique pendant une période déterminée, à la suite de laquelle le maître d'apprentissage met l'apprenti en contact avec le capital de l'entreprise à l'issue de la période d'apprentissage. Des milliers de petites et moyennes entreprises florissantes ont été créées grâce à cette approche simple mais

efficace. Les pouvoirs publics africains devraient envisager de formaliser cette formidable source de capital commercial afin d'y inclure un plus large éventail d'activités commerciales. Étant donné que certains maîtres et apprentis ont un faible niveau d'éducation ou n'ont pas reçu d'éducation formelle, la formalisation devrait inclure des cours du soir à temps partiel, des écoles et des cours de courte durée axés sur l'entreprise. Les pouvoirs publics devraient également envisager la création et le financement d'institutions nationales chargées de la formalisation, de la gestion, de la certification et de l'arbitrage entre maître et apprenti en cas de conflit. Leur appui devrait être de nature holistique, concentré sur la coordination, des politiques d'innovation actives, efficaces et cohérentes, et des incitations favorisant l'émergence de champions nationaux.

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL NATUREL

Actions clés

Améliorer la gouvernance des ressources naturelles. La bonne gouvernance est une condition préalable à une croissance durable et inclusive. Malgré certains progrès, les questions de gouvernance restent très préoccupantes sur le continent. Comment les pouvoirs publics africains peuvent-ils améliorer la gouvernance des ressources naturelles ? En s'attaquant aux faiblesses de la gouvernance des ressources naturelles par une série de réglementations macroéconomiques et fiscales visant à freiner les sorties illicites de capitaux naturels. En intégrant les bonnes pratiques de gouvernance des ressources naturelles dans les politiques de développement économique et la législation afin de prévenir les sorties de capitaux illicites. En mettant en œuvre des politiques et des réglementations visant à accroître l'efficacité des ressources naturelles par le biais de la circularité, de la réutilisation et de l'incitation à l'utilisation responsable des ressources. En réduisant l'empreinte matérielle et la consommation de ressources naturelles grâce à l'innovation et à l'adoption de nouvelles technologies. En renforçant les réglementations environnementales, sociales et

de gouvernance (ESG) pour une gouvernance inclusive, le partage des bénéfices locaux et les mesures de conformité environnementale. Et en renforçant la capacité de l'État à mobiliser, gouverner et négocier les rentes des ressources naturelles.

Assurer la création de valeur ajoutée avant les exportations. Les pays africains ajoutent généralement très peu de valeur aux minéraux et autres matières premières avant de les exporter. Des réformes politiques sont nécessaires pour mieux comprendre et s'adapter aux risques émergents posés par les changements climatiques et la transition vers une économie à faible émission de carbone pour le secteur extractif africain. Par exemple, la valeur a de vastes implications pour la gestion des ressources naturelles dans l'industrialisation et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les pouvoirs publics africains devraient renforcer la valeur ajoutée aux matières premières en l'intégrant dans les politiques industrielles afin de créer des industries, des emplois et des marchés locaux. Ils devraient développer des cadres de valorisation tels que la stratégie africaine des minéraux verts. Ils devraient renforcer la gestion des finances publiques et faciliter les politiques en matière de ressources naturelles afin de créer une demande. Enfin, ils doivent favoriser les marchés et accroître les investissements en vue de la diversification économique.

Mesurer la richesse verte de l'Afrique. La plupart des pays africains ne tiennent généralement pas pleinement compte de leur richesse en ressources naturelles dans la comptabilité de la croissance et du développement. Ainsi, des données fiables, complètes et harmonisées sur le capital naturel font généralement défaut, en partie à cause de la difficulté et de la complexité de la quantification et de l'évaluation précises de la richesse naturelle. Les pouvoirs publics africains devraient donc améliorer leur mode d'évaluation et de comptabilisation du capital naturel en mettant en œuvre de meilleures méthodes de travail en la matière et en améliorant leurs connaissances de l'évaluation du capital naturel et des avantages qui en découlent. Ils devraient mettre à jour les actifs naturels

sous-évalués et renforcer les compétences nationales et les capacités de l'État en matière d'évaluation et de comptabilisation du capital naturel, de suivi-évaluation et d'établissement de rapports. Ils devraient réévaluer les chiffres du PIB national afin d'inclure les valeurs du capital naturel et générer de nouveaux indicateurs pour le revenu national et la croissance économique inclusive sur la base de ces valeurs. Ils devraient créer des bases de données, des statistiques et des inventaires physiques, géologiques et géospatiaux complets sur le capital naturel. Enfin, ils devraient mettre en place des cadres fiscaux et juridiques qui maximisent la capture de la rente des ressources dans la comptabilité de la richesse verte.

Mettre en œuvre des actions visant à faciliter l'investissement dans les ressources naturelles.

Avec une valeur des ressources naturelles estimée à environ 6 200 milliards de dollars en 2018, l'Afrique semble être la région du monde la moins riche en capital naturel. Mais si des données fiables sur les récentes découvertes de minerais étaient disponibles, la valeur réelle du capital naturel de l'Afrique pourrait être bien plus élevée. Les pouvoirs publics africains devraient donc mieux comprendre quelles sont les ressources naturelles existantes pour mieux les planifier et les utiliser, et mieux attirer les investissements du secteur privé pour compléter les mesures de facilitation qu'ils prennent eux-mêmes. Quelle est la meilleure façon d'y parvenir ? En intégrant le capital naturel dans les politiques et les marchés financiers et du crédit. En suivant les dépendances, les risques et les flux financiers liés au capital naturel. En impliquant le secteur privé à travers des accords PPP sur les ressources naturelles fondés sur des modèles financiers efficaces. En établissant des mécanismes souverains et privés de réduction des risques qui peuvent utiliser des fonds souverains pour financer des transitions vertes et inclusives. En mettant en œuvre l'objectif D du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal pour l'élaboration de plans nationaux d'investissement dans la biodiversité. En créant de nouvelles catégories d'actifs naturels et en adoptant des outils financiers verts innovants tels que les obligations vertes et les échanges de dettes contre nature. En développant de nouveaux marchés

financiers pour la valeur des actifs naturels, en créant des subventions positives et des incitations à l'investissement pour les projets axés sur la nature, et en adoptant des politiques de financement des infrastructures vertes.

Mettre en œuvre des politiques de contenu local et de franchisage.

La plupart des pays africains étant trop dépendants des produits de base et des exportations de matières premières non transformés, la faiblesse et la volatilité des prix mondiaux des produits de base ont érodé leurs recettes d'exportation. Le contenu local et le franchisage peuvent encourager la création de valeur ajoutée, le développement de la chaîne de valeur et la création d'emplois pour les femmes et les jeunes. Ils peuvent également donner aux communautés locales les moyens de diriger les efforts en matière de contenu local, renforcer le sentiment d'appartenance des populations en tant que gardiennes des ressources naturelles, et renforcer le sentiment que les gouvernants s'alignent sur les objectifs et les intérêts des populations autochtones. Les pouvoirs publics africains devraient faire des efforts délibérés pour encourager la participation locale à travers le contenu local, améliorer les politiques et la législation nationales en matière de valeur ajoutée, améliorer le renforcement des capacités en matière de contenu local, promouvoir le contenu local et renforcer le franchisage dans le domaine des ressources naturelles et des entreprises basées sur la nature.

AMÉLIORATION TECHNOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Actions clés

Promouvoir l'innovation et les compétences scientifiques et technologiques. L'accumulation de connaissances et de capacités technologiques est essentielle pour induire une transformation structurelle et obtenir un avantage concurrentiel sur les marchés d'exportation. Les pouvoirs publics africains devraient soutenir davantage la technologie et l'innovation, stimuler la production

nationale de connaissances technologiques en offrant des incitations aux entrepreneurs et faciliter l'accès aux technologies déjà utilisées à travers l'IDE, l'octroi de licences et l'acquisition de biens d'équipement. Ils devraient également encourager les collaborations pour mettre au point des technologies à source ouverte, réduire les barrières à l'entrée pour les startups et accélérer les avancées technologiques dans le secteur manufacturier. Enfin, ils devraient établir des centres d'innovation technologique dans les zones rurales afin de promouvoir la création et l'adoption de solutions technologiques adaptées aux défis locaux. Les compétences nécessaires à l'industrialisation sont actuellement limitées chez de nombreux jeunes Africains, qu'ils soient éduqués ou non. Les pays à forte capacité d'innovation sont ceux qui ont investi durablement dans le capital humain. Atteindre le leadership mondial dans des secteurs critiques, comme l'ont fait certains pays, prend du temps et nécessite des efforts technologiques explicites et minutieux en matière de conception, de production et d'innovation, tout en renforçant les compétences de l'État. Les pouvoirs publics africains devraient investir dans l'éducation et la formation des compétences afin de garantir aux entreprises un accès fiable à la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour produire des biens de haute qualité capables de résister à la concurrence sur les marchés mondiaux. Une attention particulière devrait être accordée à l'amélioration de l'éducation et de la formation dans les domaines techniques, professionnels, agro-industriels et scientifiques, car ce sont les plus utiles pour le développement industriel.

Donner la priorité à la transformation des produits agricoles en tant que fondement de l'industrialisation et élaborer une politique industrielle basée sur l'agriculture. Historiquement, l'industrie manufacturière a été présentée comme le fondement de la transformation économique et de l'industrialisation. La situation semble différente pour l'Afrique si l'on applique la loi de l'avantage comparatif. Si les pays africains n'ont pas beaucoup d'avantages comparatifs dans le secteur manufacturier, ils en ont certainement dans le domaine des ressources naturelles, des terres arables et de l'agriculture. Et l'agriculture est la

source la plus importante d'emplois, de moyens de subsistance et de revenus. Par conséquent, mettre l'accent sur une politique industrielle agro-industrielle contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens essentiels pour le marché intérieur, atténuant ainsi l'impact des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. La politique agro-industrielle devrait s'accompagner d'un renforcement des capacités de diversification économique et industrielle. L'Afrique a pris du retard parce qu'elle s'est appuyée sur la voie à faible croissance de l'extraction et de l'exportation de matières premières, tandis que l'Asie a réalisé des progrès spectaculaires en empruntant la voie royale de l'apprentissage et de la maîtrise des technologies qui sous-tendent l'industrialisation. Sur les 15 pays les moins diversifiés du monde, huit se trouvent en Afrique. La diversification des exportations influe sur le modèle de croissance et de transformation structurelle que connaissent les pays et les régions, accroît la capacité d'un pays à atteindre des objectifs sociaux, notamment la création d'emplois et l'amélioration de la répartition des revenus, et tend à réduire l'instabilité des recettes d'exportation et la volatilité des importations et des capitaux. Pour atténuer les problèmes d'instabilité relative liés à la concentration des exportations de produits de base, les pays africains devraient faire de la diversification économique un pilier de leurs politiques industrielles fondées sur l'agriculture.

Réduire la dépendance à l'égard des ressources. La dépendance à l'égard des ressources freine le progrès industriel dans les pays à faible revenu. Contrairement à l'expérience des pays industriels avancés, les pays africains riches en minerais n'ont pas réussi à s'industrialiser. L'abondance des ressources naturelles n'est pas en soi une malédiction ou une bénédiction. C'est la nature des politiques et le contexte institutionnel dans lequel un pays opère qui déterminent les trajectoires de développement et les résultats des ressources naturelles. Par exemple, en République démocratique du Congo (RDC), qui est bien dotée en ressources minérales, les conflits sanglants qui ont entaché son histoire postcoloniale ont été financés en grande partie par les richesses

minérales. Dans la partie orientale de la RDC, le commerce illégal de minerais, en particulier le coltan et l'or, contribue à financer les groupes rebelles. La combinaison d'une gouvernance inefficace et des possibilités minières abondantes a rendu relativement facile le financement de l'insurrection. Prenons l'exemple du coltan (Columbite-Tantalite), un minerai indispensable à la création de tous les appareils technologiques modernes et des biens électroniques de consommation de masse – ordinateurs portables, téléphones portables, consoles de jeux vidéo, et voitures électriques. La partie orientale de la RDC est extrêmement riche en coltan, mais elle est en proie à des conflits. Le pays détient 80 % des gisements mondiaux de coltan, principalement dans les provinces du Kivu et de l'Orientale, et produit 60 % de l'offre mondiale. Pourquoi la RDC reste-t-elle pauvre alors qu'elle regorge de minerais ? Pendant des années, les entreprises étrangères des pays industrialisés ont acheté du coltan en dépit de la guerre et de l'anarchie. Elles sont devenues des sources rentables de devises étrangères pour une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques, y compris les forces rebelles. D'autres pays dotés de capacités de production industrielle profitent des richesses de la RDC, ce qui prive les communautés pauvres de toute possibilité d'emploi. Les pouvoirs publics africains doivent donc prendre des mesures résolues pour réduire leur dépendance à l'égard des ressources, mettre un frein au commerce inapproprié et illégal des ressources naturelles et accroître les bénéfices des richesses des ressources naturelles pour les économies nationales et locales.

Soutenir l'investissement dans les capacités technologiques et l'acquisition des connaissances. Selon l'approche des capacités technologiques, le développement économique n'est pas seulement un processus d'amélioration de la production d'un même ensemble de biens, mais surtout un processus dépendant de la trajectoire qui nécessite un investissement explicite dans l'acquisition de capacités plus complexes pour s'orienter vers de nouvelles activités générant une productivité plus élevée. La production industrielle est la voie à suivre pour favoriser les incitations nécessaires à l'accumulation et au déploiement

de ces capacités dans tous les secteurs. Les pays africains doivent continuellement investir et promouvoir la technologie et le développement des connaissances afin de garantir une croissance durable qui permette l'introduction continue de nouveaux produits.

Faire du regroupement et de l'agglomération des instruments de politique industrielle afin de renforcer progressivement les capacités industrielles pour les chaînes de valeur régionales et mondiales. Les zones économiques spéciales (ZES) ont été créées avec succès dans les pays asiatiques en tant qu'instruments à part entière de la politique industrielle. En 2018, l'Asie comptait 75 % des 4 046 ZES recensées dans le monde, et la Chine en comptait à elle seule plus de 2 500. Le Viêt Nam compte 376 zones industrielles ; l'instrument le plus répandu pour la production et la croissance industrielle en Asie. Le pays tire plus de 60 % de son produit intérieur brut des zones industrielles. Le Gouvernement sud-coréen a construit plus de 900 pôles industriels qui représentent 62 % de la production manufacturière du pays et 80 % de ses exportations totales. La voie du développement industriel en Corée du Sud s'est articulée autour de la construction de complexes et de pôles industriels disséminés dans tout le pays, et elle a initié les mesures et les politiques qui ont permis l'industrialisation. Les pouvoirs publics africains devraient progressivement renforcer leur capacité industrielle pour les chaînes de valeur régionales, en profitant de la ZLECA comme tremplin pour pénétrer dans les chaînes de valeur mondiales.

Donner la priorité à l'investissement dans les capacités des entreprises industrielles. Pour les pays retardataires, l'innovation se traduit par des changements de processus et de produits qui sont progressifs et assez éloignés de la frontière. Le lieu de ces activités de changement est l'atelier des entreprises industrielles privées plutôt que les laboratoires formels de recherche et de développement. Le secteur de l'alimentation et de l'agroalimentaire en Afrique devrait atteindre 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030, ce qui est important puisque l'Afrique possède 65 % des terres arables non cultivées du monde. Le

continent a le potentiel de se nourrir lui-même et d'exporter des produits alimentaires à haute valeur ajoutée dans le monde entier. Les pouvoirs publics africains doivent donc intensifier leurs investissements dans la transformation des aliments et la logistique.

Mettre en place des plateformes d'innovation ouverte et investir dans le développement des compétences pour l'industrie 4.0. Les plateformes d'innovation ouverte rassemblent les acteurs de l'industrie, les institutions de recherche et les startups pour faciliter la collaboration sur les technologies et les solutions de pointe – et pour accélérer le rythme du développement technologique grâce au partage de l'expertise. Les pouvoirs publics africains devraient encourager et développer de telles plateformes pour s'assurer que les efforts de recherche et développement cadrent avec les besoins de l'industrie. Les efforts de l'Afrique en matière de développement des compétences stagnent depuis plusieurs décennies. Compte tenu de l'émergence du paysage économique mondial, ces efforts doivent désormais être tournés vers l'avenir et se concentrer sur les technologies de la quatrième révolution industrielle. Les pouvoirs publics africains doivent mettre en œuvre des programmes complets de développement des compétences axés sur ces technologies, y compris l'intelligence artificielle, la robotique et l'Internet des objets (IoT), afin d'équiper la main-d'œuvre pour la production avancée et les industries axées sur la technologie, d'améliorer la productivité et de promouvoir l'innovation et la compétitivité.

CAPACITÉ DE L'ÉTAT, INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE

Actions clés

Promouvoir des services publics axés sur la technologie et des systèmes de lutte contre la corruption. Dans la plupart des pays africains, le secteur public est à la traîne en ce qui concerne les technologies modernes permettant d'améliorer l'efficacité et la qualité des services. Ainsi, pour

fournir des services publics de manière efficace, les pouvoirs publics africains devraient mettre au point de nouvelles plateformes numériques pour la gouvernance électronique, l'éducation en ligne, les soins de santé et l'administration publique. Ils devraient également renforcer la transparence, réduire la lourdeur administrative et améliorer la prestation globale des services. Comment ? Grâce à des applications de gouvernance centrées sur les citoyens, qui leur offrent l'occasion de prendre une part active aux processus de gouvernance afin de promouvoir la transparence et d'améliorer la redevabilité, et grâce à des plateformes complètes d'administration en ligne qui rationalisent les procédures administratives et améliorent l'efficacité du service public. Le niveau élevé de corruption dans nombre de pays africains constitue un frein à la croissance et au développement. Les pouvoirs publics africains doivent tirer parti de solutions technologiques avancées telles que la blockchain et l'intelligence artificielle pour renforcer la transparence, la traçabilité et la redevabilité dans les finances publiques. On fera ainsi barrer la route à la corruption, améliorer l'allocation des ressources et créer un environnement plus propice à une croissance économique durable.

Entreprendre des réformes globales et profondes de la fonction publique et institutionnaliser la méritocratie. Dans la plupart des pays africains, la fonction publique est confrontée à des limites, notamment une lourdeur administrative excessive et la faible qualité du capital humain. Pour renforcer la capacité de l'administration publique à réaliser le programme de croissance durable de l'Afrique, les pouvoirs publics africains doivent promouvoir une fonction publique fondée sur le mérite, rationaliser la bureaucratie et attirer et retenir des professionnels qualifiés afin de favoriser l'efficacité, de réduire la corruption et de veiller à ce que les institutions publiques soient dotées d'une main-d'œuvre qualifiée et dévouée. L'administration publique dans les pays africains devrait s'inspirer des systèmes du secteur privé en s'appuyant sur des structures d'incitation qui encouragent et récompensent le dévouement, l'efficacité et l'ardeur au travail.

Promouvoir et institutionnaliser les initiatives de gouvernance menées par les communautés

et rapprocher la gouvernance des citoyens par une plus grande décentralisation des pouvoirs.

La participation communautaire à la gouvernance devrait être renforcée pour permettre aux membres des différentes communautés de participer activement à la prise de décision, aligner les politiques publiques sur les besoins locaux, encourager la participation civique et de contribuer à la cohésion sociale ; les pouvoirs publics africains devraient mettre en œuvre des initiatives de gouvernance dirigées par les communautés. Bien que l'État joue un rôle clé dans la réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable, il n'est pas toujours structuré pour servir efficacement ses citoyens et le secteur privé. Les pouvoirs publics africains devraient restructurer leur système de gouvernance de manière à ce que l'administration fédérale (ou centrale) se concentre sur les domaines d'intérêt commun aux différents segments de la société, tels que les affaires étrangères, la sécurité extérieure et la défense. Les administrations régionales ou les collectivités territoriales devraient s'occuper d'autres domaines, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le logement, en fonction des caractéristiques qui leur sont propres.

Favoriser la continuité et la stabilité des politiques à long terme.

Les pouvoirs publics africains ne parviennent pas toujours à maintenir une action politique régulière. Souvent, plutôt que de conserver les politiques qui ont fonctionné, les dirigeants nouvellement portés à la tête de l'État les abandonnent pour en mettre en œuvre de nouvelles qui portent la signature de leur nouvel organe dirigeant. Les pouvoirs publics africains devraient donc mettre en place des mécanismes de continuité et de stabilité des politiques à long terme afin d'offrir des certitudes aux investisseurs et aux entreprises, d'attirer les investissements et de renforcer la confiance des milieux d'affaires. Ils devraient également améliorer la gouvernance politique en poursuivant la dispensation démocratique de manière à atteindre un niveau avancé de démocratie grâce à des niveaux suffisamment élevés de compétitivité électorale et de droits politiques et de libertés civiles. Pour ce faire, il faut promouvoir la démocratisation, ce qui devrait impliquer des niveaux élevés de contrainte exécutive, améliorer

la gouvernance économique en augmentant le niveau de liberté économique, et créer les conditions pour la durabilité à long terme des gains de la démocratisation en poursuivant une décentralisation efficace, puisque l'efficacité de l'État est essentielle pour une croissance inclusive.

Réformer le système judiciaire.

Si le système judiciaire reste un pilier essentiel d'une société durable et inclusive, il reste fort influencé par l'héritage colonial avec des lois archaïques peu adaptées aux besoins d'investissements actuels, et est mal placé pour satisfaire aux exigences d'entreprises modernes. C'est pourquoi les pouvoirs publics africains devraient réformer leurs systèmes judiciaires, en établissant des tribunaux susceptibles de traiter des transactions commerciales complexes et de faciliter les liquidations et les séparations ou licenciements. Les autorités sous-nationales devraient être autorisées à se doter de cours suprêmes garantissant la rapidité de traitement des affaires et facilitant la résolution rapide des litiges au sein de leurs juridictions.

Lier les performances des pays en matière d'indicateurs clés de gouvernance à l'accès aux financements concessionnels.

Afin d'améliorer le respect par les pays des objectifs continentaux et de promouvoir la bonne gouvernance en Afrique, il conviendrait d'instituer un classement des performances des pays africains sur la base d'indicateurs clés de gouvernance, tels que l'état de droit, la qualité de la réglementation, l'efficacité de l'État, le contrôle de la corruption et la prestation de services publics, et de le lier à l'accès aux financements de la BAD et d'autres institutions de financement du développement. L'établissement d'un lien entre les performances sur les indicateurs clés de gouvernance et l'accès aux capitaux devrait améliorer la gouvernance dans toute l'Afrique.

Améliorer la gouvernance sur le continent.

Les problèmes de gouvernance continuent de ralentir le développement des économies africaines. Pour améliorer la gouvernance sur le continent, les institutions panafricaines telles que l'Union africaine et la Banque africaine de développement devraient mettre en œuvre des programmes poursuivant les mêmes objectifs que le mécanisme africain

d'évaluation par les pairs de l'UA et le programme de promotion et d'appui à la bonne gouvernance dans les pays africains de la BAD. Elles doivent également renforcer leur soutien aux processus électoraux dans les pays africains, y compris le financement des campagnes électorales, afin de garantir l'inclusion.

LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE INCLUSIVE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions clés

Renforcer la mobilisation des ressources nationales. La mobilisation des ressources nationales est d'une importance capitale pour les pays africains. L'Afrique a la capacité de mobiliser 3 à 5 % supplémentaires de son PIB. Pourtant, la dette publique croissante a limité les ressources disponibles pour les dépenses de développement, rendant la consolidation fiscale quelque peu biaisée en faveur de la réduction des dépenses et parfois au détriment des secteurs productifs. L'amélioration de la gestion des risques de catastrophe est essentielle pour renforcer les institutions et les capacités de l'État, et ce de huit manières. Premièrement, établir des registres complets, précis et à jour des contribuables, avec une base de données numériques centralisée et des numéros d'identification uniques du contribuable (NIF) à haute intégrité, liés aux données biométriques et aux comptes bancaires de chaque personne imposable. Deuxièmement, adopter des plans complets et solides d'amélioration de la conformité fiscale, y compris la promotion de la conformité volontaire par l'éducation et la sensibilisation des contribuables et la promotion de la conformité collaborative et de la conformité institutionnelle. Troisièmement, rationaliser les exonérations et les congés fiscaux et supprimer les subventions improductives, en particulier dans le secteur de l'extraction. Quatrièmement, étendre l'utilisation des plateformes de paiement électronique – telles que l'argent mobile, les cartes de crédit, les cartes de débit et les transferts de fonds électroniques – afin de permettre aux contribuables d'effectuer

des paiements en toute transparence. Cinquièmement, mettre en œuvre la numérisation et l'automatisation des processus de comptabilité fiscale et d'application de la loi, ainsi que l'utilisation d'outils numériques pour la collecte et l'administration des recettes. Sixièmement, renforcer la législation pour atténuer les flux financiers illicites et endiguer la corruption en renforçant les cadres juridiques pour réduire l'évasion fiscale, le transfert de bénéfices et les prix de transfert. Septièmement, renforcer les cadres juridiques afin d'améliorer l'échange d'informations à des fins fiscales, notamment en garantissant la transparence des bénéficiaires effectifs des entités et arrangements juridiques. Huitièmement, adopter un cadre juridique pour mettre en œuvre la déclaration pays par pays par les grandes entreprises multinationales sur la répartition mondiale des revenus, des bénéfices, des impôts payés et des activités économiques entre les juridictions fiscales dans lesquelles elles opèrent.

Promouvoir la formalisation du secteur informel.

La faible incidence de la formalisation des entreprises limite la capacité de nombreux pouvoirs publics africains à augmenter leurs recettes fiscales. L'enregistrement d'une entreprise peut souvent être un défi de taille à relever, car les coûts en termes de ressources financières, de temps et d'acquisition d'informations peuvent inciter les entreprises à rester dans l'économie informelle. Le coût de la collecte des documents d'état civil nécessaires à l'enregistrement d'une entreprise (preuve d'identité ou certificat de naissance) peut également être lourd. Les pouvoirs publics africains devraient adopter une approche stratégique plus large, visant à enregistrer les entreprises informelles afin de protéger leurs droits et leurs actifs en tant qu'entrepreneurs, et pas seulement pour les taxer. L'attrait du secteur formel devrait également être renforcé par un meilleur accès aux ressources financières et à l'information, aux régimes de retraite, à l'assurance sociale, aux programmes d'amélioration des capacités de production ou à d'autres incitations – sous réserve d'enregistrement et par le biais d'intermédiaires tels que les associations d'entreprises ou les associations communautaires locales. L'allègement du fardeau réglementaire peut également contribuer

à promouvoir la formalisation des entreprises. Les réformes devraient couvrir davantage de formalités administratives afin de faciliter l'entrée dans le secteur formel.

Lutter contre l'évasion fiscale. L'évasion fiscale limite la capacité de nombreuses administrations publiques africaines à augmenter leurs recettes fiscales. S'appuyer fortement sur la motivation intrinsèque des inspecteurs des impôts pour l'honnêteté n'est manifestement pas suffisant pour les inciter à faire respecter les politiques fiscales. Pour réduire l'évasion fiscale, les pouvoirs publics africains doivent mettre en place des structures d'administration fiscale qui investissent dans les ressources humaines, financières et technologiques afin d'améliorer les performances. Ils doivent également fournir aux inspecteurs des impôts des incitations appropriées pour détecter la fraude fiscale et rejeter les offres de pots-de-vin des contrevenants s'ils sont pris en flagrant délit. Un programme de changement d'état d'esprit, tel que Kaizen, pourrait également être mis en œuvre dans le cadre de la création d'une culture axée sur les performances. Bien que Kaizen ait vu le jour dans la production industrielle, ses principes et ses pratiques s'appliquent bien à d'autres situations de travail. Pour réduire l'évasion fiscale internationale, des actions coordonnées au niveau international seront nécessaires à la source, en transit et à la destination des transferts illicites. Cette approche pourrait impliquer l'enregistrement obligatoire des informations relatives à la propriété effective des comptes bancaires, des trusts, des sociétés, des fondations et d'autres véhicules juridiques utilisés par les centres financiers, y compris les paradis fiscaux. Les accords d'échange d'informations entre les pays doivent être améliorés pour contribuer à freiner l'évasion fiscale, de même que l'inclusion de la fuite fiscale en tant qu'infraction pénale dans les régimes internationaux et les codes de conduite.

Utiliser le financement climatique et d'autres instruments et mécanismes de financement innovants comme moteurs de la croissance. Le financement de l'adaptation aux effets des changements climatiques est potentiellement une source importante de financement pour

la croissance durable en Afrique. Mais le faible niveau actuel de ce financement constitue un obstacle important pour la plupart des pays africains dans la réalisation de leurs ambitions en matière de climat. L'Afrique ne reçoit que 3 % du total des flux financiers mondiaux destinés à l'action climatique et à la croissance verte, et le financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique subsaharienne reste loin derrière le financement public, avec un ratio de 25 % en 2020, contre environ 75 % dans d'autres régions en développement. La gestion durable de ces ressources pourrait permettre aux pays africains de mobiliser davantage de fonds pour le climat dans le cadre des multiples accords internationaux auxquels la plupart d'entre eux ont souscrit. En effet, les accords internationaux peuvent offrir aux pays africains des possibilités d'exploiter de nouvelles ressources et de nouveaux marchés en renforçant leur engagement envers les accords pertinents, tels que l'application de l'article 6 de l'Accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique. Au nombre de ces possibilités, on peut citer l'échange de crédits carbone dans le cadre de l'Accord de Paris, le Mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone de l'Union européenne (qui soutient les efforts des pays les moins avancés pour décarboner leurs industries manufacturières), le Fonds pour pertes et dommages de la COP27, le mécanisme financier de la Convention sur la diversité biologique (dont le plus important est géré par le Fonds pour l'environnement mondial), et les marchés volontaires du carbone (comme avec l'Initiative des marchés africains du carbone lancée en 2022 lors de la COP27). Les pouvoirs publics africains devraient donc créer les conditions pour permettre à leurs pays de bénéficier davantage des initiatives menées par le Groupe de la Banque africaine de développement, telles que le Mécanisme des bénéfices de l'adaptation, l'Alliance financière africaine sur le changement climatique et « Desert to Power ».

Lier les stratégies d'emprunt aux plans de développement nationaux. Les investissements publics et privés doivent être investis de manière à produire les rendements escomptés. En d'autres

termes, l'emprunt doit être lié à la croissance économique et à un développement durable. Les emprunteurs et les prêteurs ont tendance à penser que la dette utilisée pour financer des investissements productifs se remboursera progressivement par les recettes fiscales liées à une croissance économique plus élevée, mais les faits probants qui étayaient cette hypothèse sont mitigés. De faibles taux de rendement, des investissements publics inefficaces ou une faible capacité d'absorption peuvent contribuer à rendre insoutenable le fardeau de la dette publique. Les pouvoirs publics africains devraient examiner les décisions d'emprunt pour l'investissement public dans le contexte de leurs stratégies nationales visant à stimuler les niveaux d'investissement globaux et l'efficacité de l'économie, y compris dans le secteur privé. À cet égard, les questions clés suivantes

doivent être prises en considération. Premièrement, il n'est pas possible de dissocier le lien entre la viabilité de la dette et la croissance économique durable d'une compréhension plus large des processus de croissance. Deuxièmement, l'impact de la dette sur la croissance économique durable est maximisé lorsque les intérêts des créanciers et des emprunteurs sont alignés. Troisièmement, sur l'ensemble du continent, les besoins d'investissement sont bien supérieurs à la capacité d'emprunt, et les plans de développement nationaux restent d'une importance capitale pour identifier les moteurs de la croissance et aider à donner la priorité à l'emprunt dans les domaines stratégiques. Quatrièmement, une forte capacité de mise en œuvre et de suivi garantira que les projets sont achevés dans les délais, sans retard qui ne feraient qu'augmenter les coûts.

NOTES

1. De Hoop et al. 2024. «Impact of Technology-Aided Activity-Based Learning Approaches on Learning Outcomes: Experimental Evidence from Community Schools in Rural Zambia». *Journal of Research on Educational Effectiveness*. 17 (4): 836–873.
2. Nambajimana et al. 2023. «Influence of Local Language Use on Students' Academic Performance in Lower Primary Schools in Gatsibo District, Rwanda». *Journal of Education* 6(3): 44–57.
3. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2016. *The impact of language policy and practice on children's learning: Evidence from Eastern and Southern Africa*.



AUDA-NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY